Neuchâtel — N° 96 (20 pages) Un numéro 25 centimes Jeudi 26 avril 1962

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

224me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min, 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c. Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S.A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Le boni de l'Etat de Neuchâtel

Le budget de l'Etat de Neuchâtel pour 1960 prévoyait un déficit de quelque 3 millions et demi de francs. Malgré une sensible augmentation des dépenses (4,92 %), ce déficit s'est transformé dans les comptes en un boni de plus de 2 millions de francs à la suite de l'accroissement des recettes (15,79 %). Même phénomène en 1961 : le budget estimait l'excédent de dépenses à quelque 2 millions de francs. Or, les comptes ont fait ressortir un boni de plus de 4 millions, les recettes ayant été de 20,46 % et les dépenses de 8,52 % supérieures aux prévisions. Ainsi, en deux ans, les « erreurs d'appréciation » du Conseil d'Etat ont atteint quelque 12 millions de francs !

Devant ce manque de réalisme, ce pessimisme de commande dans l'appréciation du futur, comment ne pas s'inquiéter ? Gouverner, c'est prévoir. Mais prévoir avec une telle marge d'erreurs, n'est-ce pas mal gouverner ?

Le canton de Neuchâtel est celui qui dépense le plus par tête d'habitant après Bâle-Ville, Schaffhouse, Zurich, Genève et Soleure qui tous, disposent d'une économie plus forte. Notre canton est également celui où, pour les catégories de contribuables les plus « productives », la charge fiscale est parmi les plus lourdes de Suisse.

Nous lançons des cris d'alarme depuis des années. Sans grand résultat, il faut en convenir. Dans l'euphorie de la prospérité et devant la crue incessante du pactole fiscal, comment le Conseil d'Etat et le Grand conseil pourraient-ils trouver le temps de s'occuper à fond de la situation future de l'économie neuchâteloise ?

« On dit que je me répète, s'écriait Voltaire, eh bien, je me répéterai jusqu'à ce qu'on se corrige ! » Retapons donc sur le même clou.

En 1957, la commission financière avait posé au gouvernement la question suivante : « Les dépenses dont le total s'élève à 50 millions (58 millions en 1961 !) répondent-elles exactement aux besoins véritables d'un Etat moderne dont la population n'est que de 140,000 âmes ? En d'autres termes, l'efficacité d'un pareil total de dépenses est-elle démontrée ? Ne peut-on envisager des réformes profondes, des modernisations, des concentrations ? ».

Le Conseil d'Etat n'a toujours pas répondu à cette question. Dans son récent rapport, il se contente d'écrire qu'il « s'efforcera » maintenant « de contenir les dépenses afin que ne se déséquilibrent pas des comptes dont le volume est déjà assez impressionnant pour un canton de 150,000 habitants ». S'efforcer ? Le verbe est mou. Il faudrait plus que cela.

Le département des finances publie chaque année des renseignements sur la répartition de la charge fiscale. Il démontre, d'une part, que le 50 % des recettes totales de l'Etat provient de l'impôt direct ; d'autre part que le 0,4 % des contribuables, c'est-à-dire exactement 328, paient plus du 50 % du produit de cet impôt. Il n'y a dans le canton que 13 « gros contribuables » (exclusivement des personnes morales) qui versent à l'Etat plus de 100,000 francs d'impôt par an.

Le département des finances a-t-il jamais tiré de ces données les conclusions qui s'imposent ? Nous n'en avons pas connaissance. Pourtant, il est démontré que l'industrie horlogère qui fournit à elle seule plus du 30 % des ressources fiscales du canton, est plus sensible que toute autre aux fluctuations économiques à l'étranger et qu'elle se trouve aujourd'hui directement menacée par le Marché commun, sans parler d'autres concurrents comme le Japon. Il est démontré également que les personnes morales sont surchargées d'impôts chez nous et que pour nombre de personnes physiques, nos taux sont parmi les plus lourds du pays.

Devant le boni de 4,315,236 francs réalisé en 1961, le Conseil d'Etat se contente d'exprimer sa satisfaction. Il refuse de diminuer la charge fiscale, même là où elle est notoirement excessive et propose, de nouveau, de consacrer l'excédent de recettes à l'alimentation de réserves et de fonds d'intérêt plus ou moins général qui, selon lui, « seront largement mis à contribution ces prochaines années ». C'est ainsi, par exemple, que 75,000 francs seront consacrés au compte de réserve pour la commémoration du 150me anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération et 75,000 francs à l'extension du central téléphonique de l'Etat. Mais le gouvernement ne prévoit pas un centime pour favoriser chez nous l'implantation d'industries nouvelles C'est sur ce point, pourtant, qu'il faudrait agir avec davantage de volonté ! Tandis que les cantons limitrophes ne cessent de développer leur potentiel économique et d'étendre l'évantail de leur production, celui de Neuchâtel reste plus stationnaire. Pourquoi ?

Jean HOSTETTLER.

Atterrissage de fortune à Kloten

Mercredi matin, à 9 h 55, une « Caravelle » de la Swissair a atterri à Kloten avec sa roue avant enrayée. L'avion était parti à 6 h 30 de Genève, pour Paris. En cours de vol, la défectuosité ayant été constatée, l'avion dut se diriger sur Zurich. Après avoir décrit plusieurs cercles pour épuiser la réserve de carburant, la machine se posa sans trop de mal sur la piste, préparée par les pompiers de l'aéroport, qui avaient étendu un bain de mousse carbonique. Si les dégâts matériels sont importants, aucun des 66 passagers et des six membres d'équipage n'a été blessé.

LIRE EN DERNIÈRES DÉPÊCHES :

Lancement réussi d'une fusée «Saturne»

Début de la nouvelle série d'expériences

La première bombe américaine a explosé hier à l'île Christmas

WASHINGTON (UPI). — Les Etats-Unis ont procédé hier à leur première expérience nucléaire dans l'espace de la nouvelle série d'essais ordonnée par le président Kennedy.

C'est approximativement à 16 h 45 qu'a eu lieu l'explosion d'un engin nucléaire « de puissance intermédiaire », c'est-à-dire comprise entre 20,000 et un million de tonnes de T.N.T., déclare un communiqué de la commission de l'énergie atomique américaine. L'essai a eu lieu à l'île de Christmas, dans le Pacifique. Selon le communiqué, l'engin a été lâché d'un avion.

Selon les renseignements provenant du quartier général de la « Task Force 8 », qui a dirigé l'opération, l'essai a été couronné de succès.

Même si les Russes...

On déclarait hier au département d'Etat que les Etats-Unis étaient décidés à commencer leurs essais nucléaires dans l'atmosphère même si l'URSS annonçait mercredi qu'elle était prête à accepter un traité sur l'arrêt des essais assorti d'un système de contrôle.

Le porte-parol officiel a fait remarquer à ce sujet qu'entre l'annonce éventuelle d'une acceptation de principe de l'URSS d'un accord et l'élaboration finale d'un tel traité, les Etats-Unis risqueraient de se trouver une fois de plus en présence d'un moratoire incontrôlé. Il a réitéré l'opposition de l'administration Kennedy à un tel moratoire.

La décision la plus cynique

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré d'autre part qu'une décision de l'URSS de quitter la conférence de Genève sur le désarmement lorsque les Etats-Unis auront effectivement repris leurs expériences constituerait « la décision la plus cynique » de leur part. il a rappelé que les Etats-Unis avaient continué leurs discussions sur le désarmement avec l'URSS alors que l'Union soviétique procédait à sa série d'expériences l'automne dernier.

Lancement d'une fusée par un sous-marin

En plus de l'explosion de la bombe atomique, une fusée Polaris a été lancée hier par un sous-marin atomique en plongée au large des côtes de la Floride.

Cette expérience, qui n'a été ni confirmée par le ministère de la défense des Etats-Unis, était visible de la côte ; elle a eu lieu à 16 h 50 G.M.T.

(Lire la suite en 19me page)

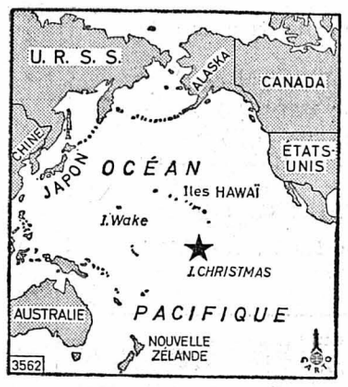

Une grande animation règne au Palais-Bourbon

Le gouvernement Pompidou sera investi aujourd'hui

Les députés accueillent cependant avec réserve la personnalité du nouveau premier ministre

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Grande première politique aujourd'hui au Palais-Bourbon. Comme du temps de la IVme République, mais avec une autre liturgie, M. Georges Pompidou présente son gouvernement aux députés dont il sollicite la confiance. A la veille de cette confrontation, au demeurant sans danger, l'atmosphère des couloirs était curieuse, bourdonnante d'activité comme il se doit, mais en même temps assortie de réticence, pour ne pas dire de bouderie.

Boudeurs, les députés le sont en effet, parce qu'ils se savent d'avance condamnés à jouer le rôle d'utilité dans la vie politique nationale, et cela jusqu'à la fin de la législature. Boudeurs également parce que, il faut le dire aussi, bon nombre d'entre eux ont assez mal accueilli la démonstration faite lundi par M. Chaban-Delmas, dans son discours de rentrée, démonstration qui, devançant quelque peu le mouvement de l'histoire, s'efforçait de prouver qu'il n'existe aucune incompatibilité fondamentale entre le régime parlementaire et le régime présidentiel.

M.-G. G.

(Lire la suite en 19me page)

Affreux massacre au Viet-nam

SAIGON (ATS-AFP). — Un communiqué gouvernemental viet-namien relatif au massacre de la population du village de Vinh-lac donne les détails suivants :

« Dans la nuit du 20 au 21 avril, vers 21 heures, le village, dont les habitants sont tous Viet-namiens d'origine, a été attaqué soudainement et sans aucune provocation par une bande de 200 Cambodgiens environ, venant du Cambodge.

» Après avoir complètement détruit le hameau, les Cambodgiens se sont retirés dans leur pays, emmenant une centaine de bœufs et faisant prisonnières deux femmes. Quarante-huit personnes ont été tuées, dont douze femmes et dix-sept enfants. Quatre blessés ont sucombé par la suite, ce qui porte à 52 le nombre des victimes. »

Le communiqué souligne encore que cette attaque constitue « une invasion caractéristique du territoire viet-namien ». La rapidité et la précision avec lesquelles le raid a été exécuté démontre le caractère de préméditation de cette odieuse agression ».

Certains observateurs estiment qu'à la suite de ce massacre les relations diplomatiques entre le Viet-nam et le Cambodge pourraient être rompues.

Nouvelle provocation de l'O. A. S.

Explosion d'une voiture piégée en bordure de la Casbah d'Alger

2 morts, 20 blessés

Les interventions conjuguées de l'armée française et du F.L.N. permettent d'éviter le pire

ALGER (AFP et UPI). — Pour la seconde fois en quelques semaines, l'O.A.S. a tenté de provoquer la population musulmane de la Casbah en faisant commettre, en bordure de ce quartier populeux, un attentat par voiture piégée. Le 20 mars, elle avait attaqué au mortier les musulmans, faisant quatre morts et soixante-sept blessés.

Hier, l'explosion, à 10 h 55, d'une voiture piégée, a fait deux morts, dont un Européen, et vingt blessés, tous musulmans.

La vie battait son plein sur la place du Gouvernement en cette fin de matinée ensoleillée. Tout à coup, une formidable explosion se faisait entendre. Des débris métalliques fusaient dans toutes les directions et retombaient sur toute la place, non sans provoquer des bris de vitrines et de vitres dans les immeubles environnants. Une longue colonne de fumée noire montait vers le ciel.

Militaires et F.L.N.

D'après ce qu'il reste du véhicule qui a explosé, il s'agirait d'une « 403 », qui a été absolument pulvérisée. L'automobile était stationnée devant un refuge où s'arrêtent les autobus.

Une femme, qui était venue avec les auteurs de l'attentat (lesquels, semble-t-il, ont pu prendre la fuite), aurait été arrêtée.

L'incident a provoqué un très gros affolement, voire un début d'émeute dans la population musulmane. Les militaires et les responsables politiques du F.L.N. sont intervenus pour rétablir l'ordre.

(Lire la suite en 19me page)

Dans l'intérêt de la santé publique...

Le nouveau règlement de la loi fédérale sur l'alcool vise surtout la distillation domestique

De notre correspondant de Berne :

C'est une vérité vieille comme le monde : faites une loi et, du même coup, vous suscitez, chez l'assujetti, la tentation de la tourner, surtout s'il s'agit d'une loi fiscale. Il en est ainsi, par exemple, de la loi sur l'alcool.

Agée de 30 ans, dans sa forme actuelle, elle a certes donné de bons résultats, mais il est apparu, au cours surtout de la dernière décennie, qu'elle n'était pas appliquée partout avec une scrupuleuse conscience.

Ainsi, elle autorise, sous certaines conditions, la consommation d'eau-de-vie et de « spécialités » en franchise d'impôt ; or, on s'est aperçu que cette consommation prenait une ampleur surprenante. Et de ce fait, des sommes considérables échappent à la régie qui, on le sait consacre la moitié de ses bénéfices — l'autre moitié allant aux cantons — à alimenter le fonds des assurances sociales.

Trente-sept pages

Ainsi, dans son rapport sur l'exercice 1954-1955, le Conseil fédéral constatait, le 25 octobre 1955, que sur 12 millions de litres sortis des alambics, 4 millions avaient été consommés en franchise d'impôt et il écrivait : « Cette grande quantité constitue non seulement une perte fiscale considérable, mais aussi un danger non négligeable pour la santé publique. »

G. P.

(Lire la suite en 8me page)

Le ministre soviétique des affaires étrangères en Yougoslavie

La visite de M. Gromyko à Belgrade

La récente visite de M. Gromyko à Belgrade est d'un vif intérêt. C'est la première fois depuis longtemps qu'une personnalité soviétique haut placée se rend en Yougoslavie. En outre, le choix du moment actuel pour cette visite — projetée depuis plusieurs mois — semble indiquer que les possibilités d'une réconciliation sino-soviétique ont des limites bien précises. De fait, Mao protège Hoxha, maître de l'Albanie et ennemi juré de Tito. Il condamne, en revanche, avec véhémence, le dictateur yougoslave. Khrouchtchev, en revanche, ne cesse d'affirmer que le premier est un « hérétique coupable » et n'hésite pas à manifester sa tolérance, sinon des sentiments amicaux, à l'égard du dictateur de Belgrade.

Ni Pékin, ni Moscou, n'entendent changer d'attitude. Il est vrai que tous les deux font des efforts pour éviter une rupture ouverte. Cela n'a pourtant pas empêché les Chinois d'accorder à Tirana un prêt de 123 millions de dollars, d'envoyer dans la petite république balkanique des centaines de spécialistes et d'experts et de lui fournir récemment une quantité considérable d'armements modernes.

De son côté, Moscou vient de souligner ses bonnes dispositions envers Belgrade par la visite officielle du ministre soviétique des affaires étrangères, visite qui — faite au moment des pourparlers secrets sino-russes — était certainement significative.

Trois objectifs

D'après les milieux diplomatiques occidentaux de Belgrade, M. Gromyko avait trois objectifs principaux. Le prestige de l'URSS auprès des pays non engagés a été grandement atteint, en automne dernier, par suite de la décision du Kremlin de rompre la trêve nucléaire. Le fracas des explosions de bombes atomiques russes se répercuta largement en Afrique et en Asie et diminua sensiblement la popularité de l'Union soviétique. Cela eut pour conséquence un refroidissement notable des rapports entre certains pays « neutres », africains surtout, et la Russie.

M.-I. CORY

(Lire la suite en 10me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
LA VIE ÉCONOMIQUE
Page 10 :
A TRAVERS LE MONDE
Page 14 :
REFLETS DE LA VIE DU PAYS
Page 17 :
CHRONIQUE RÉGIONALE

A deux ans et cinq jours de l'ouverture officielle

La première pierre de l'Exposition nationale a été posée mercredi

De notre correspondant de Lausanne :

Quelques centaines de personnes, venant de la Suisse entière, se sont rassemblées mercredi à Lausanne à l'occasion de la conférence d'information organisée par l'Exposition nationale.

Le conseiller fédéral Schaffner scelle dans la pierre la charte de l'exposition qui avait été lue dans les quatre langues nationales.

Le matin, dans l'une des salles du palais de Beaulieu, des exposés ont été présentés qui ont donné un panorama complet de ce que sera cette grande manifestation helvétique. L'après-midi, une cérémonie a réuni tous les invités dans les plaines de Vidy où le conseiller fédéral Hans Schaffner a posé la première pierre, laquelle renfermait la charte de l'Exposition nationale qui scelle « l'union de la pensée et de la matière sans laquelle il n'est rien de durable ».

Indirectement, cette conférence d'information a répondu aux doutes et aux critiques émis ces derniers temps dans la presse suisse alémanique. Les exposés et la visite des chantiers ont permis aux personnalités et aux journalistes présents de constater combien cette manifestation est préparée minutieusement, combien est grande la volonté de réussir des responsables qui se sont attachés à cette vaste tâche il y a de nombreux mois déjà.

(Lire la suite en 8me page)

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE
Corcelles-Cormondrèche

Ramonage

Le service de ramonage, pour la partie du territoire communal située au nord de la voie ferrée, est mis au concours. Les maîtres ramoneurs que ce poste intéresse sont priés de faire parvenir leur offre de service au Conseil communal jusqu'au vendredi 4 mai 1962.

Conseil communal.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Alfred Mantel de construire une maison d'habitation, au chemin des Valangines, sur l'article 8900 du cadastre.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 3 mai 1962.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande des Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel-Serrières de construire une fabrique à l'ouest de leur propriété au quai Jeanrenaud (nouveaux plans).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 10 mai 1962.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre joli
CHALET
de week-end, à Estavayer-le-Lac. Adresser offres écrites à A. S. 2497 au bureau de la Feuille d'avis.

CHALETS
de week-end, situés à Yvonand et Chévroux, à vendre. Adresser offres écrites à B. T. 2498 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter
maison de week-end simple
située au bord du lac. Offres détaillées sous chiffres OFA 3314 B, à Orell Fussli - Annonces S. A., Berne.

A vendre
4000 m² de terrain
à 1 fr. 50 le m², très bien situé pour la construction de chalets, région de la Tourne ; vue étendue sur la vallée des Ponts, accès facile. Tél. 5 87 51.

A LOUER

A LOUER en plein centre de Neuchâtel, dans un immeuble commercial neuf,

BUREAUX MODERNES

environ 200 m², disponibles tout de suite ou pour date à convenir.

Ces locaux se prêteraient tout particulièrement pour des ÉTUDES D'AVOCATS, CABINETS MÉDICAUX, etc. Les désirs concernant la répartition des locaux pourraient être pris en considération (possibilité de morceler).

A LOUER également un MAGASIN (65 m²)

Etude CLERC, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 68.

A louer pour le 24 avril 1962 ou date à convenir,
splendides appartements de 5 pièces
tout confort, vue. Loyer mensuel Fr. 330.—, plus prestations de chauffage et d'eau chaude.

ETUDE PIERRE JUNG, avocat, Bassin 14, Neuchâtel - Tél. 5 82 22

Cité d'habitation «La Maladière» à Cortaillod - NE

A louer logements de 2, 3 et 4 pièces, avec cuisine habitable, salle de bains, frigo, eau chaude et chauffage central. Situation tranquille à trois minutes du tram.

Il reste pour le 24 mai quelques logements de 3 pièces ; pour le 24 août quelques logements de 2 pièces et de 3 pièces.

PRIX DES LOYERS :

à partir de 170.— les logements de 2 pièces
» 205.— les logements de 3 pièces
40.— les garages

Eau chaude et chauffage en plus.

S'adresser, pendant les heures de bureau, à :
JEAN LENZEN Tél. 8 39 40 Cormondrèche

A louer, pour fin avril, un
APPARTEMENT
1 pièce, cuisine et bains, tout confort (éventuellement meublé), à Boudry. Tél. 6 43 62.

A LOUER
pour le 1er mai, à la rue de Neuchâtel, à PESEUX,
GARAGE
pour 2 scooters. Etude Clerc, notaires, 4, rue du Musée. Tél. 5 14 68.

A louer à personne seule ou à couple sans enfant, appartement meublé au rez-de-chaussée, 1 chambre au sud, jolie cuisine à l'ouest et vestibule, dans une ancienne maison, belle situation à proximité du terminus du tram de Corcelles No 3. Adresser offres écrites à T K 2516 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer à étudiants deux chambres à 2 lits dont une avec eau courante et deux chambres à 1 lit, pour le 1er mai. Tél. 4 00 34.

A louer à demoiselle chambre près du centre; chauffage central, salle de bains. Tél. 5 51 30, heures de bureau.

Chambre à louer à demoiselle. A visiter depuis 19 h. J.-J.-Lallemand, 3me à gauche.

A louer à employé sérieux, jolie chambre, avec vue sur le lac. Téléphoner le soir au 5 35 75.

A louer une chambre indépendante. S'adresser à Mme Hurli, faubourg de la Gare 5a, Neuchâtel.

PENSIONS

Serrières
A louer dès le 1er mai chambre avec pension. Part à la salle de bains. Eventuellement entretien vestimentaire. Mme F. Jeanneret, Perrière 22, Serrières. Tél. 8 38 13.

Grande chambre à deux lits pour
étudiantes ou jeunes filles
tout confort, avec pension soignée. Tél. 8 23 32.

DEM. A LOUER

ETUDIANTE DANOISE
cherche pour tout de suite
chambre
au centre ou aux environs de l'Université. — Adresser offres écrites à 264-81 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprenti cherche une
chambre
dans le quartier de Monruz, pour le 15 mai environ. Ecrire sous chiffres L. D. 2508 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, dans le Jura neuchâtelois ou au bord du lac,
vieille ferme
ou chalet. Confort pas indispensable. Location à l'année. Tél. 6 49 21 aux heures des repas.

Etudiant sérieux aimant la tranquillité cherche
chambre
à l'étage supérieur d'un immeuble moderne, de préférence près de l'Université. Téléphoner au 5 44 88, Foyer des étudiants, entre 10 et 12 heures et de 13 à 14 heures.

Monsieur âgé cherche en ville
chambre non meublée
Adresser offres écrites à 264-84 au bureau de la Feuille d'avis.

S.O.S.
Demoiselle cherche une chambre et cuisine, avec ou sans confort, pour le 1er mai. Mlle Marie-Claude Treyer, Bois-Noir 39, la Chaux-de-Fonds.

URGENT
Jeune homme sérieux cherche
CHAMBRE
meublée, pour tout de suite. — Adresser offres écrites à 264-82 au bureau de la Feuille d'avis.

AU LOUVRE
La Nouveauté SA NEUCHÂTEL
cherche pour le 1er mai une
chambre meublée
si possible au centre, pour une de ses employées. Tél. 5 30 13.

Fédération des étudiants
cherche
chambres indépendantes
Tél. 5 77 12, ou écrire, 41, faubourg de l'Hôpital.

Entreprise horlogère demande A LOUER
locaux d'une surface approximative de 200 mètres carrés à Neuchâtel
ou aux environs

Faire offres sous chiffres F. X. 2502 au bureau de la Feuille d'avis

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de Peseux engagerait pour tout de suite
manœuvre
robuste et honnête ; place stable.

Adresser offres écrites à U. L. 217 au bureau de la Feuille d'avis.

foga
23 mai - 3 juin
cherche
UNE HÔTESSE
pour le pavillon français. Connaissances de la langue allemande exigées. — Se présenter au secrétariat de la FOGA, 6, rue du Seyon, Neuchâtel.

On demande :
metteuse en marche
en atelier ou à domicile. Régleuse serait mise au courant.
Horloger complet
connaissant le chronographe. — S'adresser à Roche S.A., Sablons 48. Tél. 5 14 65.

Grand garage de la place cherche
SERVICEMAN
de nationalité suisse, ayant si possible quelques années de pratique et connaissant la langue allemande.

Se présenter au Garage Hubert Patthey, Pierre-à-Mazel 1, Tél. No 5 30 16

Nous cherchons, pour notre fabrication et l'emballage, des
OUVRIÈRES
et des
OUVRIERS
sachant bien le français ou l'allemand; éventuellement à la demi-journée.
Entrée en service immédiate ou date à convenir.
Places stables, travail varié intéressant et bien rétribué. Semaine de 5 jours.
Adresser offres ou se présenter au bureau de Jowa S. A., route de Berne, Saint-Blaise.

On cherche
CHAUFFEUR
pour livraisons avec camionnette. — Faire offres manuscrites avec prétentions de salaire à H. Y. 2486 au bureau de la Feuille d'avis.

CINÉMA CAPITOLE
engagerait
JEUNE OPÉRATEUR
ayant quelques années de pratique. Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres écrites à la direction du cinéma Capitole, Lausanne.

On demande
SOMMELIÈRE
Très bon gain garanti. Heures de travail régulières. — Offres à l'hôtel Central, Saint-Imier Tél. 039/4 10 75.

Je cherche
SOMMELIÈRE
pour entrée immédiate ou date à convenir.
Fort gain assuré. Vie de famille. Tél. 7 51 17.

On cherche
SOMMELIÈRE
pour entrée immédiate ou date à convenir ; très bon gain, deux jours de congé par semaine. S'adresser au restaurant de la Couronne, Saint-Blaise. Tél. 7 51 66.

Beau-Rivage Neuchâtel
cherche pour la saison d'été
sommeliers (ères)
Se présenter, ou téléphoner au (038) 5 47 65

Entreprise de construction de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
chauffeur de camion
si possible au courant du travail de chantier. Place stable et bien rétribuée pour personne capable.
Adresser offres écrites à C. S. 2477 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante administration à Berne cherche
une employée de bureau
de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances de l'allemand. Travail intéressant et varié pour personne qualifiée et capable. Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.
Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres M 120601 Y à Publicitas, Berne.

SELECADRES
cherche
POUR IMPORTANTE ENTREPRISE LAUSANNOISE DU BÂTIMENT
EMPLOYÉ SUPÉRIEUR
pour ses services administratifs

ACTIVITÉ :
- Tous travaux de bureau ;
- Tenue de la comptabilité ;
- Pratique et expérience des questions sociales concernant les ouvriers ;
- Etablissement de la facturation ;
- Travail indépendant dans ambiance agréable.

LANGUES : Français et bonnes notions d'italien.

A candidat capable, il est offert place stable, bien rémunérée.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, en indiquant le No de référence du poste FAN 727.

SÉLECTION DES CADRES COMMERCIAUX, TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
Dr J.-A. Lavanchy
1, place de la Riponne, LAUSANNE

Sélection Cadres

Si l'offre est prise en considération, le nom de l'entreprise sera indiqué au candidat avant toute communication à l'employeur. Les candidats retenus seront rapidement convoqués.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir
CHEF RESPONSABLE
pour nos rayons de ménage très spécialisés.

Place stable et intéressante pour personne capable, animée d'un excellent esprit de collaboration et bien au courant de la branche.

Faire offres détaillées avec prétention de salaire à la Direction des Grands Magasins Aux Armourins, qui garantit toute discrétion.

armourins neuchâtel

Importante société pétrolière
cherche
représentant
pour le canton de Neuchâtel

Elle demande :
forte capacité de vendeur ;
pratique de la vente, si possible dans la branche.
Elle offre :
place stable ;
revenu intéressant.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de références, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous chiffres P G 60811 C à Publicitas, Neuchâtel.

La fabrique des montres et chronomètres ERNEST BOREL cherche, pour le 1er juillet ou date à convenir, une
secrétaire
habile sténodactylographe, de langue maternelle française, possédant une très bonne connaissance des langues anglaise et espagnole, pour la correspondance et divers travaux de bureau.
Adresser les offres, accompagnées du curriculum vitae et des prétentions de salaire, à ERNEST BOREL & Cie S.A., fabricants d'horlogerie, Neuchâtel.

coop
Pour notre service de livraisons à domicile nous engagerions
chauffeur-livreur
sérieux et travailleur.

Entrée immédiate ou à convenir.
Bonnes conditions de travail et rémunération.

Faire offre avec certificats et références à la direction de la Société coopérative de consommation, Portes-Rouges 55, Neuchâtel.

Importante entreprise industrielle, à Serrières, cherche pour son service social une
employée de bureau à la demi-journée (après-midi)
Examen de fin d'apprentissage et bonne pratique de rigueur.

Offres avec curriculum vitae, photo, prétentions de salaire et copies de certificats sous chiffres N. F. 2510 au bureau de la Feuille d'avis.

DESSINATEUR-ARCHITECTE
qualifié, avec bonne pratique et expérience de la construction est demandé tout de suite ou pour date à convenir, par importante entreprise de construction du canton de Neuchâtel.

Place très intéressante et indépendante pour candidat sérieux et de confiance, ayant déjà de bonnes connaissances de métré et de conduite des travaux.

Possibilité d'avancement.
Caisse de retraite.

Faire offres avec prétentions de salaire, curriculum vitae, etc., sous chiffres P 2917 à Publicitas, Bienne.

(Lire la suite des annonces classées en 7me page)

La mode pour vous

«GIRL» sélection
Un modèle «Tentation»

Juvénile et racé, ce costume en genre lin entièrement doublé, plaira par sa coupe sport-chic. Son col très net, ses 3 poches, ses manches 7/8ième, sa ceinture à nouer, et sa jupe droite impeccable, en font un modèle à succès. Ravissants coloris: blanc, ciel, rouge, vert, marine.

Tailles 32 à 42

Un prix «Louvre» 98.-

pour vous AU LOUVRE La nouveauté SA NEUCHÂTEL

L'économie est sa vertu...

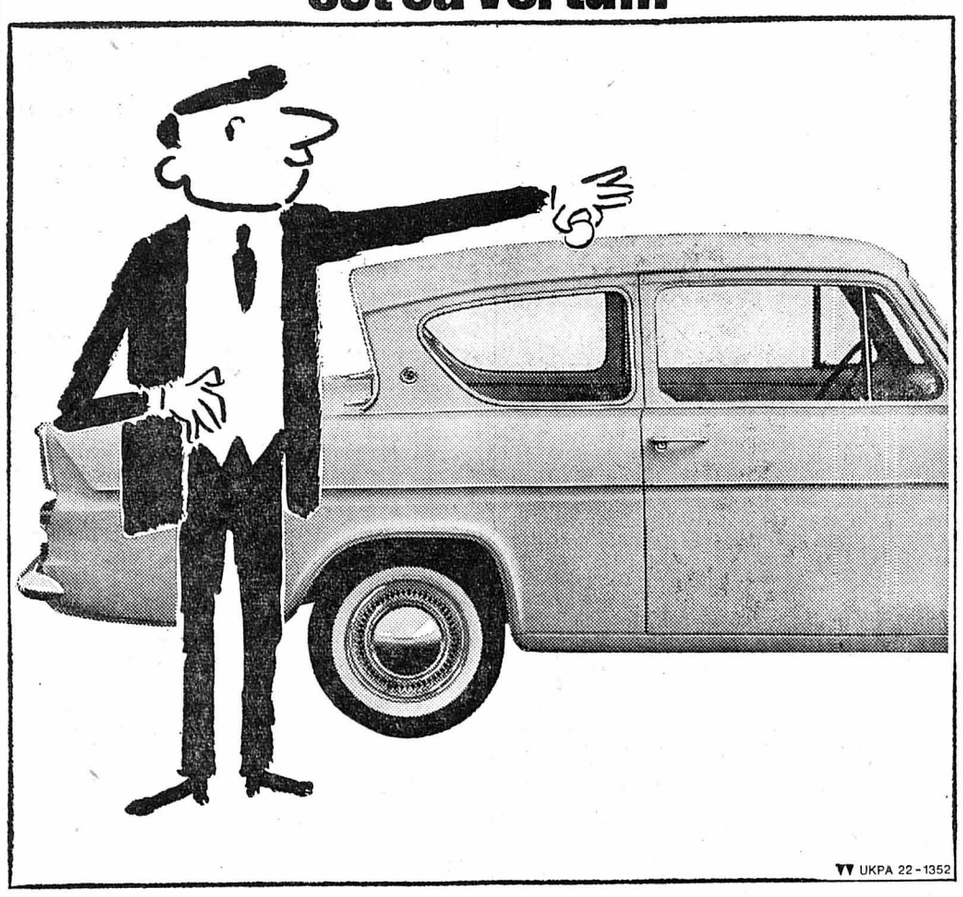

Econome, la FORD ANGLIA l'est au-delà de toute attente. Son fameux moteur à course réduite lui garde une longue, une très longue jeunesse. Sobre par nature, elle le reste toujours. La haute qualité des matières utilisées lui donne sa robustesse, son infatigable endurance. Généreuse dans ses performances, elle est modeste dans son prix, ses frais d'impôt et d'assurance. Allez la voir chez votre distributeur FORD. Essayez-la. Vous en serez emballé!

FORD ANGLIA 5/41 CV, 4 vitesses, dès Fr. 5990.-
FORD (Suisse) Plan de financement FORD

NOUVEAU: STATION-WAGON ANGLIA — une vraie trouvaille!

Ford ANGLIA

Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 11. Tél. (038) 5 83 01
Nidau : Garage du Pont S.A. ;
distributeur local : Couvet : Daniel Grandjean, garagiste

Exposition S. I. A.

A l'occasion du centième anniversaire de sa fondation, la section de Neuchâtel de la Société suisse des ingénieurs et des architectes organise une exposition à

l'hôtel de ville de Neuchâtel
du 27 avril au 6 mai

Heures d'ouverture : de 7 à 22 h Entrée libre

Pour un beau bas

IRIL
•
IDÉWÉ
•
dans les teintes nouvelles
ABRICOT
•
BÉNÉDICTINE
•

Une seule adresse : le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A VENDRE

CITROËN DS 19	1960/59/58
CITROËN ID 19	1961/60/59
CITROËN 2 CV	1961/60/59/58
AUTO-UNION 1000 S	1960
PEUGEOT 403	1960/59/58

Facilités de paiement, échange

Garages Apollo et de l'Evole S.A.
Neuchâtel - Tél. 5 48 16

A vendre
BATEAU
en aluminium, avec cabine, longueur 7 m moteur hors-bord Johnson 25 CV, le tout Fr. 3300.— Facilités de paiement. — Ecrire à case 32, Neuchâtel 3.

A vendre
SCOOTER
Bella Zundapp, 200 cmc, 23,000 km, en bon état à vendre 400 fr. — Tél. 8 42 26 dès 18 h 30 ou le samedi.

A vendre Vespa 125, modèle 1952, en bon état. A. Collaud, Ch.-Knapp 7, Neuchâtel.

A vendre
RENAULT 4 CV
Fr. 400.—. Tél. 4 06 37 aux heures des repas.

VESPA G.S.
en bon état, à vendre. Prix à discuter. Asurance payée. S'adresser à Charles Burgat, Boudry après 18 h ou téléphoner au 6 47 95.

A vendre, pour cause de double emploi,
vélomoteur
Zündapp Combinette en bon état, prix à discuter. Bluette von Gunten, Dombresson.

VW
Luxe, 6 CV, 1959 ; radio, parfait état, crédit, échange. Tél. 5 90 33.

A vendre pour cause de départ
FIAT 1900
peinture neuve, prix avantageux. Tél. 5 90 53 aux heures des repas.

A vendre
VESPA G.S.
à l'état de neuf. 1200 fr.
Garage Beau-Site, Cernier. Tél. (038) 7 13 36.

A vendre
VW 1954
moteur en parfait état, Fr. 1700.—. Tél. 8 44 56.

A vendre un
GLISSEUR
4 places avec moteur Evinrude, 35 CV, le tout en très bon état. Tél. 5 98 20.

DAUPHINE GORDINI 1961
à vendre pour cause de double emploi. Parfait état d'entretien, taxes et assurances payées jusqu'à fin 1962. Facilités de paiement. Tél. (038) 5 62 13.

A vendre
FIAT 600
1955, en parfait état de marche, à enlever pour Fr. 1400.—. Adresser offres écrites à I. A. 2505 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
HORS BORD
1 moteur SCOTT, 43 CV, neuf, dernier modèle, avec alternateur et démarreur. Fort rabais
Garage Hubert Patthey
Neuchâtel
Tél. 5 30 16

A vendre
MOTO
Standard 250 cm³ 1957, roulé 20,000 km. Pneus neufs, 600 fr. Plaques et assurances payées jusqu'à fin juin. Adresser offres écrites à R. I. 2514 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, superbe occasion,
OPEL RECORD 1959
toutes garanties. Prix avantageux. Tél. 6 51 01.

A VENDRE
1 bateau Cabin-Cruiser
avec moteur 60 CV, 2 couchettes, toilettes, cuisine, butagaz, le tout à l'état de neuf. Prix intéressant. Offres sous chiffres W. N. 2519 au bureau de la Feuille d'avis.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Aux écoliers et écolières de Neuchâtel et environs

CONCOURS GRATUIT DES «PETITS RONDS»
Sans obligation d'achat

ATTENTION : cette annonce tient lieu de formule de concours.

OBJET DU CONCOURS : compter le nombre de petits ronds en couleurs placés dans nos vitrines Nos 6-7-10-11.
Répondre au plus juste à la question No 5.

Au palmarès des prix : 7 bons pour 1 vol avion Transair de 15 minutes
1 bon d'achat de 10 fr.
14 bons d'achat de 5 fr.

CONCOURS

1. Combien y a-t-il de ronds rouges dans la vitrine No 6 ? Réponse.....
2. » » » » » bleus » » » No 7 ? Réponse.....
3. » » » » » jaunes » » » No 10 ? Réponse.....
4. » » » » » verts » » » No 11 ? Réponse.....
5. Quel est le diamètre du rond rouge placé en évidence au 2me étage de nos magasins ?
Réponse..... mm

Avec l'aide de maman ou de papa, et en rapportant au 2me étage la présente feuille de concours qu'il faut découper ici, chaque enfant peut répondre à la question No 5 et recevra une première récompense.

CLOTURE DU CONCOURS : samedi 5 mai. **PUBLICATION DES RÉSULTATS :** mercredi 9 mai, à 14 h 30, au 2me étage de nos magasins. En cas d'égalité, un tirage au sort désignera les gagnants. Les parents sont cordialement invités à y assister. Aucune correspondance ne sera ouverte au sujet du présent concours. Les familles de nos employés ne sont pas autorisées à concourir.

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

Adresse : localité de l'élève ..... Rue et No .....

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

LE GRAND MAGASIN POUR TOUS

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le «plan Kennedy» pourrait être partiellement accepté

La Suisse pourrait tirer profit de la conclusion d'un accord tarifaire entre les Etats-Unis et le Marché commun

Du correspondant parisien de la C.P.S. pour les affaires économiques :

Le communiqué publié le 12 avril à la Maison-Blanche à l'issue des conversations entre MM. Kennedy et Hallstein ne laisse pas de doute sur le fait que les présidents des Etats-Unis et de l'exécutif du Marché commun ont réalisé une large unanimité de vues quant au rapprochement qu'il convient, selon eux, de réaliser entre l'Europe des Six et l'Amérique. L'« occasion historique pour construire un « partnership » atlantique fondé sur une étroite coopération entre deux partenaires égaux » dont fait état ce communiqué préfigure apparemment la réalisation du fameux « plan Kennedy » prévoyant un abaissement des droits de douane allant jusqu'à leur suppression totale pour certaines marchandises entre les Six et les Etats-Unis.

La France a déjà manifesté sa réticence devant ce projet, celui-ci risquant, selon elle, d'aboutir à une véritable « zone de libre-échange » dont le nom même est abhorré à Paris. Il y a pourtant dans le « plan Kennedy » une disposition que le gouvernement français n'a peut-être pas mise en valeur au cours de ses réflexions politiques : Le président américain n'entend pas créer une zone de libre-échange, mais il a bien spécifié que les négociations devant aboutir à la réalisation de son plan auront lieu selon les « règles du G.A.T.T.».

En clair cela signifie que l'abaissement tarifaire entre les Etats-Unis et la C.E.E. ne sera pas exclusif, comme ce serait le cas pour une zone de libre-échange. Un arrangement qui verrait le jour au sein du G.A.T.T. aurait pour effet d'étendre aux pays tiers, même à certains pays communistes, les avantages des réductions tarifaires convenues entre l'Europe des Six et l'Amérique. Il est vrai que par le jeu de la « spécification » des marchandises faisant l'objet de l'arrangement, certains « intrus » peuvent être éliminés. Ainsi, par exemple, on ne supprimera pas les droits de douane sur « les voitures automobiles » tout court, mais uniquement sur les modèles présentant telles caractéristiques de poids, de puissance et autres, ce qui permet une discrimination de fait qui n'en est pas en droit.

A vrai dire, le communiqué de la Maison-Blanche ne porte pas acceptation du plan Kennedy par la C.E.E., mais il se contente d'affirmer « l'appui sincère » de M. Hallstein « au programme du président ». L'objet de ce programme étant repris en ces termes : « réduire les obstacles au commerce, sur une base non discriminatoire, entre les deux grandes unités commerciales, les Etats-Unis et la C.E.E. », il n'est plus, en réalité question de supprimer les droits de douane, mais simplement de les réduire. M. Hallstein ne s'est donc pas avancé trop loin, il n'a pas « fait le mur », mais il semble au contraire avoir pleinement tenu compte des réserves élevées par le gouvernement français.

La Suisse pourrait en tirer profit

Il n'en demeure pas moins que la réalisation du plan Kennedy peut considérablement modifier les données du problème européen, tel que l'envisage la Suisse. Du fait que les abaissements décidés sur les tarifs américains et du Marché commun seront multilatéraux, il y aura bien des miettes qui tomberont de cette bonne table et que nous pourrons ramasser sans avoir à fournir de contrepartie. Nous pourrons même « améliorer cet ordinaire » en engageant nous-mêmes des négociations tarifaires au G.A.T.T. avec les Six. Cela finira peut-être par donner, sur le plan commercial, un résultat dont notre économie — qui sait ? — se félicitera un jour.

Certes, le Conseil fédéral avec son plan d'association à la C.E.E., nourrit des ambitions plus vastes. M. Wahlen l'a encore expressément souligné lors de la dernière conférence ministérielle de l'A.E.L.E, à Genève, en affirmant que nous étions prêts à sacrifier sur l'autel de l'intégration économique plus que sur celui de la petite zone de libre-échange.

Mais si ce plan d'association devait tourner court ? C'est là une hypothèse qu'il convient d'envisager d'autant plus qu'entre MM. Kennedy et Hallstein, il a aussi été question de la demande des neutres de l'A.E.L.E. Du côté américain, on est toujours réservé, et il semble bien que tant le président que son sous-secrétaire d'Etat, M. Georges Ball, ont sérieusement mis en garde leur interlocuteur européen contre un agrément trop hâtif que Bruxelles pourrait donner aux demandes présentées par Vienne, Stockholm et Berne. Ce que Washington craint, c'est une certaine revalorisation du principe de la neutralité, revalorisation mal venue au moment où des pays comme l'Allemagne fédérale — coincée entre l'Est et l'Ouest — et l'Italie — en prise avec les problèmes de « coexistence intérieure » que pose l'ouverture à gauche — pourraient être tentés d'opter à leur tour pour un désengagement vis-à-vis de l'O.T.A.N. et des principes politiques des traités de Rome.

La Coopérative de fabricants suisses d'horlogerie a créé un centre technique pour le contrôle des ébauches et des fournitures

La Coopérative de fabricants suisses d'horlogerie — qui groupe 131 fabricants d'horlogerie (70 lors de sa fondation le 4 avril 1960) — a tenu son assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Charles Ed. Virchaux, de la Chaux-de-Fonds.

Le rapport de gestion présenté par M. J.-P. Hagger, directeur, passe en revue les nombreuses actions entreprises par la Coopérative au cours de 1961 :

Achats en commun (ébauches, fournitures, etc.), uniformisation des exécutions, production et vente en commun ont constitué les principales actions déployées par cette concentration. Des avantages substantiels en ont résulté pour les membres.

Dans le domaine de la production, deux chaînes de remontage ont été installées, l'une pour des montres dames, l'autre pour des montres hommes.

On sait d'autre part que, pour les ventes, la compagnie des montres Jaquet-Droz S.A. a été fondée ; cette société groupe 81 actionnaires, membres de la coopérative.

Avant d'aborder le programme pour 1962, le président de la coopérative a rappelé que cette année sera riche en événements pour l'industrie horlogère suisse (mise en vigueur officielle du contrôle technique des montres, échéance de la convention collective, projet de loi sur les cartels, etc.)

Parlant plus particulièrement de la convention collective, l'orateur a relevé que ce contrat ne peut en aucun cas être maintenu dans sa forme actuelle si l'on veut permettre, entre autres, un accroissement de la capacité de concurrence de notre industrie.

En 1962, la coopérative poursuivra ses efforts en vue de développer au mieux les actions entreprises (achats en commun, rationalisation, fabrication et vente en commun). Dans le domaine de la fabrication par exemple, l'installation d'une troisième chaîne de remontage est prévue.

Le président de la coopérative a mis l'accent sur la création d'un centre technique ayant notamment pour tâche de contrôler les ébauches et les fournitures, ces pièces d'horlogerie n'étant pas soumises à un contrôle obligatoire, ce qui représente une lacune du statut légal de l'horlogerie.

La mise sur pied d'un tel organisme devenait indispensable eu égard premièrement à l'introduction d'un contrôle obligatoire de la marche des montres, deuxièmement aux exigences imposées par le remontage à la chaîne et troisièmement à la qualité de certaines fournitures. En outre, un tel centre est le corollaire naturel d'un bureau d'achat important tel que celui de la coopérative.

La coopérative met ainsi à la disposition de ses membres les moyens techniques perfectionnés permettant de juger, selon des méthodes statistiques éprouvées et sur des bases logiques et scientifiques, en collaboration avec les fournisseurs, de la qualité des produits qui lui sont livrés.

L'action de la coopérative sur ce plan technique se manifeste dans trois directions :

- Contrôle qualitatif des livraisons (ébauches, assortiments, balanciers, spiraux, ressorts, pierres et pivotages).
- Etude de différents problèmes techniques particuliers aux membres de la coopérative mais d'un intérêt général.
- Conseils et échanges d'informations.

Avec la création de ce centre technique, la coopérative franchit une étape supplémentaire et importante, étape qui doit se solder, dans un proche avenir, par des résultats positifs dans les domaines du remontage et de la qualité des produits.

Les membres de la coopérative ont souscrit à l'unanimité au rapport de gestion, ainsi qu'au programme pour 1962.

COUPS DE CISEAUX

La navigation fluviale en Suisse

Sous le titre « Vers un développement de la navigation fluviale en Suisse », le journal des Associations patronales a publié une intéressante étude sur la question des transports par eau. Après quelques considérations sur la liberté de navigation sur le Rhin ainsi que sur l'aménagement de l'Aar et du Rhin supérieur, l'article poursuit :

Face aux problèmes que pose l'intégration économique de l'Europe occidentale, la Suisse a tout intérêt à une amélioration des transports intereuropéens et à la réduction de leur coût, ce qui ne ferait que contribuer aux capacités concurrentielles des industries helvétiques. Déjà, les industries intéressées à la future navigation sur le Rhin supérieur et l'Aar se préoccupent de l'acquisition de terrains dans la vallée rhénane ou le canton d'Argovie, notamment, en vue des possibilités qui vont s'offrir à elles le jour où les péniches remonteront le Rhin et l'Aar jusqu'au cœur de la Suisse. Les voies navigables contribuent au développement de l'économie. On a pu le constater une fois de plus après l'aménagement, en Allemagne, du Neckar et de la Weser ; dans les vallées de ces deux fleuves, l'industrie a pris un essor remarquable qui a dépassé de loin les prévisions les plus optimistes...

Une fois le Rhin supérieur ouvert à la navigation, des régions jusqu'ici peu industrialisées pourront se développer et serviront de remèdes contre l'agrandissement démesuré des grandes villes.

Non seulement les voies navigables ne réduisent pas la surface cultivable du pays, mais elles permettent d'ouvrir à la culture des régions qui jusque-là étaient classées dans la rubrique des « terrains improductifs ». Enfin, le tourisme ne saurait qu'être favorisé par la navigation fluviale. L'exemple le plus probant est le succès que remporte la navigation touristique sur le Rhin, entre Schaffhouse et le lac de Constance, et sur l'Aar, entre Soleure et les lacs de Bienne et de Neuchâtel.

Le transport fluvial pourrait également alléger le trafic ferroviaire sur certaines lignes encombrées et le développer sur d'autres moins favorisées :

Le Rhin supérieur et le canal transhelvétique permettraient de décongestionner les ports de Bâle et d'alléger la tâche des CFF, notamment sur le parcours Olten - Zurich. En revanche, d'autres lignes, jusqu'ici peu fréquentées, gagneraient en trafic et en importance, grâce aux transports qui se dirigeraient vers les régions en voie de développement, ce dernier rendu possible grâce à la navigation sur le Rhin supérieur et l'Aar et au canal transhelvétique.

Tout le système des transports en Suisse — chemins de fer, routes et voies navigables — est actuellement dominé par les perspectives qu'ouvre l'intégration économique européenne. De nouveaux moyens de transport peuvent parfaitement se développer sans que les moyens existants en pâtissent le moins du monde. De plus, une occasion bienvenue se présente maintenant de coordonner la navigation fluviale future avec les exigences de la lutte contre la pollution des eaux et la nécessité de protéger les sites et les beautés naturelles du pays, suivant en cela l'exemple de ce qui s'est fait dans des pays voisins.

Enfin, après avoir affirmé que certaines industries suisses auraient à souffrir d'un isolement de la Confédération dans le domaine des transports fluviaux intereuropéens, l'article conclut :

Le Rhin supérieur et le canal transhelvétique auraient un rôle important à remplir dans le cadre du réseau fluvial de l'Europe intégrée, sans parler de l'importance que ces voies navigables présentent pour l'économie suisse. Il s'agit maintenant d'adapter les projets de ces deux entreprises aux normes-standards « européennes » en ce qui concerne notamment le tonnage des navires. Il faudrait aussi associer, dans les plus brefs délais, notre voisine l'Autriche au traité germano-suisse concernant l'aménagement du Rhin supérieur.

En ce qui concerne les barrages à établir sur le Rhin et sur l'Aar, les projets sont terminés et il serait possible de procéder à leur exécution, dès que le traité germano-austro-helvétique aura été conclu, en commençant par le tronçon Rheinfelden - embouchure de l'Aar. Ensuite, on s'attaquerait au tronçon conduisant à Brougg et à Eglisau, ce qui constituerait la première phase d'une réorientation des transports et ouvrirait la voie à un regroupement éventuel des industries intéressées. Il serait souhaitable de terminer les travaux sur le Rhin supérieur au plus tard en 1970, année où sera achevée la voie fluviale allemande du Rhin au Danube. Ensuite seraient entrepris les travaux de construction du canal transhelvétique.

On ne peut que se féliciter de cette prise de position tout en souhaitant cependant que la construction du transhelvétique commence le plus rapidement possible maintenant qu'un premier pas est fait avec le départ de la deuxième correction des eaux du Jura.

COMPLEXE ANTIRIDES
DIADERMINE-S
En application matin et soir, permet le maquillage et dispense de l'emploi de tout autre produit de soins de beauté
empêche la formation des rides arrête leur évolution

« It is a long way »

L'ajournement « sine die » de la brève conférence du 18 avril des ministres des affaires étrangères des Six ne peut avoir surpris que ceux qui, prenant leurs désirs pour des réalités, s'imaginent que l'intégration européenne ne dépend plus que de quelques formalités. En réalité, la partie qui se joue est trop complexe et trop importante pour être menée rapidement. On peut même soutenir que dans cette affaire, la précipitation, la rigidité des positions et les affirmations tranchantes sont autant d'obstacles à une évolution indispensable, mais qui doit être conduite avec d'autant plus de diplomatie et de ménagements qu'elle décidera de l'avenir de notre continent.

Contradictions et méfiance

Si les délibérations des représentants des six pays de la C.E.E. ont abouti à une impasse, c'est qu'elles portaient sur un ensemble de problèmes contradictoires et confus. Il y a d'une part la crainte des petits Etats, Belgique, Pays-Bas, de se voir imposer la volonté des grands, France, Allemagne, Italie. Il y a d'autre part l'inconnue britannique qui pèse toujours davantage sur les décisions à prendre en ce qui concerne les engagements futurs. En refusant de s'engager à signer un traité fixant plus étroitement l'union politique européenne, avant que la Grande-Bretagne ait « franchi le cap », les ministres belges et hollandais ont, dans une certaine mesure, défendu la thèse anglaise, selon laquelle les nouveaux accords ne devraient pas être mis sur pied sans consultation préalable avec le gouvernement britannique.

On arrive donc à cette situation paradoxale dans laquelle ce sont les Etats partisans de la supranationalité qui ont mis les pieds contre le mur en invoquant la nécessité d'associer la Grande-Bretagne aux délibérations sur le nouveau traité, alors que celle-ci est opposée à l'intégration et ne veut pas aliéner sa souveraineté entre les mains d'une organisation supranationale telle que la désirent la Belgique et les Pays-Bas. Or, comme cet imbroglio provient de la méfiance des uns à l'égard des autres, il sera difficile à dénouer. Belges et Hollandais se méfient de la France et de ses prétentions à ériger les « grands » en conducteurs de la communauté. La France craint de voir l'Allemagne sollicitée par le « vide oriental », le jour où Berlin, abandonné par les Américains, tomberait sous le joug russe ; l'Italie se méfie de tout le monde et craint de ne pas pouvoir s'assurer une place proportionnée à son importante démographique ; l'Allemagne n'a qu'une sympathie très modérée à l'égard de l'Europe des patries chère à de Gaulle, dans laquelle elle voit une habile tentative française de conserver une situation privilégiée. Enfin chacun sait bien que la Grande-Bretagne, fidèle à sa politique traditionnelle, entend jouer avant tout un rôle d'arbitre et jouer les unes contre les autres les nations du continent pour défendre ses intérêts toujours excentriques à l'Europe.

A voir s'embrouiller cet échevau, on ne peut que se féliciter de la prudence de nos autorités. Si nous étions déjà embarqués dans cette galère, nous aurions à prendre parti, ce qui ne serait nullement agréable, et si nous nous abstenions, nous ferions piètre figure. Autant se trouver derrière la porte des délibérations et attendre que les « engagés » aient réussi à se mettre d'accord, ce qui prendra encore du temps.

Philippe VOISIER.

La marine marchande grecque est en plein essor

La mer a toujours été la grande vocation des Grecs et, depuis la plus haute Antiquité, elle constitua l'élément le plus positif de leurs activités. La marine marchande grecque fut non seulement un fructueux moyen d'échanges commerciaux, mais aussi le précieux instrument qui facilita les apports culturels et l'épanouissement de la civilisation hellénique. Au cours de ces dernières années, le développement de la marine marchande grecque fut vraiment extraordinaire, sans précédent dans sa longue et prestigieuse histoire.

En 1962, la marine marchande grecque est le triple en tonnage de ce qu'elle représentait avant la dernière guerre mondiale. Elle compte 1200 unités de types divers, soit 6,8 millions de tonnes. La plus forte augmentation en bateaux et en tonnage fut enregistrée au cours des trois dernières années, car la stabilité politique et le plan de développement économique activement appliqué par le gouvernement Caramanlis ont grandement facilité le retour de nombreux bateaux sous le pavillon national.

Sixième place dans le monde

Actuellement, la Grèce occupe la sixième place sur le plan mondial. Elle se place immédiatement après le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Norvège, la Libéria, le Japon.

Mais si tous les bateaux appartenant à des armateurs grecs étaient rapatriés, la Grèce se placerait automatiquement à la troisième place.

La composition de la flotte marchande grecque se présente comme suit : 805 cargos de transport, 63 cargos de ligne, 130 tankers, 68 paquebots, 91 navires divers, avec un tonnage total de 6,393,864 tonnes.

Il faut noter que l'écart entre le nombre des bateaux et celui de 1200 indiqué plus haut s'explique par les demandes d'enregistrement faites par des armateurs grecs et qui ne sont pas encore régularisées.

Il faut signaler d'autre part que l'âge des bateaux indique que 41,3 % des cargos ont été construits au cours de la période 1950-1960 et 54,2 % entre 1940 et 1950. 85,1 % des tankers ont été construits entre 1950 et 1960 et 11,2 % entre 1940 et 1950.

Développement des lignes de tourisme

Un effort particulier est également fait dans les lignes de cabotage et de grand tourisme. Des ferry-boats modernes relient la Grèce à l'Italie, et trois nouveaux paquebots de luxe seront bientôt affectés aux touristes qui voudront visiter les merveilleuses îles grecques.

Les revenus en devises de la marine marchande ont dépassé 100 millions de dollars en 1961 (35,5 millions de dollars en 1955). Ces recettes sont d'une grande importance pour l'économie du pays, car elles couvrent une partie du déficit de la balance commerciale tout en assurant du travail à plus de 50,000 personnes, plus particulièrement recrutées dans les îles.

Le nouveau Prix Nobel de littérature présente quelques passages de son livre. D'un geste noble, il passe la main dans ses longs cheveux blancs. Un sourire éclaire son beau visage. Ravi, vous savourez les finesses d'un style de haute tenue. Vous aimez le raffinement. Vous appréciez la classe. Nous serons donc heureux de vous accueillir dans nos salons de fine mesure.
PKZ FINE MESURE
Fine mesure... à votre mesure · Neuchâtel, Tél. 51668

207
Madame allie à l'élégance
La gourmandise et la raison
Aussi sert-elle en abondance
Ce bon fromage à la maison!

Tilsit
Ah! quel fameux fromage, A toute heure, à tout âge!

Les indemnités allouées au personnel fédéral pour le service du dimanche et de nuit

La révision récente de l'ordonnance sur les rapports de service des fonctionnaires de l'administration générale de la Confédération et des CFF apportent à ceux-ci une amélioration de leurs conditions matérielles d'existence. C'est ainsi qu'elle a eu pour effet de relever les indemnités pour service du dimanche et service de nuit. Pour chaque heure de travail, l'indemnité s'élève au quart du montant maximum horaire de la classe de traitement dans laquelle le fonctionnaire est rangé, mais à 1 fr. 20 au moins. L'indemnité pour service du dimanche est versée pour le travail accompli le dimanche, à Nouvel-An, à l'Ascension et à Noël, ainsi qu'à trois autres jours fériés généraux que désignera le département des finances et des douanes. L'indemnité pour service de nuit est versée pour le travail accompli entre 21 heures et 6 heures ; elle s'élève à 1 fr. 20 pour chaque heure entière ou entamée.

Selon le règlement des ouvriers, le supplément de salaire pour heures supplémentaires, travail de nuit et travail du dimanche est de 25 % du salaire horaire versé. Pour le travail temporaire ou durable par ordre la nuit ou le dimanche, l'ouvrier a droit à un supplément de salaire de 50 % du salaire horaire. En outre, l'ouvrier a droit à une indemnité pour horaire de travail irrégulier, s'il en résulte des frais supplémentaires pour lui. Cette indemnité est versée lorsqu'il entre en service de 6 h à 6 h 30 y compris, ou s'il remplit ses fonctions sans interruption entre 12 et 13 h ou entre 18 h 30 et 19 h 30. Cette indemnité s'élève chaque fois à 1 franc.

Sur la base des dispositions transitoires des ordonnances revisées sur les rapports de service des fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération, l'augmentation ordinaire de traitement pour le 1er janvier 1962 se calcule d'après l'ancien droit, tandis que l'augmentation extraordinaire de traitement consécutive à la promotion au 1er janvier 1962 se calcule d'après le nouveau droit. Cette majoration s'élève uniformément à 150 fr. pour tous les fonctionnaires et employés, le montant maximum de la classe de traitement entrant en considération ne pouvant cependant pas être dépassé. Alors que les nouvelles dispositions concernant les indemnités pour service du dimanche et service irrégulier sont entrées en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 1962, celles concernant le service de nuit et les voyages de service ont pris effet le 1er avril courant. (C.P.S.)

MOTS CROISÉS

Problème No 765

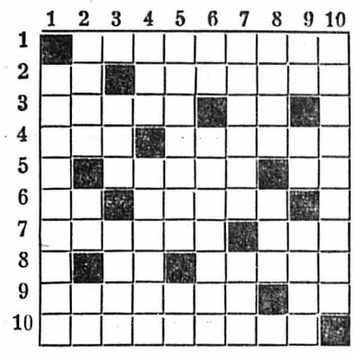

HORIZONTALEMENT

1. Certains étaient des vedettes.
2. Fleuve. — Altérée par l'air.
3. Second. — Sur la Bresle.
4. S'ajustera. — Ouverture anatomique.
5. Endroit où l'on renvoie la balle. — Il est difficile de le battre.
6. Article. — Noires, en parlant des sangliers.
7. Femelle d'un animal. — Fait partie de la Suisse.
8. Début d'un grand lac. — Elle permet de changer d'air à volonté.
9. Gorger de boisson. — Symbole chimique.
10. Rendue malpropre.

VERTICALEMENT

1. Est parfois chargée de balles.
2. Est faite par des courtisans. — Pronom. — Débute dans la nuit.
3. Bruit sec. — Tête à éviter.
4. Etre rampant. — Difficile à comprendre.
5. Grandes artères. — Dans la gamme.
6. Voie. — Vaisseaux à sens unique.
7. Sans ressort. — Point de saignée.
8. Permet de conserver de nombreux objets. — Direction.
9. Note. — Symbole chimique. — Est riche chez V. Hugo.
10. Nom d'une guerre civile.

Solution du No 764

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	I	M	U	L	E	R	A	S	■
2	A	D	O	R	E	■	E	P	A	R
3	N	E	O	N	■	C	A	R	I	E
4	G	E	R	E	S	■	L	E	S	T
5	L	■	E	■	A	N	E	■	I	R
6	I	F	■	R	A	I	■	P	■	A
7	E	L	O	I	■	D	E	L	A	I
8	R	E	C	R	U	■	T	E	S	T
9	S	U	R	E	■	T	A	U	P	E
10	■	R	E	S	T	A	U	R	E	S

RADIO et TÉLÉVISION

Jeudi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, premiers propos. concert matinal. 7.55, bulletin routier. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, midi à quatorze heures, avec à 12 h, divertissement musical ; 12.10, le quart d'heure du sportif ; 12.30, c'est ma tournée ; 12.45, informations ; 12.55, feuilleton ; 13.05, disco-matic ; 13.40, du film à l'opéra.

16 h, entre 4 et 6... : 16 h, entretien avec... ; 16.20, la vie culturelle en Italie ; 16.25, bol d'airs et de chaneons ; 17 h, radio-jeunesse ; 17.35, piano, quatuor de cuivres. 18 h, l'information médicale. 18.15, le micro dans la vie. 18.45, soufflons un peu. 19 h, ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, échec et mat. 20.20, discoparade. 21 h, festival à Salzbourg, feuilleton d'E. de Keyser, adaptation d'Andrée Béart-Arosa. 21.30, le concert du jeudi, avec l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 23 h, araignée du soir. 23.15, hymne national.

Second programme

19 h, jeudi soir... musique légère et chansons. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, en vitrine. 20.20, feuilleton. 20.30, disc-o-matic. 21.05, radio-jeunesse. 21.30, les lumières de la ville. 22 h, en avant-première : swing-sérénade. 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, joyeux réveil. 6.50, pour un jour nouveau. 7 h, informations. 7.05, extrait de la Messe en ré mineur, de Bruckner. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, chants populaires italiens. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, Orchestres récréatifs. 13.30, orchestre de Louisville. 14 h, pour madame.

16 h, Uller Dubi vous présente deux livres. 16.30, musique de chambre. 17.30, pour les enfants. 18 h, voix disparues. 18.30, chronique de Suisse centrale. 18.45, musique populaire de Suisse centrale. 19 h, actualités. 19.20, communiqués 19.30, informations, écho du temps. 20 h, concerto de Liszt. 20.20, « Die Braut von Bregenz », pièce de H. Hartung. 21.05 quintette, de M. Reger. 21.40, entretien 22.15, informations. 22.20, sonate, de I. Pizzetti. 22.55, orgue.

TÉLÉVISION ROMANDE

17.30 à 18.30, en relais du programme alémanique : l'heure des enfants. 20 h téléjournal. 20.15, attachez vos ceintures production écrite et réalisée par Jacques Languirand : ce soir : autour de Mexico 20.40, « L'Impasse des deux anges », film de Maurice Tourneur. 22.10, dernières informations. 22.15, à 22.30, téléjournal

ÉMETTEUR DE ZURICH

17.30, pour les jeunes. 20 h, téléjournal 20.15, le livre de la semaine. 20.20, « Oncle Harry », pièce de Thomas Jacob. 22.10, téléjournal.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Bio : 20 h 30, L'Ange des maudits.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Coup de minuit.
Palace : 15 h et 20 h 30, Le Grand Jeu.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Vie privée.
Rex : 20 h 30, Le Temps du ghetto.
Studio : 15 h et 20 h 30, Ailleurs, l'herbe est plus verte.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Dr Kreis, Seyon-Trésor

De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition

Exposition au Casino de la Rotonde

ménage moderne

du 25 au 30 avril, de 14 à 22 h

ménage moderne

armourins neuchâtel

Participez à notre grand concours

armourins neuchâtel

Appareils ménagers et meubles de jardin

Le romantisme ne perd jamais ses droits...

en lingerie fine pas davantage, où le troublant nylon imprimé rivalise avec dentelles et volants.

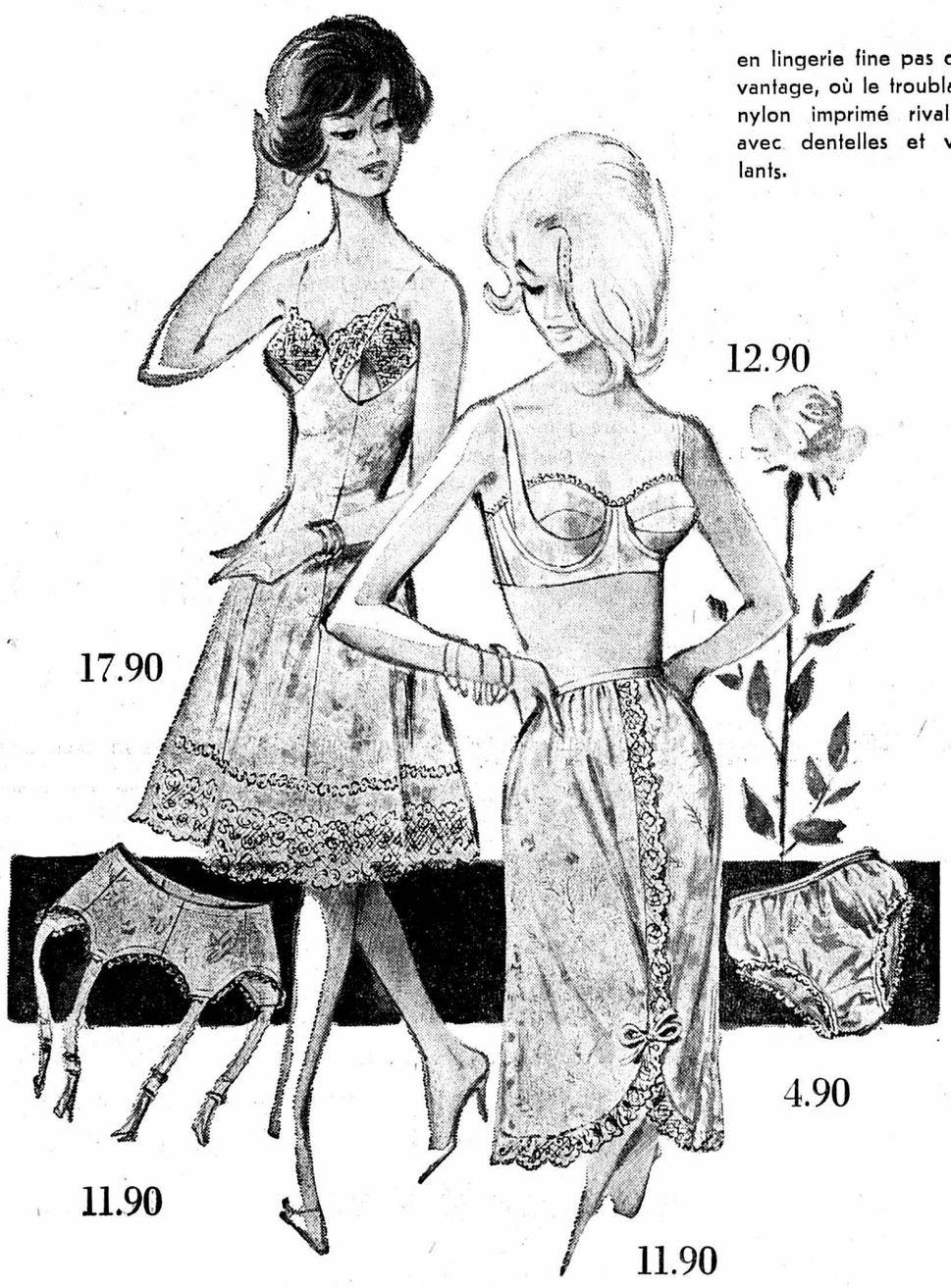

La combinaison . . 17.90
Le jupon 11.90
Le porte-jarretelles 11.90
Le bikini 4.90

Coloris blanc, lilas, mauve

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

Rayon lingerie 1er étage

ogo

La Treille

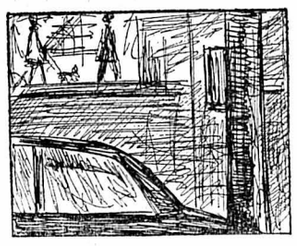

et le jour "j"

L'action du jeudi — Fromage en boîte « Rival »
½ gras 1.20
¾ gras 1.35
assorti 1.50

La vedette du jeudi — Diplomate aux ananas la pièce -.75

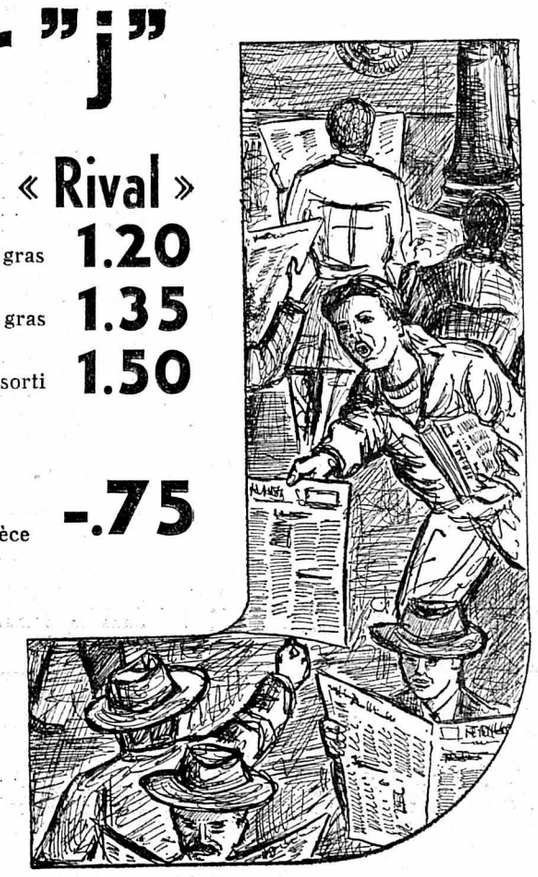

Le cadeau du jour «j» pour tout achat de Fr. 10.- et plus

agence générale NECCHI

pour échanger, acheter votre machine à coudre...

télé-service (038) 5 34 24
vous renseigne sur :
1. le modèle correspondant à vos besoins
2. les conditions adaptées à votre budget
3. les meilleures occasions du moment

le grand comptoir de la machine à coudre Wettstein
Seyon 16 Neuchâtel

Sans chantier, sans désordre, en quelques heures vos sols seront habillés sur mesure et dotés d'un confort intégral à un prix qui vous surprendra avec tonisol et tapilux.

TONISOL
incomparable par sa qualité
— absorbe les bruits des pas et autres bruits d'impact,
— extrêmement résistant à l'usure, aux taches, aux rayures,
— confortable, imperméable, imputrescible et non glissant,
— pas besoin d'être ciré, une serpillière humide suffit à son entretien.
Dans une gamme de coloris jeunes, en uni, jaspé, chiné, moquette, carrelage.

TAPILUX
— tissage spécial avec trame renforcée vinyl,
— pure laine, coloris à votre choix.

N'hésitez pas à nous consulter

armourins neuchâtel

125.-
toit 23.—
très beaux tissus
teintes agréables
rouge, jaune
vert, bleu, noir

un sentiment de bien-être

SIDO-RELAX dispose d'un système simple de réglage : assis, étendu ou relaxé

BAILLOD

Quincaillerie, rue du Bassin 4, Neuchâtel, (038) 5 43 21

JEUDI - SPORTS

RÉSUMONS

Le championnat suisse de football ayant cédé le pas à la coupe durant les fêtes de Pâques, notre rubrique des marqueurs a été quelque peu mise en veilleuse. Seuls des joueurs lausannois figurent cette fois au tableau. Dommage que dans cette statistique ne soient pas mentionnés les joueurs suisses évoluant à l'étranger. Car il est certain que notre compatriote Eschmann figurerait en bon rang. Il a d'ailleurs prouvé son efficacité, lundi à Pontarlier, en réalisant trois buts contre ses anciens coéquipiers genevois. Le Parisien d'adoption réussira-t-il semblable exploit le 9 mai à Wembley. Il est permis d'en douter car nos représentants affronteront alors les meilleurs joueurs d'Angleterre. Et, on le sait, lorsqu'ils évoluent devant leur public, les Anglais ne sont guère disposés à faire des cadeaux.

Si le football déplace les foules, le motocross compte lui aussi de nombreux spectateurs. Plusieurs compétitions importantes auront lieu durant la saison dans notre pays. Parmi lesquelles il convient de ne pas oublier celle de Saint-Blaise que tous les fervents de notre région ne voudront pas manquer.

Wl.

Les adeptes du motocross ne chômeront pas cette année

Encore deux épreuves d'importance mondiale cette saison en Suisse

Le motocross reste en 1962 l'épreuve la plus populaire du motocyclisme. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre de courses qui seront organisées : vingt-deux manifestations et non des moindres ! Fait remarquable, trois épreuves de premier plan sont courues en Suisse : une manche du championnat du monde 250 cmc, une du championnat du monde 500 cmc et l'épreuve la plus importante, la plus dure aussi : le motocross des Nations.

Cette épreuve par équipes nationales où les trois meilleurs coureurs de chaque pays participent au classement, pour autant bien entendu qu'ils aient fait toute la course.

Ces grandes épreuves compensent, en qualité, la diminution du nombre de courses par rapport à l'an dernier. Dans notre région, les motocross suivants n'auront pas lieu : Cudrefin, Sugiez, le Locle, la Chaux-de-Fonds, Cossonay, Payerne.

Espoirs

Par catégorie nous trouvons : neuf courses en 250 cm³ nationale dont cinq comptent pour le championnat suisse, six courses en 250 cm³ internationale dont quatre de championnat, dix épreuves en 500 cm³ nationale dont cinq

pour le championnat et enfin quinze courses 500 cm³ internationale, quatre de celles-ci comptant pour le titre. Les juniors prendront cinq départs en 250 cm³ et treize en 500 cm³. Ce n'est pas cette année que nos coureurs seront au chômage.

Les manches suisses des championnats du monde 250 et 500 cm³ verront ou ont vu au départ plusieurs de nos représentants. D'abord à Lausanne, en 250 cm³, nos coureurs avaient une lourde tâche à remplir car en petite cylindrée nos « inters » manquent de métier et de matériel. En 500 cm³ à Bremgarten, Rapin sera certainement le seul à tenir tête aux ténors étrangers. Mais il ne faut pas sous-estimer von Arx, Courajod s'il est dans un bon jour, Kunz, Jacques Langel et, qui sait si le vétéran Thévenaz n'en profitera pas pour montrer qu'il faut encore compter avec lui.

Esprit d'équipe

Le motocross des Nations pose un problème délicat : la formation d'une équipe homogène de trois hommes et un remplaçant. Il serait juste de trouver dans cette formation Rapin, Langel, Von Arx et Courajod. Mais la commission sportive nationale décidera de cela au vu des résultats du début de la saison. N'oublions pas que pour une épreuve aussi pénible il ne suffit pas d'être brillant pilote, il faut aussi avoir un bon moral et surtout un sens de la course d'équipe développé afin de pouvoir aider ses coéquipiers au maximum. Et pour cela le directeur de l'équipe fait beaucoup. Confiance donc à M. Recordon qui a déjà accompagné notre équipe ces années passées.

Voici le calendrier de la saison 1962 de motocross :

29 avril : Winterthour ; 6 mai : Regensdorf; 13 mai: Saint-Blaise; 20 mai: Tavannes; 20 mai: Frauenfeld; 27 mai: Olten-Trimbach ; 3 juin : Bremgarten (championnat du monde) ; 24 juin : Moutier ; 1er juillet: Schönenwerd (ZH) ; 1er juillet : Bex : 15 juillet : Broc ; 22 juillet : Yverdon ; 5 août : Saint-Gall; 19 août : Bienne; 26 août : Wohlen (Motocross des Nations) 2 septembre: Burgistein ; 9 septembre: Saaland (ZH) ; 23 septembre : Bullet ; 23 septembre : Lucerne ; 30 septembre: Albis (ZH).

J. F.

« Non, messieurs », a dit le gardien lausannois Kunzi, tant aux attaquants de Grasshoppers qu'à ceux de Bellinzone.

(Photo Spy)

Les footballeurs lausannois n'ont pas été les seuls à s'illustrer parmi les marqueurs suisses

Eschmann en grande forme

Les marqueurs lausannois ont brillé ces derniers jours. La preuve ? Ils étaienti en action à l'occasion des deux seuls matches officiels qui se soient joués pendant les fêtes de Pâques : la veille de Vendredi saint en championnat contre Grasshoppers, lundi en finale de coupe de Suisse face à Bellinzone.

Sept buts ont été réussis lors de ces deux parties. Les auteurs ? Tous Lausannois ! Le match Lausanne - Grasshoppers mettait en présence deux excellents marqueurs: von Burg et Glisovic. Mais ni l'un ni l'autre ont eu l'occasion de battre le gardien adverse. Durr, Armbruster et Fauquex se sont chargés de faire plier l'échine d'Elsener.

Sans influence

Au classement général, ces trois tirs victorieux n'ont aucune influence en ce qui concerne les premières positions. Fatton (Servette) domine avec vingt-trois buts et comptait quatre longueurs d'avance sur Frigerio (La Chaux-de-Fonds).

En coupe de Suisse, les Lausannois ont attendu bien longtemps pour s'approprier le trophée Sandoz. Cette fois, Glisovic a rappelé son existence. Lors du premier but, un de ses tirs a été renvoyé par un montant de la cage de Rossini. Mais Hosp veillait et a visé juste. Le Yougoslave s'est racheté peu après en plaçant la balle au bon endroit. Quant à Durr, il trompait habilement le gardien tessinois grâce à un penalty. Ayant commencé la série, Hosp se devait de la terminer sur passe de Vonlanthen.

Eschmann en forme

Le même jour de la finale de la coupe de Suisse, un match intéressant se déroulait à notre frontière, plus précisément à Pontarlier, entre Stade Français et Servette. Il était intéressant du fait de la présence de Pottier et d'Eschmann dans les rangs de l'équipe parisienne ! D'aucuns savent que ces deux joueurs partiront (presque) certainement au Chili. Rappan aura été heureux en apprenant que Norbert Eschmann a réussi trois buts. Rappelons que Servette s'est incliné devant les Français par le résultat de 4 à 2.

R. Po.

Eschmann s'est mis en évidence contre Servette, lundi à Pontarlier, en réussissant trois buts.

LE TENNIS DE TABLE DANS LA RÉGION

Côte Peseux poursuit son ascension

Le championnat 1961 - 1962, mis sur pied par l'Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table, a pris fin. Quelques surprises ont été enregistrées dans les derniers matches.

En première ligue, Neuchâtel I a conservé la tête du début à la fin du championnat, alors qu'en queue de classement, Delémont I parvient à coiffer Tavannes II et à se maintenir dans cette catégorie pour la saison prochaine.

En deuxième ligue, Côte Peseux I, le néo-promu, termine le championnat aussi bien qu'il l'avait commencé, c'est-à-dire sans défaite, et évoluera en première ligue la saison 1962 - 1963. Signalons également la belle remontée de Tramelan I dans le deuxième tour, ce qui lui permet de se maintenir d'extrême justesse.

En troisième ligue, Neuchâtel III n'a pas connu de problèmes et a dominé largement la situation.

En quatrième ligue enfin, les deux vainqueurs de groupe, soit Aurora Fleurier I et Omega Bienne I, se sont affrontés pour l'ascension en troisième ligue. A la surprise générale, Omega I s'est imposé de justesse par 6-4.

Derniers résultats du deuxième tour :

1re ligue : Sapin I - Delémont I 9-1 ; Delémont I - Tavannes II 6-4 ; Delémont I - Bévilard I 3-7.

2me ligue : Tramelan I - Neuchâtel II 5-5 ; Maison des Jeunes la Chaux-de-Fonds I - Bévilard II 2-6.

3me ligue : Tavannes III - Neuchâtel III

4me ligue - I : Maison des Jeunes Neuchâtel I - Neuchâtel IV 5-5 ; Sapin III - Commune Neuchâtel II 6-0 ; Sapin III - Aurora II 6-3 ; Côte Peseux III - Neuchâtel V 5-5 ; Maison des Jeunes la Chaux-de-Fonds II - Sapin III 6-0.

4me ligue - II : Maison des Jeunes Neuchâtel II - Neuchâtel VI 5-5 ; M.d.J. Ntel III - Neuchâtel VI 2-6 ; M. d. J. Ntel II - Cernier III 6-2 ; M. d. J. Ntel III - Cernier III 3-6 ; M. d. J. Ntel II - M. d. J. Ntel III 6-3.

Finale de 4me ligue : Omega Bienne I - Aurora Fleurier I 6-4.

CLASSEMENTS FINALS POUR LA SAISON 1961 - 1962

PREMIÈRE LIGUE

	J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts
1. Neuchâtel I	12	12	0	0	94-26	24
2. Sapin I	12	7	1	4	75-45	15
3. Cernier 1	12	6	2	4	63-57	14
4. Bévilard I	12	6	1	5	57-63	13
5. Bienne II	12	5	1	6	62-58	11
6. Delémont I	12	1	2	9	27-93	4
7. Tavannes II	12	0	3	9	42-78	3

DEUXIÈME LIGUE

	J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts
1. Côte Peseux I	12	12	0	0	72-26	24
2. Bévilard II	12	7	2	3	62-42	16
3. Neuchâtel II	12	7	1	4	52-41	15
4. Sapin II	12	4	3	5	56-51	11
5. M.d.J. Chx-de-F. I	12	2	3	7	39-62	7
6. Tramelan I	12	1	4	7	37-66	6
7. Bienne III	12	1	3	8	34-67	5

TROISIÈME LIGUE

	J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts
1. Neuchâtel III	14	13	1	0	83-16	27
2. Côte Peseux II	14	10	0	4	71-40	20
3. Cernier II	14	9	0	5	65-45	18
4. Bévilard III	14	7	0	7	53-59	14
5. Tavannes III	14	6	1	7	58-62	13
6. M.d.J. Ntel I	14	4	1	9	45-68	9
7. Neuchâtel IV	14	3	1	10	40-69	7
8. Bienne IV	14	2	0	12	24-77	4

QUATRIÈME LIGUE I

	J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts
1. Aurora I	18	17	0	1	104-39	34
2. Commune Ntel I	18	12	2	4	97-56	26
3. Neuchâtel V	18	9	2	7	84-73	20
4. Bôle I	18	8	4	6	78-76	20
5. Le Locle II	18	8	2	8	69-76	18
6. Commune Ntel II	18	7	3	8	72-77	17
7. Sapin III	18	7	1	10	72-82	15
8. Côte Peseux III	18	5	3	10	64-89	13
9. Aurora II	18	5	0	13	53-90	10
10. M.d.J. Ch.-de-F. II	18	3	1	14	56-93	7

QUATRIÈME LIGUE II

	J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts
1. Omega I	16	15	0	1	91-22	30
2. Delémont II	16	13	2	1	89-34	28
3. Brunette I	16	9	2	5	71-54	20
4. Bévilard IV	16	6	6	4	79-62	18
5. M.d.J. Ntel II	16	6	3	7	58-71	15
6. Cernier III	16	5	2	9	65-77	12
7. Port I	16	3	4	9	52-86	10
8. Neuchâtel VI	16	4	1	11	48-79	9
9. M.d.J. Ntel III	16	0	2	14	26-94	2

Dans une prochaine chronique, nous parlerons spécialement du championnat corporatif de Neuchâtel et environs, et nous en publierons les classements finals 1961 - 1962.

Signalons toutefois que dimanche, se déroulera à Serrières le traditionnel tournoi de clôture individuel réservé aux participants du championnat corporatif. Deux challenges seront mis en compétition, l'un dans la série C, l'autre dans la série D.

La fédération hongroise de football a procédé au tirage au sort de la Mitropa-Coupe

Quatre équipes dont Juventus représenteront l'Italie

La Fédération hongroise, conformément au mandat reçu de la commission de la coupe d'Europe centrale (Mitropa-Coupe), a procédé au tirage au sort de cette épreuve pour 1962.

Seize équipes y participeront cette année : quatre hongroises, quatre italiennes, quatre tchécoslovaques et quatre yougoslaves. Voici le résultat du tirage au sort :

GROUPE A : Hradec Kralove, Dynamo Zagreb, Ferencvaros, Juventus.

GROUPE B : Partisan Belgrade, Banik Ostrava, Atllanta, M.T.K.

GROUPE C : Slovan Bratislava, Etoile Rouge Belgrade, Honved, Bologne.

GROUPE D : Voivodina Novisad, Spartak Trnava, Vasas, Fiorentina.

Dans chaque groupe, toutes les équipes se rencontreront aux dates suivantes : 13, 20 et 27 mai, 3. 10 et 7 juin. En demi-finales, le vainqueur du groupe A rencontrera celui du groupe C, et celui du groupe B le vainqueur du groupe D. Les demi-finales se joueront en match aller et retour, le 24 juin et le 1er juillet. La date de la finale sera fixée ultérieurement.

Qu'en pensez-vous ?

Les ogres russes

Les Valaisans ont une réputation de gros mangeurs. Mais nous croyons qu'ils ont trouvé leurs maîtres en les personnes des footballeurs d'Union soviétique. Jugez plutôt du petit déjeuner qu'ils ont « dégusté » récemment à 9 h 30 alors qu'ils séjournaient au Luxembourg. Voici ce repas d'oiseau : trente petits déjeuners complets, trente tomates, trente yoghourts, trente oranges, trente omelettes aux champignons, trente bifstecks pommes frites et trente assiettes de fruits. Il s'agissait du petit déjeuner, rappelons-le...

Contre la Suisse à Wembley

L'Angleterre alignera ses meilleurs joueurs

Pour recevoir la Suisse le 9 mai au stade de Wembley, l'Angleterre alignera les joueurs qui devraient former son équipe de base pour le Chili. Le onze anglais sera le suivant :

Ron Springett (Sheffield Wednesday); Jimmy Armfield (Blackpool), Ray Wilson (Huddersfield) ; Bobby Robson (West Bromwich Albion), Peter Swan (Sheffield Wednesday), Ron Flowers (Wolverhampton) ; John Connelly (Burnley), Jimmy Greaves (Tottenham), Gerry Hitchens (Internazionale de Milan), Johnny Haynes (Fulham) et Bobby Charlton (Manchester United). Le capitaine sera Johnny Haynes.

● Les demi-finales du tournoi européen universitaire, jouées en Belgique, ont donné les résultats suivants : Yougoslavie bat Autriche 4-0 (2-0) ; Belgique bat Allemagne de l'Ouest 3-0 (1-0).

● Match amical à Gênes : Sampdoria-Flamengo 3-1 (2-1).

EN QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● A Rome, le boxeur poids mi-lourd américain Freddie Mack, victime d'un accident de la route, s'est fracturé la clavicule droite et devra cesser toute activité pendant une quarantaine de jours. Cette blessure ne doit pas compromettre, selon les médecins, la carrière sportive de Freddie Mack.

● Les tennismen suisses Froesch, Leemann, Spielmann et Blondel vont parfaire leur forme samedi et dimanche prochains à Winterthour en se mesurant à l'équipe de coupe Davis de l'Autriche. Laci Legenstein, Franz Saiko et Detley Herdy défendront les couleurs autrichiennes.

● La France et la Hollande délégueront chacune une équipe de cinq dames pour jouer, du 12 au 15 juillet à Adelboden, un match triangulaire de tennis avec une équipe suisse.

● L'Association suisse de tennis a accepté une invitation du Tennisclub « Grün-Gold » de la ville Wolfsburg pour jouer une revanche des récentes rencontres de Vevey.

La sélection helvétique sera formée des joueurs suivants : B. Schweizer (Zurich), T. Stalder (Berne), F. Studer (Vevey), J. Siegrist (Berne), M. Werren (Bâle) et P. Holenstein (Zurich).

YACHTING

Les Suisses se distinguent

Nos compatriotes, qui participent à plusieurs régates organisées en Méditerranée, se font remarquer par leur excellente tenue.

A Bendor, l'équipage helvétique Rappart - Paquet a gagné la coupe méditerranéenne, réservée aux dériveurs légers 5,05, devant trois bateaux français.

A Cannes, quatre Suisses forment le peloton de tête des régates internationales, dans la série des 5 m 50.

Ce sont : 1. « Alain IV » à M. P. Ramelet (S) ; 2. « Ylliam XIV » à M. Firmenich (S), barré par L. Noverraz ; 3. « Scatoulista » au prince Sadrudin Aga Khan (S) ; 4. « Ballerina » à M. Metzger (S) ; 5. « Volpina » à M. Carcano (It). Puis : 8. « Alphée » à M. Bigar (S); 10. « Panache » à M. Grimm (S) ; 13. « Opale » à M. Baezner (S) ; 14. « Koutoubia » à M. Egli (S).

NOUVELLES BRÈVES

● La fédération suisse de pétanque organisera le 6 mai prochain à Genève, sa traditionnelle coupe de Suisse. Cette manifestation réunira une centaine de triplettes des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Valais.

● Le match international de handball Suisse-Allemagne, conclu pour le 30 juin 1962, aura lieu sur la nouvelle place de sports Lerchenfeld, à Saint-Gall. Ce stade peut contenir 8500 spectateurs.

● A Birmingham, le boxeur poids lourd Johny Prescott, nouvel espoir britannique, a remporté sa quatorzième victoire professionnelle en battant l'Américain Frankie Daniels aux points en dix reprises.

● Le coureur cycliste professionnel viennois Adolf Christian, qui termina troisième du Tour de France en 1957, a demandé à sa fédération qu'elle lui redonne une licence d'amateur, ses possibilités de gains chez les professionnels étant de plus en plus restreintes. La fédération autrichienne lui a donné satisfaction. Adolf Christian a fêté son retour parmi les amateurs en gagnant un critérium de 90 km à Graz.

● Dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants du S.R.B., l'ancien champion Hans Maag, qui est le président de l'Association des coureurs cyclistes suisses, demande qu'une amnistie soit prononcée à l'égard des coureurs qui ont enfreint l'article 86 du règlement de course (drogue). Maag souhaite que cette mesure d'indulgence soit prise à l'occasion du cinquantenaire de l'association qu'il préside.

Dans les coulisses du monde du football

ROSSINI aussi surpris qu'adversaires et spectateurs

Dans la finale de la coupe de Suisse entre Lausanne et Bellinzone, le gardien tessinois Rossini (notre photo) a tenu bon quatre-vingt-dix minutes durant. Puis, c'était l'avalanche. Les Vaudois, insatiables, attaquaient tant et plus. Une fois, Durr s'est présenté seul devant le pauvre Rossini. Durr a tiré, mais la balle est revenue en jeu. Durr a encore tiré et Rossini s'est interposé. Durr a tiré une troisième fois; c'était la bonne puisque Rossini capitulait, la balle touchant le filet et rebondissant au milieu de la cage. De rage, Rossini l'a frappée violemment.

Il était visiblement écœuré. Mais le plus beau de l'histoire, c'est que l'arbitre fribourgeois, M. Guinnard, n'avait pas bien vu la scène. Il a cru à un dégagement du gardien, ignorant que la balle avait franchi la ligne fatidique... et il a ordonné aux joueurs de poursuivre le jeu. Un coup de massue sur sa tête n'aurait pas fait plus d'effet à Durr entouré de ses coéquipiers et recevant les félicitations d'usage !

PROTESTATIONS

Hitschens, l'avant-centre anglais d'Internazionale, n'a guère apprécié le communiqué de la ligue italienne qui l'incluait à la liste des joueurs (légèrement) drogués. « C'est un scandale, s'est écrié le pourtant placide Gerry,. Je n'ai jamais pris le moindre stimulant. » Et il a alerté son avocat. Le joueur de Milan, Radice, était tout autant outré. « Comment peut-on m'accuser de telles pratiques alors que je ne prends même pas un cachet quand j'ai mal à la tête, a-t-il déclaré après avoir précisé, lui aussi, qu'il irait... plus loin.

PUISQUE VOUS EN AVEZ LES MOYENS...

Même si l'on jette l'argent par les fenêtres, et peut-être bien parce qu'on jette l'argent par les fenêtres, les dirigeants du football italien établissent désormais un contrôle sévère quant aux primes et surprimes versées aux joueurs lors de certains matches particulièrement importants. Ils ont fixé un plafond. Mais de l'avis (officieux) de certains clubs, ce genre de plafond est précisément fait pour être percé. Mal leur en a pris puisque la ligue italienne a décidé de sévir. Milan paiera une amende de 7000 francs suisses, Internazionale également. Rome, Fiorentina et Turin verseront, eux, chacun 15,000 francs. Belle journée pour le caissier de la ligue !

MAPPEMONDE

TBILISSI. — Au cours de la première journée d'une réunion de parachutisme organisée à Tbilissi, capitale de la Géorgie, Igor Yagodine a battu le record du monde du saut combiné de 2000 mètres d'altitude, en réalisant un écart moyen de la cible de 1 m 32. L'ancien record appartenait au Tchécoslovaque Urban avec 2 m. Chez les femmes, un groupe de cinq parachutistes a amélioré le record du monde du saut de 1000 mètres, en réalisant un écart moyen de la cible de 9 m 57.

PATINAGE sur ROULETTES

Mise au point de la Fédération internationale

La Fédération internationale de patinage sur roulettes a informé les organisateurs du tournoi mondial, qui se déroulera du 29 avril au 1er mai à Essen, qu'elle ne reconnaissait pas à cette manifestation le caractère de championnats du monde. Cette décision est motivée par le trop court délai entre l'annonce de la compétition et la clôture des inscriptions. Sept messieurs, huit dames, cinq couples et sept couples de danseurs de Grande-Bretagne, Espagne, Belgique, Etats-Unis, Hollande et Allemagne sont seuls engagés.

● La traditionnelle course à pied de Pâques du Paderborn, qui réunissait cent quarante coureurs, a donné le classement suivant :

1. Vandenriessche, les 25 km en 1 h 20 minutes 18'; 2. Zmylka (All), 1 h 23 minutes 23"; 3. Speckmann (All), 1 h 25' 51".

NATATION

Deux records d'Europe battus à Moscou

Au cours d'une réunion triangulaire URSS - Allemagne de l'Est - Yougoslavie, qui a eu lieu à Moscou, l'équipe féminine de l'Allemagne de l'Est, formée des nageuses Veronika Holetz, Ursula Kiouper, Ute Noak et Heidi Fechstein, a battu le record d'Europe du relais 4 fois 100 mètres, quatre nages, en 4' 45". L'ancien record (4' 46" 4) était déjà détenu par l'Allemagne de l'Est. De leur côté, les nageurs de l'équipe soviétique ont amélioré leur propre record d'Europe du 4 fois 100 mètres, quatre nages, en réalisant 4' 11" 1. L'ancien record, réalisé le 11 septembre 1961, était de 4' 11" 2.

Le record de Nicolao sera probablement homologué

Les premiers renseignements en provenance de Rio-de-Janeiro sur la performance de l'Argentin Luis Nicolao (18 ans), qui a battu le record du monde du 100 mètres papillon en 58" 4 contre 58" 6 à Fred Schmidt (E-U), laissaient entendre que le record ne pourrait être homologué. Il apparait toutefois que l'exploit de l'Argentin a été accompli selon les normes internationales. La piscine de Guanabara est d'ailleurs celle où Manuel dos Santos a battu le record du monde du 100 mètres nage libre (53" 6). Elle est longue de 50 mètres.

Voici les temps de passage de Luis Nicolao : 25 mètres en 12", 50 mètres en 25" 8 et 75 mètres en 41" 5. L'entraineur du jeune Argentin estime que son poulain est à même de faire encore mieux sur la distance. L'intéressé, pour sa part, considère que pour lui le but est une victoire aux Jeux olympiques de Tokyo.

SPORTOTO

Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ ... peut-être

1. Bâle - Young Boys	x 1 x 1 1 1
2. Bienne - Zurich	x x x 2 1 1
3. Fribourg - La Chaux-de-Fonds	2 2 2 2 2 2
4. Grasshoppers - Granges	2 2 x 1 2 1
5. Lausanne - Young Fellows	1 1 1 x x x
6. Lucerne - Lugano	x 2 x 1 x 1
7. Schaffhouse - Servette	2 2 2 2 2 2
8. Bellinzone - Aarau	1 1 1 1 1 1
9. Berne - Winterthour	2 x 2 1 x 1
10 Bruhl - Vevey	1 x x x 1 1
11. Chiasso - Porrentruy	1 x 1 1 1 1
12. Sion - Bodio	1 1 1 1 1 1
13. Yverdon - Thoune	2 x 1 x 1 x

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, pour aider au ménage. Bon salaire et congés réguliers. — Adresser offres écrites à I. Z. 2487 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

sommelière remplaçante

du 1er au 15 mai. Hôtel du Cheval Blanc, Colombier, tél. 6 34 21.

• VENDEUSES •

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

UNE VENDEUSE

si possible au courant de la branche

Une VENDEUSE débutante

Prière de faire des offres aux

CHAUSSURES J. KURTH S.A., Neuchâtel

---

foga

23 mai - 3 juin
cherche pour différents stands

dames ou demoiselles

en qualité de dames de buffet, vendeuses ou démonstratrices. — Se présenter au secrétariat de la FOGA, 6, rue du Seyon, Neuchâtel.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10.
D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h 30.
Le samedi, l'entreprise est complètement fermée.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues avant 10 heures (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 14 h 30 et les petites annonces, le vendredi également avant 15 heures.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; pendant la nuit jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la surface maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

Pour le lendemain : la veille avant 10 h.
Pour le lundi : le vendredi avant 10 h.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

SELECADRES

cherche

pour importante entreprise de la région de Neuchâtel pour entrée immédiate ou date à convenir

UNE SECRÉTAIRE

ayant pratique et expérience des travaux de direction

- Ambiance de travail agréable dans un cadre moderne ;
- Préférence sera donnée à candidate ayant parfaite connaissance des
- langues française, allemande et anglaise (parlées et écrites).

Poste intéressant, stable et bien rétribué pour candidate très capable

Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, en indiquant le No de référence du poste FAN 805 à :

SÉLECTION DES CADRES COMMERCIAUX, TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
Dr J.-A. Lavanchy
1, place de la Riponne, LAUSANNE

Sélection Cadres

Si l'offre est prise en considération, le nom de l'entreprise sera indiqué au candidat avant toute communication à l'employeur. Les candidats retenus seront rapidement convoqués.

Tout pour l'enfant

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUSE

pour notre rayon articles de bébés. Candidates ayant une très bonne formation commerciale, parlant le français et l'allemand sont priées de faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire ou de se présenter chez
MERVAL, 42, rue de Nidau, Bienne. Tél. (032) 2 24 48.

On cherche pour le 1er mai, ou date à convenir,

cuisinière

dans ménage collectif. Faire offres à la confiserie P. HESS, rue de la Treille 2, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite

sommeliers (ères)

et

garçon de cuisine

S'adresser au restaurant du Théâtre.

On demande

femme de chambre

pour entrée immédiate ou date à convenir. Bons gages, congés réguliers. Demander l'adresse du No 2511 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

employée de maison

capable de tenir seule le ménage de deux messieurs. Bons gages. — Adresser offres écrites à O. G. 2512 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'installations ÉLECTRO - THERMIQUES

cherche :

2 techniciens diplômés
2 dessinateurs-constructeurs
2 monteurs pour appareils électriques

Entrée immédiate ou à convenir. Places stables et bien rétribuées. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Offres avec certificats sous chiffre S. A. 22257 U. Publicitas S. A., Neuchâtel.

CIR

Pour notre usine de Gals (près de Thielle), nous cherchons

1 magasinier

(magasin métaux)

Entrée immédiate ou à convenir. Nous offrons un travail varié et intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Les intéressés sont priés de s'adresser à la COMPAGNIE POUR L'INDUSTRIE RADIO-ÉLECTRIQUE, USINE DE GALS (tél. 032/8 33 33).

Médecin spécialiste de la place cherche

assistante médicale

Gages élevés, logement à disposition. Adresser offres écrites à E. W. 2501 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT
On cherche

femme de ménage

dans petite pension. Machines électriques à disposition. Tél. 5 40 67.

On cherche

fille de buffet et d'office serveuse

dans entreprise moderne. Bons gains, chambre individuelle. S'adresser à Ed. Sterchi, tea-room « Edward's Garden », Interlaken-Matten. Tél. (036) 2 12 38.

Pour petits travaux d'atelier, nous cherchons

RETRAITÉ

Téléphoner au 5 24 75.

Nous cherchons à la demi-journée,

demoiselle ou dame

pour travail de bureau. Adresser offres écrites à E. T. 2474 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour le 1er mai ou date à convenir, une bonne

sommelière

Vie de famille, gain intéressant. Offres sous chiffres P 2955 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche tout de suite ou pour date à convenir

une barmaid

sympathique et de bonne présentation. Nourrie et logée. Faire offres à l'hôtel Pattus-Plage, Saint-Aubin NE. — Tél. (038) 6 72 02.

Deux employés

italiens

seraient engagés tout de suite, à Auvernier, pour travaux de cave et de vigne. S'adresser au Domaine E. de Montmollin fils, Auvernier. Téléphone 8 21 59.

On cherche jeune homme pour aider à la

CAMPAGNE

homme d'un certain âge serait accepté. Salaire selon entente. S'adresser à Charles Geiser, Sous-le-Mont, Dombresson. — Tél. (038) 7 13 04.

Ecole demande

PROFESSEUR D'ANGLAIS

2 heures hebdomadaires. Tél. 5 18 89.

On cherche, pour garder garçon de 5 ans,

JEUNE FILLE

pour quelques heures par semaine. Serait appelée à faire quelques petits travaux de bureau. Bonne rétribution. Tél. 5 14 14 ou 5 14 40.

On cherche

JEUNE FILLE

comme volontaire dans ménage. Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres à la confiserie P. Hess, rue de la Treille 2, Neuchâtel.

Nous offrons à un jeune homme actif et consciencieux le poste de

magasinier

de notre fabrique.

Travail varié. Semaine de 5 jours. Adresser offres manuscrites avec photo et prétention de salaire en indiquant la date d'entrée possible à N. B. 2466 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

pour les enfants, nourrie, logée, blanchie, congés réguliers. Faire offres à l'hôtel du Lac, Auvernier. Téléphone (038) 8 21 94.

« Le Foyer », la Sagne, cherche 3 jeunes filles comme

aides de maison

Faire offres à la sœur directrice.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le buffet ; nourrie, logée, blanchie, congés réguliers. Faire offres à l'hôtel du Lac, Auvernier. Tél. (038) 8 21 94.

Jeune fille est demandée comme

sommelière

ou débutante. Tél. (038) 6 73 22.

Nous cherchons

monteur-électricien ou monteur d'appareils à courant faible

pour le montage d'appareils des techniques de communications et de la haute fréquence.

Possibilité d'avancement.

ELECTRONA S. A.

BOUDRY - Tél. (038) 6 42 46

ELECTRONA

Entreprise de la place cherche pour date à convenir

1 aide-comptable

Place stable, bien rétribuée.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres M. E. 2509, au bureau de la Feuille d'avis.

(Lire la suite des annonces classées en 11me page)

FEUILLETON de la « Feuille d'avis » de Neuchâtel

Les Naufragés du « Pénélope »

par **J. DE KERLECQ** 22

— Je ne sais... Ils n'ont pas répondu.

L'officier recommença sa tentative. De nouveaux, tous les yeux convergèrent vers le même point.

Un éclair partit de la proue du bâtiment, s'éleva tout à coup, pour s'achever, enfin, en une pluie d'étincelles multicolores.

— Une fusée ! clama la voix de Dick, on nous répond !

Il y eut quelques instants de silence poignant, puis un cri de joie immense partit de la poitrine de William Brookes :

— Ils ont mis bas une chaloupe ! Ils viennent ! Ils viennent !

— Sauvés ! hurla Fredo délirant, sauvés ! J'irai en pèrerinage au « Pain de Sucre », pieds nus et la corde au cou, le lendemain de mon retour au Havre !

L'officier ne s'était point trompé. Une petite lueur, peu à peu, se rapprochait du rivage.

Bientôt, elle ne fut qu'à deux cents mètres des fugitifs.

— Hip ! Hip ! Hurra ! cria le lieutenant.

La barque toucha bientôt le sable de la grève.

William et Dick se précipitèrent en avant pour serrer les mains de leurs sauveteurs.

Ils n'achevèrent pas le geste. En un clin d'œil, entourés par une demi-douzaine d'hommes hurlants, ils se virent réduits à l'impuissance.

— Enfin ! clama une voix que le mousse reconnut pour celle de Batisti ; enfin ! nous les tenons !

Déconcertés par cette brusque attaque, les Anglais n'avaient pas eu la possibilité de se défendre.

Maintenus, étroitement entravés, ils gisaient dans le fond de la barque.

Lucien et son camarade estimant toute résistance inutile se laissèrent docilement emmener. Ils ne voulaient pas, au surplus, abandonner leurs compagnons d'infortune.

Une demi-heure après, tous quatre se retrouvaient sur la paille humide, dans la cale obscure du « Pénélope ».

— Misère et corde ! soupira Alfred Morisson. Décidément, je ne reverrai pas la rue de la Douane. C'était écrit...

XI

Master Alfred n'en a pas fini avec les émotions

La nuit se passa sans que les prisonniers revissent don Diégo Erlagnez.

Dick O'Breilly et William Brookes, en proie au désespoir, se remémoraient la conversation qu'ils avaient entendue dans la forêt, les sanglantes menaces du bandit, sa capacité d'infamie.

Nos jeunes gens, bien qu'ils n'en voulussent rien laisser paraître, n'étaient guère plus rassurés.

Plus que jamais Alfred Morisson regrettait d'avoir quitté sa bonne vieille ville du Havre et son pingrelet de cousin.

Pour comble de douleur, le barbare Batisti n'avait pas permis à Moustache, également coupable, de partager la captivité de son jeune maître.

Le jeune garçon redoutait que son ami ne fût l'objet de représailles de la part des hommes du bord, généralement peu accessibles à la pitié.

On ne s'étonnera pas de l'aveugle espoir mis par les fugitifs en la lumière apparue sur les eaux, quand on se rappellera que le « Pénélope » avait pour règle de ne jamais s'éclairer.

Don Diégo, à dessein sans doute, avait rompu avec cette tradition.

Le stratagème devait parfaitement réussir.

— Qui maintenant nous délivrera ! soupira Fredo. J'étais trop content de me voir déjà filant sur Sainte-Adresse. Encore une illusion qui s'en va.

Devenu carrément pessimiste, le mousse pronostiqua :

— Quand le patron rappliquera, nous passerons un mauvais quart d'heure.

— Il ne nous avalera pas ! dit Fredo renfrogné.

— Peut-être !... mais il est bien capable de nous jeter en pâture aux requins.

Une vague rumeur parvint aux oreilles des prisonniers.

L'officier ayant l'habitude des bruits de la mer, remarqua :

Le « Pénélope », sans doute, revenu à son point de départ, va jeter l'ancre. L'absence presque totale de ressac indique que nous venons d'entrer dans une baie.

M. Brookes ne se trompait pas.

Peu après, le yacht s'immobilisa.

Le reste de la nuit se passa sans incident.

Les prisonniers, cependant, ne purent clore les paupières ; l'inquiétude les tint constamment éveillés.

Vers huit heures du matin, un bruit de rames attira leur attention.

— On nous accoste ! fit l'Irlandais.

Bientôt, hautaine et volontaire, retentit la voix de Don Diégo.

— Voilà l'instant de la purge ! souffla Fredo. Je fais le mort.

Il se rencogna ; le mousse en fit autant.

Dick et William n'auraient demandé qu'à observer cette attitude commode, mais le Portugais allait-il s'en arranger ?

La porte s'ouvrit avec fracas. Don Diégo, entra, suivi de Batisti.

Le bandit, de fort méchante humeur, repoussa du pied le malheureux Lucien.

— Ah ! Ah ! vous voilà, mes gaillards !... Je savais bien que je vous rattraperais !... C'est égal !... M'avez-vous fait assez courir. Le régime du bord n'était donc pas de votre goût ? Vous avez voulu me fausser compagnie ; c'est bien ! Je connais certain plat de chat à neuf queues dont vous me direz des nouvelles.

Nul n'ayant répondu, il continua, écumant de rage :

— Misérables chiens ! Savez-vous qu'il ne tient qu'à moi de vous offrir aux crustacés qui fourmillent dans ces roches ?... Avez-vous réfléchi que je puis vous envoyer respirer l'air de la haute mer avec un joli nœud coulant sous le menton, au sommet de la grande vergue ? N'avez-vous pas craint que, venant à manquer de combustible, je vous fisse jeter dans les fours du « Pénélope » ?

Le calme et la résignation de ses victimes eurent pour effet de calmer le corsaire.

— Avant peu votre sort sera fixé, dit-il.

Il jeta, de nouveau, un regard chargé de haine sur ses prisonniers et se retira. Derrière lui, Batisti referma la porte à double tour.

Le mousse se souleva sur son coude :

— Hein ?... Quand je vous le disais ?

— Tais-toi, ordonna Fredo. As-tu fini de nous prêcher la guigne ? Carême est passé.

— Pourtant, je ne vais pas vous chanter la « Polka des Masques » ; je n'en ai pas le cœur aujourd'hui.

— Eh bien ! reprit Alfred Morisson, héroïque, moi je ne peux croire encore à mon malheur.

— Pourquoi ?

— L'an passé, à la foire du Havre, une voyante m'a prédit que je deviendrais très riche.

— Quel rapport ?

— C'est bien simple ! N'ayant pas encore été très riche, mon heure dernière n'est pas venue. Au surplus, j'ai une ligne de vie très avantageuse. Ce n'est pas Don Diégo qui me la raccourcira.

— Qui sait ?

— Eh bien ! il y mettra le temps !.. et puis, veux-tu que je te dise, sieur Lucien ?

— Soit !

— Tu n'es qu'un âne bâté. Ne vois-tu pas que tous tes discours attristent nos camarades ? Pour ma part, tant que j'aurai de la vie, j'aurai de l'espoir. On a vu des choses extraordinaires sous la calotte des cieux, depuis que le monde est monde. Josué a arrêté le soleil, et cela a suffi pour mettre en déroute les Philistins. Pourquoi quelque adroit détective n'arrêterait-il pas Don Diégo ?...

(A suivre.)

Informations de toute la Suisse

L'Exposition nationale de Lausanne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats et président du comité d'organisation étant cloué sur un lit d'hôpital, c'est M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, qui a prononcé les paroles de bienvenue. Il en a profité pour remettre les choses au point : « Seront-ils prêts ? peut-on lire ou entendre de divers côtés, a-t-il déclaré. Nous sommes heureux pour ce qui concerne notre organisation de pouvoir démontrer en votre présence que l'état d'avancement des travaux nous permet d'affirmer que, sous réserve bien sûr de ce que nos ancêtres appelaient la malice des temps, nous serons prêts à l'heure voulue ». Plus tard, dans l'après-midi, M. Chevallaz devait encore déclarer : « Le renvoi de l'Exposition, d'une entreprise aujourd'hui largement engagée, bien des commandes étant passées, bien des contrats étant signés, n'allègerait guère l'économie helvétique et le marché vaudois. Il chargerait en revanche le budget de l'exposition de faux frais élevés. Il briserait l'élan qui anime ses dirigeants ».

La « partie oratoire » du matin s'est poursuivie par des rapports de MM. Henry, directeur administratif, Ruckstuhl, directeur des finances et des exposants, Camenzind, architecte en chef, Lamunière, président de la commission d'information et Beglinger, chef du service d'information.

Il est difficile en quelques lignes de rendre compte de la multitude de renseignements qui ont été donnés avec une précision et une clarté sans défaut. D'emblée, on retire l'impression que l'organisation d'une telle manifestation représente une œuvre de bénédictins tant sont nombreuses et diverses les tâches qu'il faut accomplir.

Passons sur les détails statistiques et pratiques qui n'intéressent qu'un public spécialisé pour en venir à la structure elle-même de l'exposition qui est maintenant entièrement définie. « On ne saurait transformer l'exposition — a précisé M. Ruckstuhl — en une froide leçon d'éducation civique. Certes, elle comporte ce but essentiel, mais elle resterait incomprise si elle présentait nos grands problèmes nationaux en dehors de leur contexte, en dehors d'une illustration générale des activités du pays. Car ce qui intéresse avant tout les visiteurs, c'est le fruit de leur travail, leurs préoccupations professionnelles, familiales, éducatives et ménagères. On ne peut négliger cela au nom d'une conception cérébrale des buts, du programme ou de l'esthétique de l'Exposition. »

L'art de vivre

Dans le choix des thèmes, les responsables n'ont jamais perdu de vue qu'il fallait présenter les problèmes essentiels de la Suisse de demain. Aussi la **partie spéciale** de l'exposition sera-t-elle divisée en plusieurs secteurs qui auront pour titres **l'art de vivre :** où l'on montrera ce que veulent ou créent nos éducateurs, nos savants, nos urbanistes, nos architectes, nos artistes et la façon de vivre — matériellement et spirituellementt — du Suisse ; **les transports et les communications** dont le prodigieux développement — qui sera présenté de façon spectaculaire — a profondément modifié les rapports entre les différentes communautés helvétiques ; **l'industrie et l'artisanat** où les exposants — qui se plient aux schémas indiqués par l'architecte en chef — disposeront de 25,000 mètres carrés ; les **échanges** où sera présentée de façon concrète l'évolution de notre commerce international ; **la terre et la forêt**, vaste secteur de 20,000 mètres carrés où « sera abordé avec courage l'un des problèmes majeurs de l'heure, la sauvegarde d'une agriculture suisse rationnelle et en mesure d'assurer la vitalité d'une communauté paysanne forte tant sur le plan professionnel que social et économique. Il y aura enfin le secteur du port qui sera le centre des divertissements et où l'on trouvera des attractions remarquables, paraît-il.

La seconde partie de l'exposition, dite générale, sera plus spécialement centrée sur le présent, le passé et l'avenir de notre pays. Les thèmes principaux seront les trois données fondamentales qui ont régi ou qui ont influé sur la vie de notre pays, la topographie, l'éthique et les libertés et la Suisse face à l'Europe.

Le coût de l'exposition

Une entreprise aussi considérable roule évidemment sur un budget important. Celui de la Landi atteignait 30 millions ; celui de Lausanne est chiffré pour l'instant à 98 millions. Les collectivités publiques et les exposants auprès desquels l'Exposition nationale a entrepris des démarches ont très bien compris la situation et ont accepté d'apporter un appui positif.

Parmi les problèmes connexes qu'il a fallu ou qu'il faut encore résoudre, on peut citer les moyens de communications (aménagement d'une gare et d'une nouvelle voie ferrée), les transports lacustres (construction de débarcadères), les transports routiers (construction accélérée de l'autoroute Lausanne-Genève, corrections de diverses routes cantonales, construction d'une ceinture à Lausanne, etc.), le logement (on compte des pointes journalières de 12,500 personnes à héberger), l'organisation des nombreux congrès et manifestations qui se tiendront dans le cadre de l'exposition, les mesures de police, de sécurité, etc. Toutes ces questions ont été organisées par une quinzaine de commissions groupant quelque 450 membres.

Visite des chantiers

L'après-midi, tous les invités se sont rendus sur les vastes chantiers de Vidy où se mêlent les travaux destinés à la construction de l'autoroute, de l'exposition ou encore à l'infrastructure.

Peu après 15 heures a commencé la cérémonie, avec fanfare militaire, marquant la pose de la première pierre, sous la présidence de M. Hans Schaffner, conseiller fédéral, qui, dans son discours, a notamment déclaré : « Pour que l'Exposition soit une réussite, il faut — bien que sa préparation intervienne en période de haute conjoncture et de plein emploi — que les particuliers lui accordent un appui sans réserve même s'ils ne doivent pas en retirer un bénéfice immédiat. Un peuple qui vit dans la paix depuis plus d'un siècle et jouit du bien-être matériel a non seulement la possibilité mais aussi le devoir de prendre un nouvel élan et de réaliser une œuvre exceptionnelle qui l'élève au-dessus de ses préoccupations quotidiennes et l'incite à repenser son destin national... En posant la première pierre de l'Exposition nationale, nous nous engageons à mener à chef, d'un élan nouveau, les tâches qui nous incombent et à servir l'idée confédérale avec fidélité ».

La charte de l'Exposition

La charte de l'Exposition a été solennellement déposée dans la première pierre de l'Exposition nationale. La voici : Présenter sur la terre et sur l'eau le pays dans sa réalité. Unir vingt-cinq Etats dans un effort d'ensemble. Rappeler à l'homme sa raison d'être. Dégager du présent les lignes de demain. Ouvrir les voies vers l'Europe nouvelle. Agir en faveur d'une solidarité mondiale. Donner à la Suisse de nouvelles raisons de croire et de créer.

La loi fédérale sur l'alcool

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On s'est ému de cet état de choses et, en 1956, un député zuricois, prenant à son compte les vœux exprimés par la Société suisse d'utilité publique, demandait par un « postulat » une réglementation plus sévère.

En décembre dernier encore, devant le Conseil national, M. Bourgknecht, chef du département des finances, admettait qu'avec une consommation de 3,7 millions de litres en franchise d'impôt, il y avait certainement des abus et annonçait de nouvelles dispositions. Elles sont là, sous forme de modifications apportées au règlement d'exécution de la loi fédérale sur l'alcool et de la loi fédérale sur la concession de distilleries domestiques. Elles remplissent 37 pages de la « Feuille fédérale », mais la régie a eu l'amabilité d'en tirer la quintessence pour nous les présenter en un communiqué de quatre pages.

Une réglementation plus stricte

Sans entrer dans les détails, disons donc que le nouveau texte soumet à une réglementation plus stricte l'octroi d'une concession et le contrôle des eaux-de-vie produites par les distillateurs et les commettants professionnels. « C'est ainsi, lisons-nous dans le communiqué, qu'une concession pour la distillation peut être refusée non seulement lorsque le requérant a été puni pour contravention à la loi sur l'alcool, mais également s'il a enfreint la législation sur les denrées alimentaires ou celle sur l'interdiction de l'absinthe. Le droit de consulter la comptabilité commerciale du distillateur est également défini plus clairement que jusqu'ici. »

Le « privilège du bouilleur de cru »

Mais c'est surtout le régime de la distillerie domestique qu'il fallait reviser, car de toute évidence, c'est là que se trouve la source des plus graves abus. Il importe de limiter ce qu'en France on appellerait le « privilège du bouilleur de cru ».

Le nouveau réglement connaît, lui aussi, le bouilleur de cru, c'est-à-dire celui qui, détenteur d'un alambic, « distille exclusivement des produits indigènes de son cru ou des matières premières récoltées par ses soins à l'état sauvage dans le pays ». Mais désormais sera seul réputé bouilleur de cru « l'agriculteur qui exploite lui-même un domaine agricole, seul ou avec l'aide de sa famille ou de son personnel ». C'est à cette condition qu'il bénéficiera, pour la consommation de ses produits dans son propre ménage, de la franchise d'impôt. Qui n'est pas agriculteur ne peut se prévaloir de la qualité de bouilleur de cru et n'a droit à aucun des avantages qui s'y attachent.

~ ~ ~

En principe, les autorités ne contrôlent pas la consommation du bouilleur de cru. Toutefois, dans certains cas, la régie peut fixer une quantité maximum donnant droit à la franchise d'impôt, soit, au maximum, cinq litres par an et par personne adulte travaillant constamment dans l'exploitation agricole et un litre par tête de gros bétail.

Car, ne l'oublions pas, l'eau-de-vie sert aussi à soigner le bétail, ce qui faisait dire à M. Bourgknecht, lors de sa dernière intervention sur ce sujet au parlement : « Il faut croire, au vu des chiffres, que si l'alcool est nuisible à l'homme, il fait beaucoup de bien aux bêtes. »

Une minorité touchée par ces dispositions

Ces restrictions quantitatives, éventuellement d'autres, plus sévères, sont prévues, par exemple, pour les exploitations agricoles appartenant à des collectivités de droit public, pour celles qui sont dirigées par un gérant, pour les bouilleurs de cru qui exercent une activité professionnelle régulière à côté de l'agriculture, dans d'autres cas encore.

Mais ceux qui seront touchés par cette disposition ne forment qu'une petite minorité. C'est dire que la plupart des bouilleurs de cru continueront à bénéficier d'une franchise illimitée et c'est là, nous semble-t-il, le point faible du nouveau règlement.

Qu'on ne soit pas parvenu à imposer, là aussi, certaines restrictions montre bien l'opposition à laquelle s'est heurtée le projet lorsqu'il fut soumis, pour consultation, aux associations intéressées. Le communiqué ne nous renseigne, à ce propos, que par une très discrète allusion, lorsqu'il parle de « ces milieux qui, de par leur nature, défendent des intérêts très divers, même opposés ».

Malgré cette lacune, le Conseil fédéral « espère que le règlement d'exécution revisé permettra une application plus efficace de la loi sur l'alcool dans l'intérêt de la santé publique ».

L'espoir est toujours permis, même aux sceptiques !

G. P.

Réunis mercredi à Berne en assemblée de printemps

Les producteurs suisses de lait se prononcent contre les récentes déclarations du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Les délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait ont pris position, en assemblée ordinaire de printemps, réunie mercredi à Berne, au sujet des déclarations récentes du Conseil fédéral quant au prix du lait.

Après une vive discussion, l'assemblée des délégués de l'U.C.P.L. constate avec déception que :

● Le Conseil fédéral demande à l'agriculture suisse, la branche économiquement la plus défavorisée du pays, de renvoyer de six mois la réalisation d'une adaptation justifiée du prix du lait, produit qui constitue l'élément essentiel du revenu agricole.

● La concession ainsi imposée aux producteurs de lait, conséquence de la décision insuffisante prise par le Conseil fédéral en automne 1961 — malgré la reconnaissance unanime des besoins de l'agriculture — entraînera, pour cette dernière, un retard de l'adaptation des prix qui comporte un sacrifice comme il n'en a jamais été demandé à aucun autre secteur de notre économie.

● Les motifs invoqués par le Conseil fédéral pour renvoyer en automne 1962 l'adaptation indispensable du prix du lait sont, d'une part, les efforts accomplis actuellement pour freiner la « surchauffe économique » et la hausse du coût de la vie et, de l'autre, la nécessité de mettre sur pied un régime laitier qui permette aux producteurs de réaliser un prix net du lait couvrant les frais de production.

Ce que les producteurs attendent du Conseil fédéral...

En conséquence, les délégués des producteurs suisses de lait comptent que l'autorité fédérale :

● Tiendra intégralement sa promesse de revaloriser le prix net du lait de 2 centimes au 1er novembre 1962 ;

● renonce à toute différenciation du prix de base du lait, mais développe à sa place des mesures économiques et sociales adéquates ;

● présente aux Chambres fédérales un message sur le futur régime laitier 1962-1965 qui assure des prestations financières suffisantes pour garantir un prix du lait couvrant les frais de production ;

● soutienne les mesures d'orientation de la production laitière par des parités de prix équitables dans les secteurs du bétail de boucherie et des cultures.

... et des milieux économiques

Les producteurs suisses de lait attendent aussi des autres milieux économiques suisses qu'ils :

● prennent des mesures efficaces pour réduire réellement les inconvénients de la « surchauffe économique »,

● prennent acte du lourd sacrifice imposé à notre agriculture et soutiennent avec fermeté les mesures préconisées pour améliorer le revenu agricole.

Les producteurs suisses de lait attendent enfin de la population suisse entière qu'elle :

● reconnaisse l'acte de solidarité nationale que constitue la contribution des producteurs suisses de lait à la stabilisation économique et s'en inspire dans son attitude pratique à l'endroit des produits de notre sol.

Le Cranach volé au musée des beaux-arts de Bâle retrouvé

Le voleur était un « collectionneur passionné » qui réclamait une « rançon » de 15.000 fr.

BALE (ATS). — En octobre dernier, le portrait du prince-électeur Jean-Frédéric le magnanime de Saxe, peint par Lukas Cranach l'ancien, disparaissait mystérieusement du musée des beaux-arts de Bâle. Mardi soir, la police bâloise a arrêté le voleur, un employé de laboratoire d'une usine de produits chimiques, âgé de 41 ans, qui a passé des aveux complets. Le tableau, d'une valeur de 200,000 francs, a été retrouvé intact.

Diverses publications et annonces mystérieuses parues dans la presse avaient éveillé l'attention des autorités. Le voleur avait, en outre, adressé au président de l'Association bâloise des beaux-arts des lettres anonymes, l'invitant à déposer, en un lieu convenu, la somme de 15,000 francs, en échange de laquelle le Cranach lui serait rendu intact. Le président de l'association en avait immédiatement informé la police. Aussi, un paquet contenant en apparence des billets de banque, en réalité de vieux papiers, fut déposé au lieu indiqué.

Mardi soir, les policiers aperçurent un individu qui se dirigeait vers l'endroit en question, apparemment vers un vieux vélo qui y avait été déposé. Mais dès qu'il mit la main sur le paquet placé là comme piège, les détectives lui mirent la main au collet. Il fut si surpris et troublé, qu'il avoua presque aussitôt aux détectives le vol du tableau et les lettres de chantage.

Un policier alla immédiatement chercher le tableau, que le voleur conservait dans une serviette de cuir, dans sa chambre.

L'individu avait déjà commis plusieurs vols au musée historique, au musée d'anthropologie, au musée de la cathédrale et au musée des sciences musicales. Une perquisition ramena au jour tous les objets volés. Interrogé sur les motifs de sa conduite, le voleur répondit qu'il était un collectionneur passionné. L'idée lui est venue seulement après le vol que la restitution du Cranach pourrait lui faire gagner une grosse somme d'argent, qu'il pourrait employer à enrichir ses collections.

FRIBOURG

Tué par un arbre

BULLE (ATS). — Un bûcheron de Vaulruz, M. Maurice Seydoux, âgé de 66 ans, marié, père de cinq enfants, dont quatre sont encore en âge de scolarité, a été écrasé et tué sur le coup par un sapin que ses collègues abattaient dans une forêt de Pont-en-Ogoz.

★ Une délégation économique du gouvernement de la République de Guinée conduite par M. Moussa Diakite, gouverneur de la banque de la République de Guinée, et dont font partie les ministres des travaux publics et des transports, de la défense nationale, des postes et des télécommunications, séjourne actuellement en Suisse. Elle a été reçue par le Conseil fédéral qui a offert un déjeuner en son honneur.

VAUD

Tragique accident de la route

Deux motocyclistes tués

ROMANEL-SUR-LAUSANNE (ATS). — Au moment où une motocyclette dépassait un cavalier dans le village de Romanel, mercredi à 16 heures, le cheval fit un écart et bouscula la motocyclette. Ses deux occupants tombèrent sur la chaussée au moment où survenait un camion qui les écrasa. Les victimes sont M. Jacques Burli, 26 ans, vendeur à Cheseaux, et sa femme, Denise, 27 ans. Le couple laisse trois orphelins.

★ Un violent incendie s'est déclaré, mercredi après-midi au Tessin, dans les « Ronchi de daro », sur les versants gauches entre les « Valloni », les « Monti Juri » et l'Aperasa près de Bellinzone.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	24 avril	25 avril
8 1/2 % Fed. 1945, déc.	102.75 d	102.60 d
3 1/4 % Féd. 1946, avril	101.65	101.55
3 % Féd. 1949, . . .	96.75 d	96.50
2 3/4 % Féd. 1954, mars	95.— d	95.— d
3 % Féd. 1955, juin	95.90 d	95.85
3 % C.F.F. 1938 . .	99.—	99.— d
ACTIONS		
Union Bques Suisses	5500.—	5420.—
Société Banque Suisse	4020.—	4005.—
Crédit Suisse	4300.—	4280.—
Bque Pop. Suisse (p.s.)	2625.—	2625.—
Electro-Watt	3220.—	3190.—
Interhandel	5100.—	5095.—
Motor Columbus . . .	2390.—	2390.—
Indelec	1725.— d	1700.—
Italo-Suisse	945.—	948.—
Réassurances Zurich	4835.—	4850.—
Winterthour Accid. .	1230.—	1230.— d
Zurich Assurances . .	7270.—	7250.—
Saurer	2880.—	2880.—
Aluminium Chippis	8350.—	8250.—
Bally	2770.—	2770.—
Brown Boveri	4340.—	4310.—
Fischer	3280.—	3255.—
Lonza	3625.—	3580.—
Nestlé porteur	4230.—	4245.—
Nestlé nom.	2725.—	2710.—
Sulzer	5940.—	5925.—
Aluminium Montréal	112.—	112.—
American Tel. & Tel.	567.—	568.—
Baltimore	126.50	123.—
Canadian Pacific . . .	107.50	107.50
Du Pont de Nemours	1042.—	1047.—
Eastman Kodak . . .	493.—	491.—
Ford Motor	421.—	425.—
General Electric . . .	320.—	318.—
General Motors	244.—	244.—
International Nickel .	346.—	345.—
Kennecott	343.—	338.—
Montgomery Ward	154.50	154.—
Stand. Oil New-Jersey	239.50	239.50
Union Carbide	471.—	472.—
U. States Steel	270.50	275.—
Italo-Argentina	38.—	40.—
Philips	516.—	506.—
Royal Dutch Cy . . .	172.—	170.50
Sodec	113.—	112.50
A.E.G.	481.—	468.— d
Farbenfabr Bayer AG	632.—	623.—
Farbw. Hoechst AG .	563.—	557.—
Siemens	731.—	728.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	13025.—	12850.—
Sandoz	13900.—	13800.—
Geigy, nom.	25000.—	24800.—
Hoff.-La Roche (b.j.)	58000.—	57800.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1890.—	1890.—
Crédit Fonc. Vaudois	1415.—	1410.—
Romande d'Electricité	885.—	885.—
Ateliers constr. Vevey	1070.—	1090.—
La Suisse-Vie	6900.—	6900.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	145.—	145.—
Bque Paris Pays-Bas	539.—	544.—
Charmilles (Atel de)	2610.—	2625.—
Physique porteur . .	1205.—	1210.—
Sécheron porteur . .	1260.—	1250.—
S.K.F.	474.—	474.—
Oursina	8850.—	8825.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé	1962	1962
GROUPES	13 avril	19 avril
Industries	1477,3	1447,2
Banques	771,3	781,1
Sociétés financières .	818,2	812,1
Sociétés d'assurances	1301,8	1289,0
Entreprises diverses	543,7	544,9
Indice total . . .	1122,3	1110,6
Emprunts de la Confédération et des CFF		
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale .	97,70	97,46
Rendement (d'après l'échéance)	3,24	3,27

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	24 avril	25 avril
Banque Nationale . .	710.— d	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	1100.— d	1100.— d
La Neuchâteloise as. g.	2500.— d	2600.—
Ap. Gardy Neuchâtel	620.— d	630.— d
Câbl. élec. Cortaillod	37000.— d	37000.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	9725.—	9600.— d
Chaux et cim. Suis. r.	7900.— d	7900.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	5000.— d	5175.—
Ciment Portland . . .	14300.— d	14200.— d
Suchard Hol. S.A «A»	2100.— d	2100.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	11500.— d	11600.—
Tramways Neuchâtel	640.— d	640.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv. . .	70.— d	70.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	99.— d	99.—
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	100.25 d	100.25 d
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	100.25 d	100.25 d
Com. Neuch. 3 1/4 1947	98.50 d	98.50 d
Com. Neuch. 3 0/0 1951	95.50 d	95.50 d
Chx-de-Fds 3 1/2 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3 1/2 1947	100.— d	100.—
Foc. m. Chât. 3 1/4 1951	95.75 d	95.75 d
Elec. Neuch 3 0/0 1951	92.— d	92.— d
Tram Neuch 3 1/2 1946	98.— d	98.— d
Paillard S.A. 3 1/2 1960	97.50 d	97.50 d
Suchard Hold. 3 1/4 1953	96.75 d	96.75 d
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 1953	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque

du 25 avril 1962

	Achat	Vente
France	86.75	89.75
U.S.A.	4.32	4.36
Angleterre	12.10	12.35
Belgique	8.60	8.85
Hollande	119.50	122.—
Italie	—.68 1/2	—.71 1/2
Allemagne	107.75	109.75
Autriche	16.70	17.—
Espagne	7.10	7.40

Marché libre de l'or

Pièces suisses	35.—/37.—
françaises	34.—/36.—
anglaises	40.— / 43.—
américaines	175.— / 185.—
lingots	4875.—/4975.—

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de New-York

25 avril

Tendance à la baisse

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical . . .	45 3/8	44 1/8
American Can.	45 3/8	45 1/4
Amer Smelting . . .	62 3/4	63 1/4
American Tel and Tel	130 1/8	128
Anaconda Copper . . .	45 5/8	45 3/8
Bethlehem Steel . .	40	39 5/8
Canadian Pacific . . .	25	24
Dupont de Nemours .	240 1/4	234 1/2
General Electric . . .	73 1/4	72 1/4
General Motors	56 1/8	55 1/4
Goodyear	42 7/8	41 7/8
Internickel	79 3/4	78 1/8
Inter Tel and Tel . .	51 1/8	49 1/2
Kennecot Copper . . .	78	76
Montgomery Ward . .	35 3/8	34
Radio Corp	59 3/4	58 1/2
Republic Steel	51 5/8	50
Royal Dutch	39 1/2	39
South Puerto-Rico .	32 3/4	32 1/4
Standard Oil of N.-J.	55 1/2	55 7/8
Union Pacific	32 3/8	32
United Aircraft . . .	47 7/8	45 3/4
U. S. Steel	62 1/2	59 3/4

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal :
René Braichet

QUESTIONNEZ... 14 ...nous vous répondons !

La bourse, les problèmes de cotations vous intéressent. Toutefois, plusieurs questions vous embarrassent. Cette rubrique — qui paraît chaque jeudi à cette même place — peut vous aider à répondre à toutes ces questions. Ecrivez à Courvoisier & Cie, banquiers, qui se feront un plaisir de vous répondre : par la voie du journal si votre question est d'intérêt général ou directement. Les questions les plus simples sont les bienvenues.

Q. de M. A. L., à Boudry : J'ai entendu parler d'opérations « Puts & Calls » pour le marché américain. De quoi s'agit-il ?

R. Il s'agit du marché à prime américain. Il est très difficile de donner en quelques lignes une définition précise de ce marché aux multiples possibilités. Toutefois, on peut dire que le « Put » est le droit de vendre des titres à un prix fixé pendant une certaine période.

Le « Call » est le droit d'acheter des titres à un prix fixé pendant une certaine période. On peut lier ces deux opérations pour assurer la vente ou l'achat de titres dans des conditions intéressantes.

DEMANDEZ également notre « Bulletin financier » qui paraît trois ou quatre fois par mois (sauf en juillet et août). IL EST GRATUIT. Il contient des suggestions de placements, des commentaires sur les marchés boursiers, des nouvelles de sociétés, etc. ET CECI TOUJOURS SANS AUCUN ENGAGEMENT POUR VOUS.

Le soussigné : .....
Rue : ..... No : .....
Localité : ..... Canton : .....
désire recevoir GRATUITEMENT le « Bulletin financier » de la Banque Courvoisier.
Signature : .....

COURVOISIER & CIE, BANQUIERS
Fbg de l'Hôpital 21 - NEUCHATEL - ☎ 5 12 07

BERLINE GRAND TOURISME
404

PEUGEOT
Fr. 10,700.— 9 CV, 140 km/h.
J.-L. SEGESSEMANN
Garage du Littoral, Neuchâtel
Tél. 5 99 91

Pour tous vos problèmes financiers consultez le
CRÉDIT SUISSE
NEUCHÂTEL
Place Pury — Tél. 5 73 01
Au service de chacun

CIBA

Binella® soins scientifiques de la peau

Lits doubles

composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) pour

Fr. 275.–

port compris

Willy KURTH, Lande 1, Prilly, tél. (021) 24 66 42.

A vendre

tondeuses électriques pour chiens

Demander l'adresse du No 553 au bureau de la Feuille d'avis.

Poussette

neuve, moderne, pliable. Prix avantageux. — Tél. 8 34 72.

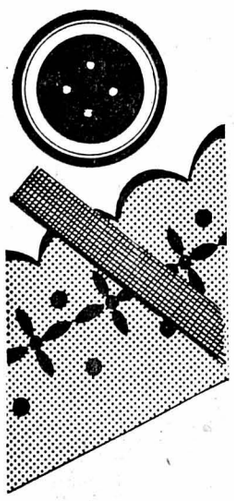

GUYE PRÊTRE

Mercerie.

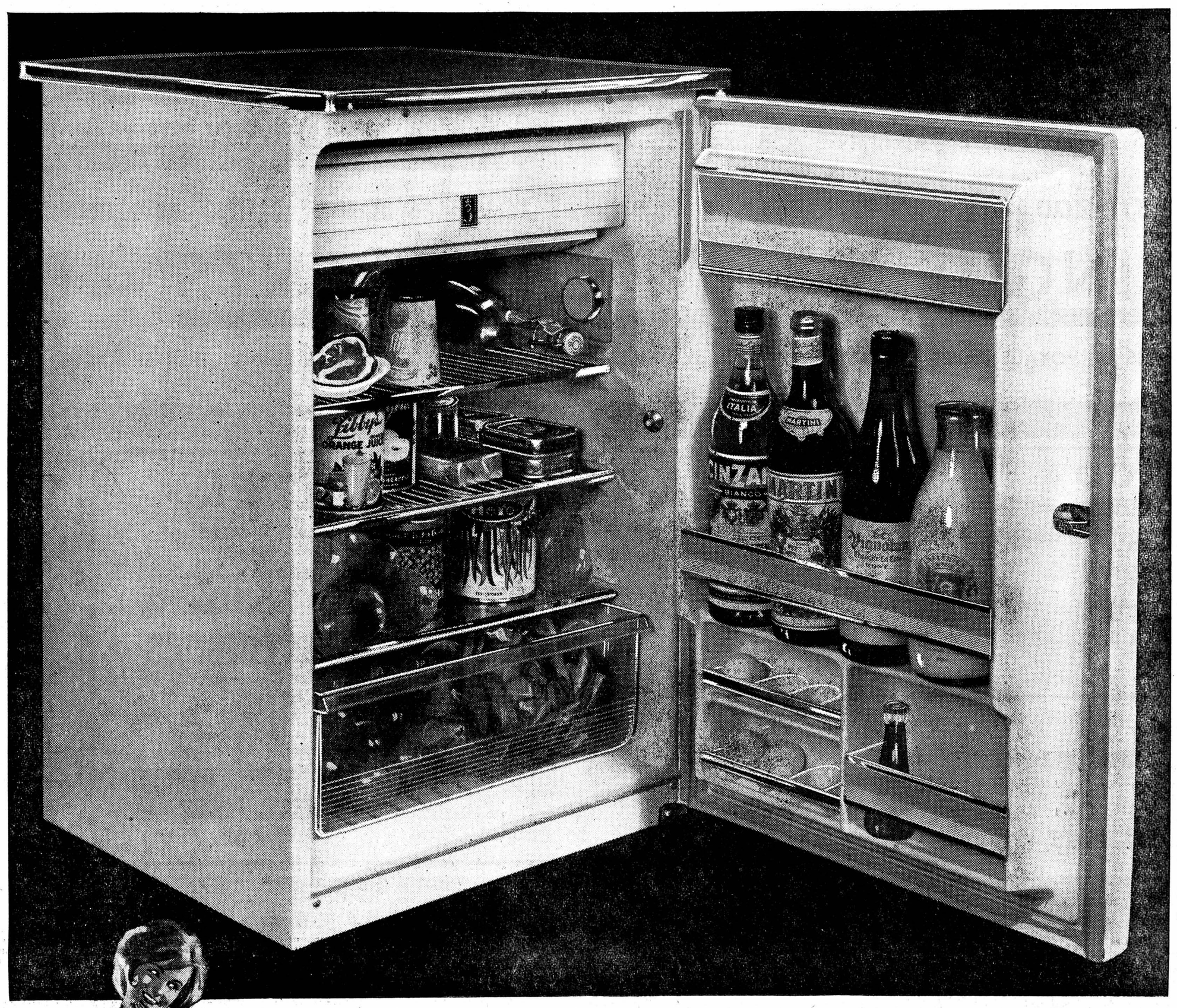

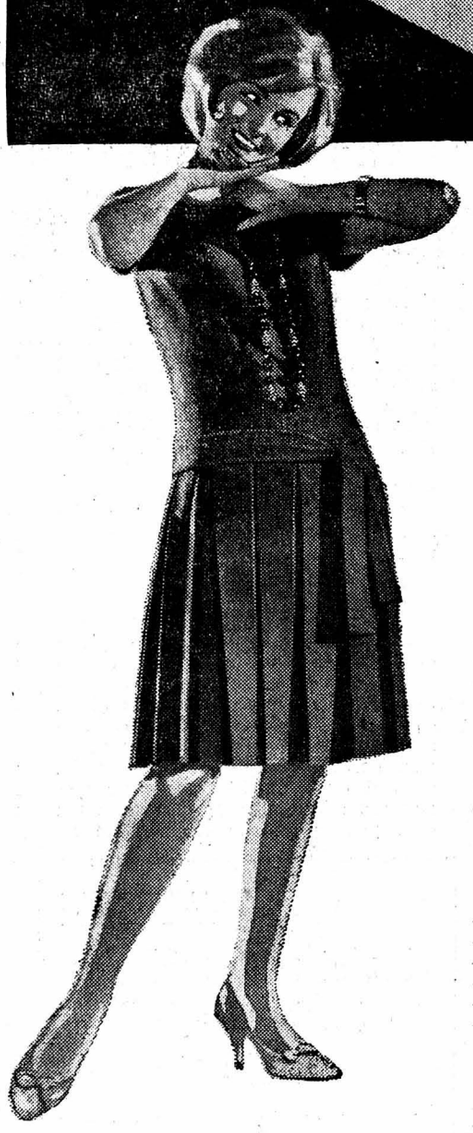

378.–★

★ 378.- NET AU COMPTANT FRANCO DOMICILE...

... ou si vous préférez,
en 16 petites mensualités de Fr. 26.— chacune
(au total Fr. 416.- tous frais et intérêts compris)

Livraisons dans l'ordre des inscriptions.

CE TOUT NOUVEAU FRIGO

AMSA 130 LITRES

À COMPRESSEUR GARANTI 5 ANS

Extérieur blanc, intérieur bleu glacier. Thermostat. Eclairage intérieur automatique.
Compartiment surgélateur géant (plus de 12 litres) comme dans les grands frigos de luxe, avec bac à glace. Casiers isolés spéciaux pour beurre et fromages.
Dessus table, genre Formica. Clayettes inoxydables. Grand tiroir à légumes.
Groupe moteur-compresseur hermétique, silencieux, garanti 5 ans.
Hauteur 86 cm, largeur 55 cm, profondeur 58 cm. Modèle AMSA-Zoppas 130 / SD.

VOYEZ NOTRE EXPOSITION : MARQUES MONDIALES - PRIX ARTS MÉNAGERS !

aux Arts Ménagers s.a.

26, rue du Seyon - Tél. (038) 5 55 90 - Fermé le lundi matin - NEUCHATEL

Toutes les dernières nouveautés du printemps dans les

LAINES

viennent d'arriver. COLORIS MODE

A LA TRICOTEUSE

Seyon 14 M. SCHWAAR

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

Ceci explique le succès

du CIRCULAN, puissant médicament végétal, qui combat les troubles circulatoires.

CIRCULAN est d'une aide précieuse pendant l'âge critique

Circulan

Circulan combat les engourdissements des membres, vapeurs, sueurs, varices, hémorroïdes

Fr. 4.95, ½ 1 Fr. 11.25, 1 l Fr. 20.55 chez votre pharmacien et droguist

AU PRINTEMPS, prenez du Circulan 2 cuillerées par jour

Meubles Fanti, du bonheur pour toute la vie

Splendide CHAMBRE A COUCHER

érable/noyer, modèle « Florence » de luxe, grand brillant.

Une exclusivité ODAC **Fr. 1890.–**

ODAC - ameublements FANTI & Cie – COUVET

MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE

AMI BIANCHI

Agencement de magasins, cuisines, hôtels-restaurants, etc.
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles en tous genres

ERRIÈRES - Neuchâtel
Tél. 5 15 52

UNE VISITE QUI VOUS RAPPORTERA !!!

CELLE QUE VOUS NOUS FEREZ AVANT TOUT ACHAT DE MEUBLES

UN CHOIX QU'IL FAUT VOIR
DES PRIX QU'IL FAUT CONNAÎTRE
DES FACILITÉS DE PAIEMENT SÉDUISANTES

36 MOIS DE CRÉDIT
ASSURANCE CRÉDIT POUR INVALIDITÉ TOTALE OU DÉCÈS

PETIT ZOO ■ 22 VITRINES ■ OUVERT TOUS LES JOURS 8 à 12 h 14 à 18 h ■ PARC A VOITURES

TINGUELY – AMEUBLEMENTS – BULLE

FRAIS DE VOYAGE PAYÉS EN CAS D'ACHAT – ROUTE DE RIAZ Nos 10-16 (SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG) Tél. (029) 2 75 18 2 81 29

VINCO
bureau demi-MINISTRE
en acier dermatilisé
sans tiroir central
Fr. 410.-
avec tiroir central
Fr. 461.-
Les spécialistes de l'équipement de bureau
OETIKER S.A.
NEUCHATEL
Rue de l'Hôpital 10
Tél. 038/4 03 22

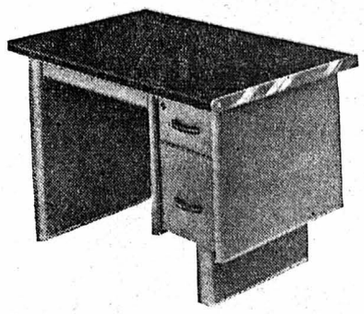

Choisissez votre
Tapis moquette
parmi notre immense et splendide choix. Toutes dimensions, dans les meilleures qualités. Coloris et dessins modernes. Toujours les plus bas prix. Facilités de paiement. Présentation à domicile.
Tapis BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69

BELLE MACULATURE
S'adresser au bureau du journal

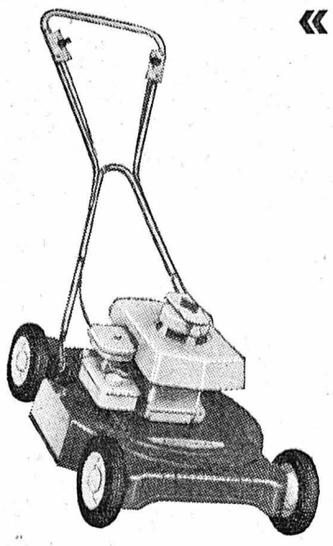

« TURFMASTER »
la tondeuse de grande classe
donnera une nouvelle vie à votre gazon.
Avec son robuste moteur à 4 temps :
Fr. 375.- 598.- 650.-
TONDEUSES ÉLECTRIQUES
fonctionnement absolument silencieux
Fr. 365.- 510.-
Demandez sans engagement une démonstration dans votre verger
Quincaillerie de la Côte PESEUX
Tél. 8 12 43

Berne 3-13 mai 1962
BEA
Exposition pour artisanat, agriculture, industrie, commerce
ouvert de 9 à 22 h

A travers le monde

La visite de M. Gromyko à Belgrade

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Actuellement, M. « K » voudrait reconquérir sur le continent noir et dans le Proche-Orient les positions perdues, c'est-à-dire son ascendant d'autrefois.

Or, ici la collaboration diplomatique du maréchal Tito — qui, depuis de longues années, et non sans succès, cherche à jouer le rôle de chef de tous les pays neutralistes de cette zone — pourrait être indéniablement fort utile. L'une des tâches de M. Gromyko était précisément d'assurer à Moscou une pareille collaboration yougoslave.

Il y a également l'épine du problème albanais, presque également fastidieux pour l'URSS et pour la Yougoslavie. M. Gromyko se devait d'en parler avec le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Popovic.

A cela s'ajoute le fait qu'au moment où approche, sinon une épreuve de force, du moins une « épreuve de prestige sino-soviétique », il est dans l'intérêt de Moscou de mobiliser partout, même parmi les « révisionnistes impénitents », le plus de partisans possible. Les contacts personnels du chef de la diplomatie de l'URSS avec les dirigeants yougoslaves ont bien servi ce but.

Rapprochement

Il est à noter d'ailleurs que, depuis le XXIIe congrès du parti communiste de l'Union soviétique — où Khrouchtchev condamna à nouveau la rigidité staliniste — les communistes yougoslaves ont maintes fois affirmé que par ses déclarations même, Nikita Serghéyevitch leur avait donné raison. Il est indéniable, en tout cas, que les positions idéologiques de Moscou et de Belgrade sont aujourd'hui plus rapprochées que jamais depuis 1948. Les attaques soviétiques contre Tito sont rares, tandis que les échanges de vues entre les deux capitales se multiplient. Il s'agit, certes, d'un rapprochement entre les gouvernements et non entre les partis communistes, mais c'est toujours un rapprochement.

Dans son rapport annuel, adressé récemment au parlement de Belgrade, le Conseil exécutif fédéral se félicite de l'« évolution favorable des relations avec l'URSS et du resserrement utile de la collaboration russo-yougoslave ». Cela se manifesta, entre autres, par une intensification des échanges commerciaux. A l'heure présente, par exemple, une délégation économique yougoslave se trouve à Moscou. Elle espère obtenir d'importantes commandes soviétiques, surtout pour les chantiers navals de Rieka (Fiume) et de Split (Spoleto).

Le développement des rapports économiques soviéto-yougoslaves est d'autant plus désirable pour Belgrade que ses difficultés financières s'aggravent. L'année dernière, la production agricole et industrielle n'a pas atteint le niveau prévu et le déficit de la balance commerciale avec l'étranger avait subi une majoration considérable. D'autre part, sur le marché intérieur, on a pu constater une nette augmentation des prix, conséquence de la hausse des salaires. De surcroît, les Yougoslaves commencèrent à dépenser plus qu'ils ne gagnaient et cela accentua encore ce phénomène dangereux.

Belgrade a besoin de nouveaux crédits

Le gouvernement s'empressa d'élaborer un plan d'austérité, mais il lui faut surtout augmenter la productivité et accroître les exportations. Ici toutefois, les difficultés s'accumulent aussi. L'existence et le développement du Marché commun rendent malaisées pour les Yougoslaves les ventes aux pays de l'Europe des Six. Aussi Belgrade tient-il beaucoup à améliorer ses relations économiques avec l'Est, et avec l'URSS en particulier. Il vise, en réalité, l'obtention de nouveaux crédits. Lors de la récente visite de M. Gromyko il en a été question également.

Tant pour Moscou que pour Belgrade, le resserrement des rapports réciproques représente donc des profits évidents : politiques, d'un côté, économiques, de l'autre. Il est, par conséquent, sûr que pour une fois, les déclarations officielles disaient vrai : les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère cordiale.

M. I. CORY

GRANDE-BRETAGNE

Conférence des premiers ministres du Commonwealth en septembre

LONDRES (ATS/AFP). — M. Macmillan a annoncé à la Chambre des Communes que la conférence des premiers ministres du Commonwealth s'ouvrira à Londres le 10 septembre prochain.

Accueillie par de bruyants murmures, la déclaration de M. Macmillan a fait l'objet d'interpellations immédiates, notamment pour demander une explication sur le stade qu'auraient atteint les négociations entre la Grande-Bretagne et les « six » au moment où se réuniraient les chefs de gouvernements de la communauté britannique.

Décidé manifestement à ne rien révéler d'essentiel, M. Macmillan s'est borné à donner l'assurance qu'un accord entre la Grande-Bretagne et ses interlocuteurs du Marché commun ne serait pas conclu avant que la conférence du Commonwealth soit informée des grandes lignes d'un tel accord.

En réponse à des questions de plusieurs députés, M. Macmillan a affirmé que la Grande-Bretagne entendait conserver son entière liberté d'action envers la Communauté économique européenne, quelles que soient les objections du Commonwealth.

APRÈS UNE MANIFESTATION DE MASSE EN BELGIQUE

Le mouvement populaire wallon face au fédéralisme

De notre correspondant de Bruxelles :

Combien de personnes avaient-elles répondu à la convocation lancée par le Mouvement populaire wallon, à Liège, en ce maussade et récent dimanche d'un printemps tardif ? 40,000 ! 20,000 ! Selon les chiffres publiés par la police liégeoise, on estime à 10,000 le nombre de personnes venues de tous les coins de la Wallonie, en train, en autocars, en voitures... Toujours est-il que pendant plus d'une heure et demie, les manifestants ont défilé par rangs de huit ou de douze. Assiste-t-on à un réveil de la population d'expression française répondant à celle de langue flamande ? C'est ce que l'avenir nous dira. Ce rassemblement était placé sous le double signe des réformes de structure et du fédéralisme.

Le climat peu propice aux sorties dominicales avait clairsemé les sympathisants au M. P. W.

Une prise de conscience wallonne

Quels seront les résultats tangibles de ce vaste meeting ? Le promoteur du mouvement, M. André Renard, a précisé qu'il symbolisait surtout une prise de conscience wallonne. Le M. P. W. n'a pas de prétention politique. Aucun de ces leaders ne recherche une place en vue. Ce qu'ils veulent c'est la réalisation du fédéralisme par des réformes de structure constitutionnelles profondes. Le fédéralisme, a ajouté M. Renard, n'est pas incompatible avec la monarchie. Dès que l'idée nouvelle aura été mise en place, le M. P. W. n'aura plus de raison d'être: il sera arrivé à ce qu'il voulait atteindre.

Certes, cette conception est d'inspiration socialiste et même syndicaliste, mais elle exprime aussi, aux yeux des fondateurs, les aspirations légitimes et profondes du peuple wallon. Ce groupement est ouvert à tous. Il a été rallié aussi bien par des communistes que par des membres d'une fraction du parti social-chrétien.

Manifestation calme

La manifestation s'est passée dans le calme, et aucun incident notable n'a été signalé. Elle a été, comme l'a dit M. Renard, « vivante, gaie et wallonne ». L'esprit gaulois n'avait pas perdu ses droits en la circonstance, puisqu'on pouvait lire sur les calicots brandis par la section de Waterloo : « Waterloo dit Cambronne aux projets linguistiques »...

Il ne faut pourtant pas se hâter de tirer des conclusions. Les impressions recueillies doivent forcément se cristalliser. Faut-il attacher à ce rassemblement l'importance que d'aucuns lui accordent, du fait qu'il se place quelque temps après le congrès des socialistes wallons de Charleroi ? Les mêmes idées y furent débattues et une motion favorable à la constitution d'un Etat fédéral belge a été votée à Charleroi. Ce postulat n'a été, du reste, ni confirmé, ni infirmé lors de la manifestation de Liège.

Le fédéralisme ne s'improvise pas

Dans une situation aussi complexe que celle-ci, les deux faces du problème doivent être considérées attentivement. On ne passe pas ainsi, du jour au lendemain, d'une organisation unitaire qui a fait ses preuves, à une autre, fédéraliste celle-là, surtout dans un Etat moderne aux rouages administratifs multiples. On doit penser que le fédéralisme ne s'improvise pas. Il semble que quelques initiateurs de ce changement aient eu conscience des difficultés qui se répercuteraient sur toutes les activités économiques, sociales, culturelles, linguistiques, du pays.

Cette question mérite une longue étude. Quelques années se passeront, pensons-nous, avant qu'on ait trouvé un moyen de la mettre à exécution. D'ailleurs, sans changer de régime, il y a d'autres solutions pour remédier aux imperfections constatées actuellement.

× × ×

Ce fut la sagesse des organisateurs de la manifestation de masse récente de ne prendre aucune décision prématurée, mais de laisser, au contraire, le problème mûrir dans la sérénité. Il était, sans doute, nécessaire de sonder les cœurs des partisans du M. P. W. C'est ce qui fut fait à Liège, avant tout, l'autre dimanche.

Charles-A. Porret

AUTRICHE

Conflit entre médecins et caisses-maladie à Vienne

VIENNE (ATS-APA). — Un conflit a surgi à Vienne entre les médecins et les caisses-maladie des ouvriers et employés, trouvant un large écho dans la population. Depuis un certain temps déjà, on « se fait la guerre » de part et d'autre par des déclarations dans la presse et à la radio, ainsi que par la diffusion de tracts. Tous les efforts de médiation sont restés vains jusqu'ici. Les quelque mille cinq cents médecins de Vienne demandent une augmentation sensible de leurs honoraires. Ils font valoir que depuis la fin de la guerre, leurs honoraires n'ont pas augmenté dans la même proportion que le coût de la vie. Les caisses de maladie, qui englobent 1,300,000 assurés, estiment que les revendication des médecins sont exorbitantes et déclarent incapables d'admettre l'augmentation de 65 % des honoraires que réclament les médecins.

Le conflit est reporté pratiquement sur le dos des patients. Les médecins, en effet, ayant dénoncé leurs contrats avec les caisses-maladie, c'est le système « hors contrat » qui est entré en vigueur dès le 18 avril.

Dès lors, les patients qui font appel aux soins du médecin doivent payer comptant et ne reçoivent des caisses qu'un dédommagement minime. A cela s'ajoute une série de formalités à remplir. La fin du conflit n'est pas encore en vue.

Pourquoi les jeunes Berlinois fuyaient à l'Ouest

BERLIN (ATS-DPA). — Il ressort d'une enquête de l'Association mondiale des organisations d'instituteurs, que les principales raisons qui poussaient les écoliers de Berlin-Est à fuir à l'Ouest avant le 13 août 1961 (date de la division définitive de Berlin) étaient l'obligation d'accepter toutes sortes d'erreurs et de notions fausses comme des vérités, ainsi que l'enrôlement politique, l'obligation de participer à des assemblées et la préférence donnée aux organisations de jeunesse communiste au détriment du foyer familial et de l'Eglise.

M. Tsarapkine rejette une proposition de M. Dean

Au cours de la séance de mardi après-midi du sous-comité tripartite des essais nucléaires, le représentant des Etats-Unis, M. Dean, a proposé que des représentants des pays non engagés viennent participer à la discussion pour aider les puissances nucléaires à aboutir à un accord. Il a suggéré, à cette fin, que le sous-comité demande aux auteurs du mémorandum des huit puissances neutres sur le contrôle des essais nucléaires de désigner deux ou trois d'entre eux qui s'associeraient aux travaux des trois puissances nucléaires. M. Tsarapkine, délégué soviétique, a aussitôt rejeté cette proposition.

PROBLEME DE COMPTES-COURANTS A PARIS

Une grande banque avec ses halls, corridors, guichets et bureaux. Un comptable est pris de cafard en considérant ses 5000 comptes non soldés. Comme nous le comprenons! – A sa place nous ne serions probablement pas plus à l'aise!

«Si chaque feuille était soldée automatiquement, si chaque compte était constamment prêt pour l'établissement du bilan... ce serait magnifique... un vrai plaisir d'être comptable!»
Puis, subitement, une idée géniale, libératrice: «C'est sûrement possible – parions que RUF connaîtra la bonne solution!»

L'action suit la pensée: conférence avec RUF, examen des services, de l'organisation, des particularités internes, enfin détermination du schéma d'organisation, des moyens de travail. Maintenant tout est clair! Chacun reprend plaisir à son travail – même le comptable.

Non seulement à Paris, chez nous aussi, en Suisse, les problèmes d'un travail aussi rationnel que possible sont multiples. Il vaut donc la peine d'analyser la situation avec un conseiller RUF, d'examiner tous les détails et d'adopter la méthode que préconise RUF.

COMPTABILITÉ RUF
Société Anonyme, Lausanne
15, rue Centrale, téléphone 021/22 70 77

CONSULTEZ RUF

Représentant régional: F. Huber, case postale 669, Neuchâtel - Tél. (038) 5 19 00

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME possédant diplôme de commerce et ayant fait un stage d'une année dans une pharmacie cherche place dans

droguerie

éventuellement pharmacie, en Suisse romande.

André Pouchon, Grandfontaine (J. B.).

Jeune

sommelière

cherche, pour le 1er ou le 15 mai, place dans tea-room, bar ou restaurant, à Neuchâtel ou aux environs immédiats.

Adresser offres écrites à P. H. 2513 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

cherche place dans famille avec enfant(s) ou elle aurait l'occasion d'aider au ménage le matin et d'étudier le français l'après-midi. Vie de famille désirée, argent de poche. Adresser offres écrites à S. J. 2515 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche place de

CHAUFFEUR

permis A. Tél. 8 18 63.

JEUNE DAME

cherche travail à domicile; connaissances de divers travaux d'horlogerie. — Adresser offres écrites à K. C. 2507 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

ayant travaillé dans bureau mécanographique de cartes perforées cherche

place dans bureau

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres écrites à J. B. 2506 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne de confiance

désire situation chez dame seule, à Neuchâtel, comme aide et compagne (pas de gros travaux). Tél. 8 27 42.

Jeune Allemande

cherche place dans famille avec enfants, pour perfectionner son français. Vie de famille désirée. S'adresser à Mme Lepszej, Brandards 31, Neuchâtel.

Jeune Anglaise

de 18 ans, désirant se perfectionner en français cherche place dans famille avec petits enfants. Tél. 5 10 49.

Je cherche à faire du

REPASSAGE

à domicile. Travail soigné. Tél. 8 18 94.

DAME

Personne de confiance cherche emploi auprès de monsieur seul, demi-journées, ou pour faire repas de midi. Adresser offres écrites à D. V. 2500 au bureau de la Feuille d'avis.

D'abord la qualité, le service et la sûreté

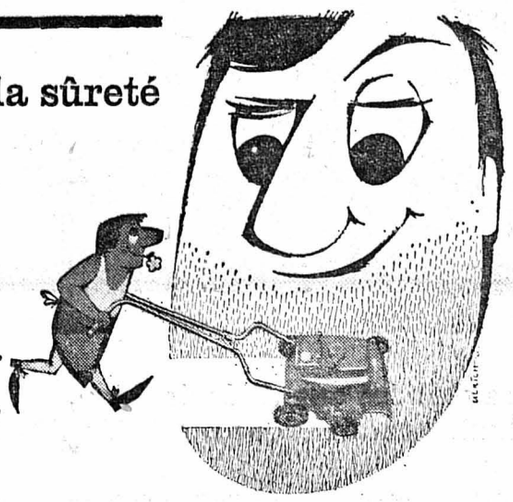

Les tondeuses motorisées
Jacobsen sont silencieuses.
Leur coupe est plus belle, meilleure.

Représentation générale
OTTO RICHEI S.A. WETTINGEN-BADEN Vente par les Quincailliers autorisés

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

PROF. MÉDICALES

Dr Houriet
ABSENT
jusqu'au 15 mai

A VENDRE

A vendre
poussette moderne
à l'état de neuf. Téléphone 6 39 36.

A VENDRE

meubles de style ancien, 1 dressoir, 1 armoire à glace, 1 table à rallonge et divers. Tél. (025) 5 25 18 à Bex.

Vous aussi vous viendrez, car toutes nos

confections florales

telles que couronnes, gerbes et bouquets, sont exécutées avec grand soin par quatre fleuristes diplômées
Votre conseiller: Robert Dürner, téléphone 5 90 01 de 7 h à 23 heures.

A vendre
TÉLÉVISION
grand format. Tél. (038) 8 33 22.

A vendre d'occasion
poussette-
pousse-pousse en bon état. Tél. 8 40 56.

Rimini (Adria) Pension Venezia

Au bord de la mer — eau courante chaude et froide — douche — parc à autos — cuisine renommée. Avril, mai, lires 1200.—. Juin et septembre, lires 1300.—, tout compris. Haute saison, prix modiques. On parle le français et l'allemand.

VÉLOS-MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos, Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio
Télévision ou radio L. POMEY
RADIO-MELODY
et ses techniciens sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22 Neuchâtel
Se rend régulièrement dans votre région

CONTRE LA PLUIE ET LES
COURANTS D'AIR
ISOLATIONS DE VOS PORTES ET DE VOS FENÊTRES
HERMÉTICAIR
Nombreuses références
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83

Le menuisier ébéniste
Tous travaux du bâtiment et d'entretien - Agencement d'intérieur et de magasin.
Meubles sur commande et toutes réparations
L. RITZ & Cie
Ecluse 72, tél. 5 24 41 Devis sur demande

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Coq-d'Inde 3 - Tél. 5 66 86

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter
un divan-lit et une armoire ou meuble combiné
Tél. 8 15 12.

Je cherche à acheter
meubles de jardin
Tél. 8 31 07.

On cherche à acheter
POUSSETTE
forme anglaise. Ecrire sous chiffres G. Y. 2503 au bureau de la Feuille d'avis.

ACHATS
bijoux, or et argent, vieille argenterie, pierres fines (diamants), aux meilleurs prix du jour.
H. VUILLE
bijoutier - orfèvre
place Numa-Droz, Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Werner SCHÖNI-BERGER et famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours de douloureuse séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs remerciements sincères et reconnaissants.

Un merci spécial pour les envois de fleurs.

Savagnier, avril 1962.

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie qui lui sont parvenus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame Bernard WILLE

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Corcelles (NE), la Côte, avril 1962.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame veuve Marie-Marguerite WÜST

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associées à sa douloureuse épreuve.

Boudry, avril 1962.

Les familles de

Mademoiselle Hélène HUGUENIN

très sensibles aux nombreuses marques de sympathie reçues lors de son décès, expriment leur profonde gratitude.

Elles remercient des dons en faveur des missions et des envois de fleurs.

La Chaux-de-Fonds, avril 1962.

La famille de

Mademoiselle Suzanne de MONTMOLLIN

profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, prie tous ceux qui l'ont entourée de croire à sa vive gratitude.

Bulletin d'abonnement à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le soussigné s'abonne dès ce jour à fin

juin 1962	Fr. 7.—
septembre 1962	Fr. 16.—
décembre 1962	Fr. 25.80

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Adresser le présent bulletin sous enveloppe affranchie de 5 ct. à

«FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL»
service des abonnements
NEUCHATEL

qui vous enverra un bulletin de versement.

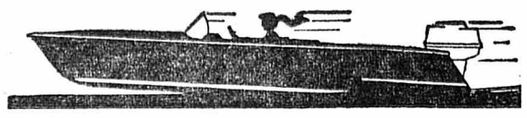

Bateaux en bois et plastique, 15 à 60 km/h

Essai sans engagement par tous les temps

de 4000 à 11,000 fr., suivant aménagement et moteur

MOTEURS JOHNSON 3-75 CV
Jean-Louis Staempfli chantier naval
CORTAILLOD - Tél. 6 42 52

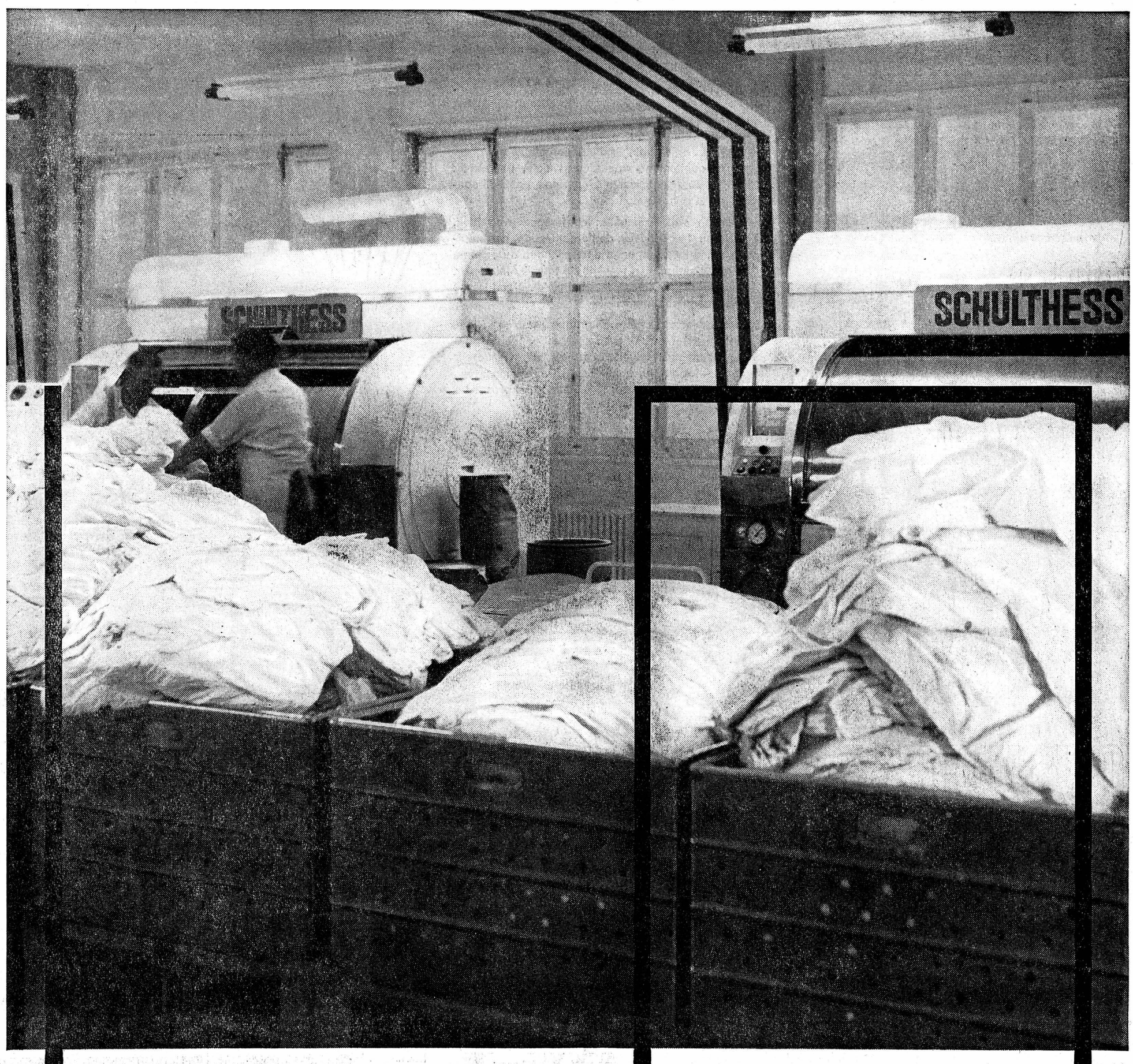

Egalement pour les grandes quantités de linge, choisissez l'installation automatique SCHULTHESS

Les grandes installations de buanderie doivent être étudiées de façon approfondie. Locaux à disposition, quantité journalière de linge, catégorie de linge, sont des facteurs importants qui sont à soumettre à une étude approfondie de la part de spécialistes du métier.
Schulthess installe chaque année pour des millions de francs de grandes installations de buanderie. Son programme de fabrication englobe tout ce qui est nécessaire à un hôpital, un asile, un hôtel, un home ou une blanchisserie industrielle ou artisanale. Vu notre riche expérience, nous sommes à même de conseiller le client pour lui aider à choisir la voie la plus judicieuse et la plus économique.
Au surplus, nous spécifions que Schulthess construit toutes ses machines à laver de 4 à 60 kg de capacité ainsi que les installations Pullmann jusqu'à 230 kg de capacité avec commande automatique par cartes perforées. Le laveur n'a plus qu'à glisser la carte perforée correspondant à la catégorie de linge pour que l'automate commence immédiatement son programme.
N'hésitez pas à demander un entretien sans engagement avec un spécialiste Schulthess et ceci avant de prendre une détermination. Il ne peut en résulter qu'un avantage pour votre budget d'investissement.

SCHULTHESS

Ateliers de Constructions Ad. Schulthess & Co SA Zurich

Lausanne	16, av. du Simplon	Tél. 021/26 21 24
Genève	6, rue de la Flèche	Tél. 022/35 88 90
Neuchâtel	9, rue des Epancheurs	Tél. 038/ 5 87 66
Zurich	Stockerstrasse 57	Tél. 051/27 44 50
Berne	Aarbergergasse 36	Tél. 031/ 3 03 21
Coire	Bahnhofstrasse 9	Tél. 081/ 2 08 22
Lugano-Viganello	Via La Santa 18	Tél. 091/ 3 39 71

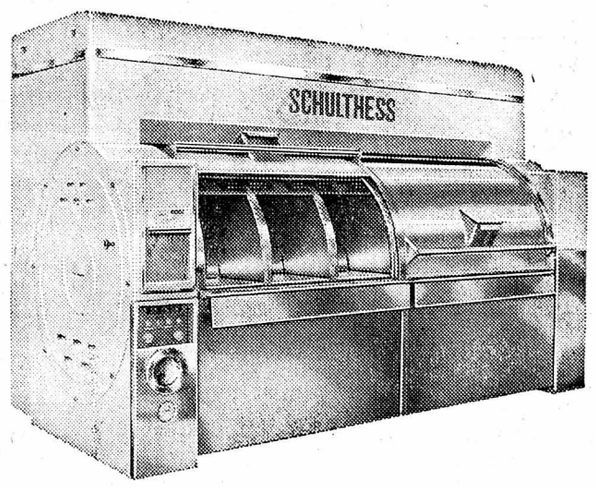

Boulangeries, boucheries, hôtels, homes, établissements hospitaliers, hôpitaux, sanatoriums, instituts, blanchisseries industrielles, en tous ces cas Schulthess est à même d'offrir l'installation la plus judicieuse.

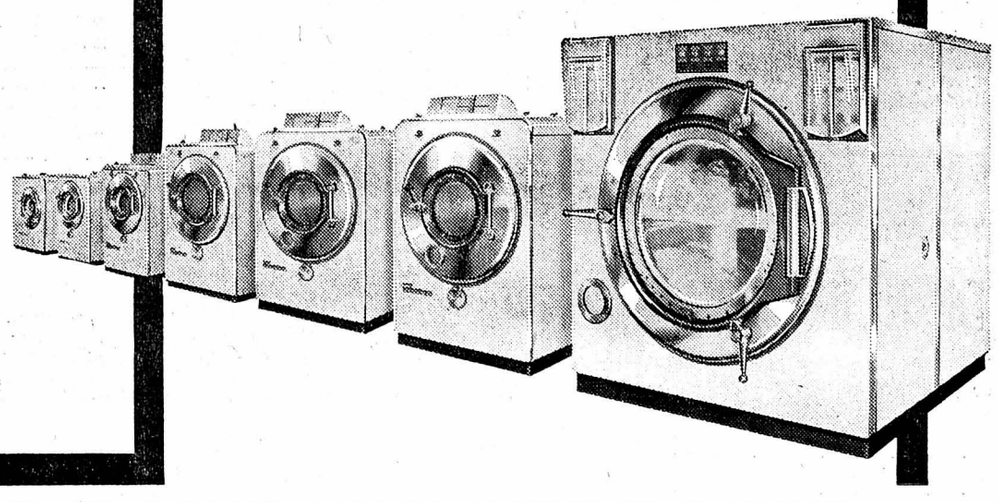

Chez votre ami
ROBERT DÜRNER
vous serez toujours bien servi
Tél. 5 90 01
de 7 h à 23 heures

Accordéon
diatonique, Norma IV B Es 4 registres, avec housse en cuir, comme neuf, Fr. 300.— (prix de neuf: Fr. 550.—). Ecrire sous chiffres H. Z. 2504 au bureau de la Feuille d'avis.

Vélo de dame
marque Allegro, vitesses, revisé, en excellent état, à vendre à prix avantageux. Téléphoner dès 18 h au 5 35 95.

Occasion, à vendre belle
machine à coudre
à pieds, très peu utilisée. Tél. 6 49 06.

Anémones pulsatilles, fortes plantes fleuries, 3 fr. les quatre. **Plantes alpines** et vivaces pour rocailles, en 100 variétés, 6 à 8 fr. les dix. Jeanmonod, jardin alpin, Provence (VD).

3 chambres à coucher
modernes, literie
AU BUCHERON
Neuchâtel. Tél. 5 26 33
Facilités de paiement

Grand stock de
Frigos «IGNIS»
A partir de
Fr. 24.50
par mois
TANNER

Exposition, Dîme 52
la Coudre - Neuchâtel
Tél. 5 51 31

A VENDRE :
2 chaises longues à l'état de neuf ; 2 seilles galvanisées ; 1 complet Prince-de-Galles, bleu marine, taille moyenne. Tél. 8 42 84.

A vendre
CAMÉRA
sensationnelle occasion, «Carena Gevaert suisse», garantie d'usine. Téléphone 5 06 21, heures des repas.

A vendre
cuisinière électrique
marque «Le Rêve», 8 plaques, en parfait état de fonctionnement. Cédée pour Fr. 130.— comptant. — Livraison franco. U. Schmutz, Fleurier, tél. 9 19 44.

Grâce à son équipement moderne

l'Imprimerie Centrale
1, Temple-Neuf

vous donnera toute satisfaction par la qualité de son travail

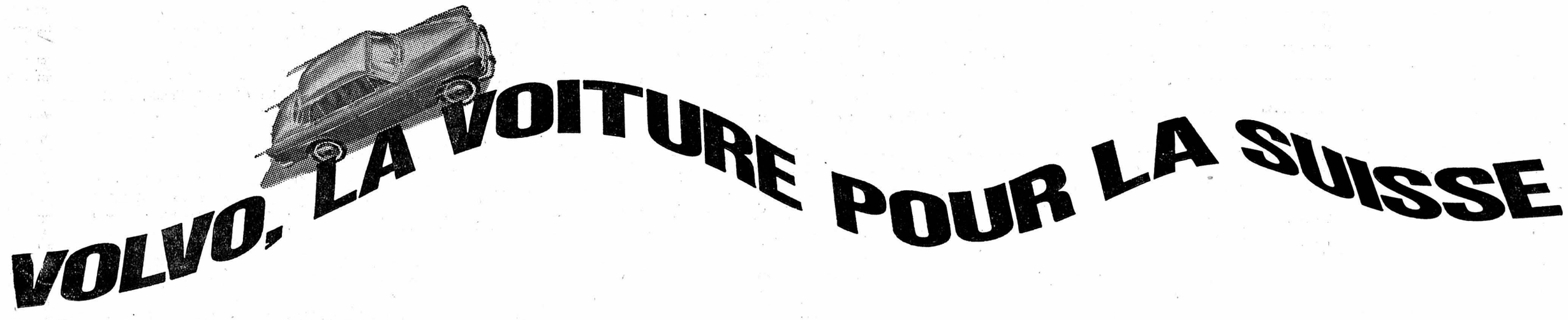

du 14 mai au 3 juin... PARIS CAPITALE MONDIALE DES TECHNIQUES

GUIDE PRATIQUE DU VISITEUR

Les manifestations de la première QUINZAINE TECHNIQUE DE PARIS se tiendront à l'aéroport du Bourget, au Centre national des industries et des techniques (C.N.I.T.), au parc des Expositions de la Porte de Versailles enfin au Grand-Palais et sur les berges voisines de la Seine. A la même époque, au musée du Louvre, aura lieu du 3 au 31 mai l'exposition « DIX SIÈCLES DE JOYAUX FRANÇAIS ».

Aéroport du Bourget du 17 mai au 27 mai

IIIe SALON INTERNATIONAL DU MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS ET DE BATIMENT (EXPOMAT)

Centre national des industries et des techniques (rond-point de la Défense, à PUTEAUX) **du 25 mai au 3 juin.**

Ie BIENNALE DES INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES ET DE L'ÉQUIPEMENT DE L'USINE
IIe BIENNALE FRANÇAISE DE LA MACHINE-OUTIL

Parc des Expositions de la Porte de Versailles du 19 mai au 29 mai

EUROPLASTIQUE 1962

du 19 au 31 mai

LA FOIRE DE PARIS

du 12 mai au 21 mai (ouvert aux seuls professionnels)

IIIe SALON INTERNATIONAL DU PRÊT A PORTER FÉMININ

Grand-Palais et berges de la Seine (pont d'Iéna) du 19 mai au 31 mai

FOIRE DE PARIS
SALON DES ANTIQUAIRES ET DÉCORATEURS
MÉTIERS D'ART ET DE CRÉATION
«SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL DE PLAISANCE

Musée du Louvre du 3 au 31 mai

DIX SIÈCLES DE JOYAUX FRANÇAIS

Transports

La S.N.C.F. et AIR-FRANCE accordent des facilités aux visiteurs de la « FOIRE DE PARIS » et d'« EXPOMAT » (IIIe Salon internationale du matériel de travaux publics et de bâtiment).

Accueil

Le Centre d'information et d'accueil de la première QUINZAINE TECHNIQUE DE PARIS fonctionnera de 8 h 30 à 22 h au Grand-Palais — Porte Alexandre III — en liaison avec l'Accueil de France, 7, rue Balzac. En outre, tous renseignements seront fournis dans les aérodromes et les gares. Dans chaque exposition, des hôtesses se tiendront en permanence à la disposition des visiteurs.

Logement

Un service de logement est à la disposition des visiteurs et centralise à leur intention les chambres d'hôtel disponibles. Pour tous renseignements, s'adresser au commissariat général de chacune des Foires, Salons et Expositions.

Tourisme

Des voyages d'agrément ou d'études à travers la France pourront être organisés en groupe ou individuellement. Se renseigner au service d'accueil des diverses expositions.

Fêtes

Des fêtes et des galas ouverts au public ou sur invitation sont prévus pendant la durée de la première Quinzaine technique de Paris.

L'extrême complexité des matériels destinés à produire des biens d'équipement ou de consommation, la prédisposition naturelle de certains pays ou de certaines industries à exceller dans des fabrications données, la dimension des unités de production susceptibles de répondre à des besoins déterminés, la spécialisation mais également l'interdépendance des différentes techniques ont, dans cette deuxième moitié du XXe siècle, supprimé les cloisonnements entre les chercheurs : il n'existe plus de technique isolée.

Constamment et d'où qu'ils soient, le consommateur, l'ingénieur ou le technicien, l'entrepreneur ou l'architecte, comme le planificateur, doivent s'informer, comparer, quelquefois *suggérer*. Les uns et les autres doivent pouvoir faire leur choix et prendre leur décision sans onéreuse et longue recherche.

Voulue par les pouvoirs publics, comme par les principaux dirigeants d'organisations professionnelles qui en avaient senti la nécessité, la première QUINZAINE TECHNIQUE DE PARIS naturellement animée par la Chambre de commerce et d'industries de Paris regroupera, du 14 mai au 3 juin prochains, les expositions des grandes industries — industries mécaniques et électriques, industries de la machine-outil, industrie des matériels de travaux publics et de bâtiment, industries des matières plastiques et caoutchoucs. Celles-ci présenteront matières premières, matériels et produits finis dans des salons à caractère international en même temps que se tiendra la Foire de Paris.

Pour commencer notre tour d'horizon de la première QUINZAINE TECHNIQUE dont les expositions se tiendront sur tous les terrains disponibles, le plus simple est de commencer par les manifestations organisées par les industries d'équipement, pour finir par celles qui proposent des produits finis prêts à l'usage.

EXPOMAT : IIIe SALON INTERNATIONAL DU MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT

Ouvrant la première QUINZAINE TECHNIQUE DE PARIS, le IIIe Salon international du Matériel de Travaux publics et de Bâtiment — EXPOMAT — présentera sur les terrains de l'aéroport du Bourget 5000 engins proposés par 500 firmes appartenant à 13 nations d'Europe et d'Amérique. Surface : 200,000 mètres carrés.

La gamme des engins exposés est très diverse et répond à tous les besoins du génie civil : travaux de terrassement par pelles mécaniques, bulldozers, niveleuses ; travaux de fondations, de forage, de battage de pieux : travaux d'infrastructure et de finition de routes et de pistes, par rouleaux compacteurs, répandeuses, matériels spéciaux pour chaussée en béton ; travaux de bétonnage et de manutention nécessitant les centrales à béton. Et, bien entendu, les spectaculaires grues de chantier.

Ajoutons à cette liste évidemment incomplète de matériels de « choc », une multitude d'éléments légers, sans lesquels les premiers seraient inefficaces et qui seront également présentés.

Ce salon de plein air du matériel de construction, c'est en somme une manifestation de robuste bonne santé, image d'une des branches les plus dynamiques de l'activité industrielle.

Installé sur le terrain même de l'aéroport, le salon est en liaison directe avec les principales villes du monde, grâce à 68 lignes aériennes desservies par 23 compagnies. Il attend la visite de nombreux techniciens étrangers.

INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

Une autre des très grandes manifestations industrielles, sera celle qui se déroulera au Centre National des Industries et des Techniques, du 25 mai au 3 juin. La juxtaposition de la première Biennale des Industries mécaniques et électriques et de l'Equipement de l'usine, et de la IIe Biennale française de la Machine-outil, constitue une remarquable innovation. Sur les 80,000 mètres carrés du Palais du rond-point de la Défense, les utilisateurs français et étrangers pourront facilement et complètement se documenter sur les derniers progrès des productions françaises et étrangères.

A la Ie BIENNALE DES INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES, qui aura pour thème *l'Equipement de l'usine*, les matériels présentés par le secteur des industries électriques et électroniques constitueront une véritable synthèse des possibilités nouvelles ouvertes à l'industrie par les plus récents progrès en matière d'équipement. Une gamme très large de matériels démontrera l'omniprésence de l'électricité dans la vie industrielle moderne : depuis la cabine de distribution de l'énergie électrique jusqu'à la sortie du produit fini, à travers toutes les interventions de l'automatisation.

Les industries mécaniques y présenteront également un panorama international une gamme extrêmement variée et étendue des matériels intéressant tous les secteurs d'activités et toutes les catégories d'entreprises. Les grands secteurs professionnels de biens d'équipement y participeront en nombre : appareils de soudage, pompes, transmissions mécaniques et hydrauliques, engrenages, compresseurs, matériel aéraulique et thermique, matériel pour le revêtement et le traitement des surfaces, outillage à main et mécanique, outillage électro-portatif et outillage pneumatiques outils et produits à base de diamant, carbures métalliques durs, etc. Parmi les innombrables produits de la transformation des métaux, seront présentés notamment : la robinetterie, la boulonnerie, la visserie, la chaudronnerie et tôlerie, la mécanique générale, estampage et forge, découpage-emboutissage, gros emboutissage, etc.

Enfin, les nouvelles réalisations en matière de mécanique de haute précision, d'optique, de compteurs pour fluides, d'horlogerie industrielle, de matériels de laboratoire, d'appareils pour la mesure, le contrôle, la régulation automatique, etc., offriront aux techniciens, ingénieurs et chefs d'entreprise les moyens de se documenter sur les derniers perfectionnements dont ils pourront disposer pour améliorer leurs progrès techniques de fabrication.

Quant à la IIe BIENNALE FRANÇAISE DE LA MACHINE-OUTIL, elle complète et met à jour l'information apportée par les expositions européennes, dont la dernière s'est tenue à Bruxelles, en septembre 1961.

C'est une manifestation particulièrement ouverte (un tiers d'exposants étrangers) et on peut la caractériser par le terme de « pilote ». En effet, l'intention de ses participants est très nette : aller toujours plus loin, et avec plus de sûreté, dans l'automatisation de l'usine. Accroître ainsi le rendement — et libérer l'homme pour des tâches constructives. Quatre grands secteurs : machines-outils travaillant par enlèvement du métal, par formage du métal, machines à bois, machines étrangères. 300 exposants, 4000 tonnes de machines en démonstration.

La gamme présentée ira de la petite machine d'établi à la « pièce » de plus de 40 tonnes.

Les industries mécaniques et électriques et celle de la machine-outil, ont été ces dernières années l'occasion d'un phénomène économique extrêmement favorable à la France. L'exportation de ces produits hautement finis est devenue massive — et ceci, bien souvent, en direction de pays hautement industrialisés comme l'Allemagne, l'URSS, la Grande-Bretagne, la Suisse.

Quelques références : automatisation de cimenteries, de sucreries, en URSS ; création d'aciéries en Belgique, au Pérou ; installation d'émetteurs de radios en Iran, au Mexique, en Roumanie.

La vitalité de ces techniques profite à tous : elle mérite un voyage d'étude.

EUROPLASTIQUE
La matière plastique a gagné ses lettres de noblesse

Continuant notre visite des différents terrains d'exposition de la capitale nous arrivons au Parc des expositions de la Porte de Versailles, lieu traditionnel d'implantation de la presque soixantenaire Foire de Paris.

Là, pour la première fois, nous trouvons abritée par le Palais des Nations, une exposition à caractère européen : « EUROPLASTIQUE 1962 ».

La matière plastique a conquis le monde avec une rapidité spectaculaire. Chaque jour son règne s'étend sur de nouvelles industries. On ne conçoit plus, en 1962, sans matière plastique, ni les fabrications électriques, ni le vêtement, ni la décoration, ni... mais peut-on faire quelque chose sans matière plastique ?

Cette technique neuve a donné naissance à une profession d'esprit neuf qui garde le souci très vif de son unité par-delà l'extrême diversité des applications. C'est ainsi que les organisations professionnelles européennes ont résolu de tenir chaque année un seul « salon » international des plastiques et caoutchoucs de synthèse, dans une ville chaque fois différente du Marché commun.

Après UTRECHT en 1960, GAND en 1961, PARIS, dans le cadre de sa Foire accueille EUROPLASTIQUE 62.

Qu'y verra-t-on ? Sur 5 ha, les productions d'une quinzaine de pays différents, et dans tous les domaines — puisque cette universalité est la caractéristique essentielle de la matière plastique. Il y aura trois catégories d'exposants, sensiblement égales en nombre : producteurs de matières premières, constructeurs de machines, fabricants de produits finis.

Les curieux verront comment le décor même de leur vie se crée — du textile qui les habille à la coque de leur bateau, du fil de leur ligne de pêche aux pneus de leur voiture. Les spécialistes auront en face d'eux d'autres spécialistes et pourront traiter avec fruit.

LA FOIRE DE PARIS

Sur le même terrain de la Porte de Versailles nous trouverons la FOIRE DE PARIS.

En 1961 trois millions de visiteurs, dont 320,000 de tous les pays du monde ; 12,000 exposants, dont 3000 étrangers ; une centaine de branches de production représentées, près de soixante années d'existence.

La FOIRE DE PARIS 1962, héritière de toutes les anciennes foires parisiennes, a pris résolument sa place dans l'économie de notre siècle.

Sur un demi-million de mètres carrés, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, elle accueille les productions de cinquante pays. Nous ne citerons qu'une petite partie de ses « centres d'intérêt » : Industrie de l'alimentation — Ameublement — Electricité, électronique, radio et télévision — Bâtiment — Joaillerie — Aménagement du bureau — Cinéma — Fonderie — Emballage et conditionnement — Industrie du froid — Instruments de mesure — Jouets — Matériel agricole — Préfabrication, etc.

Cette richesse n'est pas confusion. La FOIRE DE PARIS a mis au point un service d'accueil qui prend en charge le visiteur, accomplit pour lui nombre de démarches et lui permet de traiter ses affaires, l'esprit libre.

De souriantes hôtesses sont, dans l'enceinte de la Foire, les porte-parole de Paris. Elles guident avec précision et courtoisie le visiteur intéressé par telle ou telle branche d'activité : elles lui évitent des pas inutiles.

En outre, un service de logement s'occupe de réserver des chambres dans les meilleurs hôtels ; un centre des échanges met à la disposition de chacun son service de presse et de renseignements; et aussi ses secrétaires, ses interprètes, qui assurent l'organisation complète des séjours. Un bureau de poste spécial permet, sur place, toutes les opérations postales ; cinquante cabines téléphoniques desservent tous les secteurs de la Foire. Des restaurants, également sur place, ont été conçu pour que vous puissiez organiser avec luxe et commodité vos repas d'affaires.

Mais la FOIRE DE PARIS abritera également d'autres salons.

PARIS, PORT DE PLAISANCE

Les amateurs ne manqueront pas d'aller rêver de vacances et d'évasion au SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL DE PLAISANCE, installé comme chaque année à même époque, sur les berges de la Seine, au pied de la tour Eiffel, et organisé sous l'égide de la Foire de Paris.

Petits yachts, voiliers de tous tonnages, bateaux à moteurs, créeront pour quelques jours un port grouillant d'activité, entre la passerelle Debilly et le pont d'Iéna. Différentes compétitions sportives animeront son plan d'eau, pour la plus grande joie des jeunes, des moins jeunes... et des toujours jeunes.

SALON DES ANTIQUAIRES ART ET CRÉATION
FESTIVAL DU GOUT ET DE L'ÉLÉGANCE

La Foire de Paris ouvre cette année une prestigieuse ambassade aux Champs-Elysées. Par les soins de nombreux horticulteurs-pépiniéristes, le Grand-Palais sera transformé en un jardin de rêve — évocation des fêtes champêtres du XVIIIe siècle chères à Watteau.

Dans ce cadre féerique, antiquaires et décorateurs du monde entier présenteront les pièces les plus rares de leurs collections : objets d'art, antiquités, peintures anciennes et modernes, bibelots précieux, meubles rares, fastueux bijoux.

Les grands couturiers et les parfumeurs ajouteront à ce festival du goût, la note inimitable de l'élégance parisienne traditionnelle.

Une somptueuse « Soirée des Nations » trouvera en ce Palais des Mille et une nuits un cadre digne d'elle. Le gouvernement, le corps diplomatique, les corps constitués, le monde des arts et du spectacle s'y retrouveront. Ce sera une réunion plénière du Tout-Paris.

N'oublions pas de signaler un pittoresque « marché aux puces ». Les amateurs pourront se livrer au jeu de la chasse aux trésors !

DIX SIÈCLES DE JOYAUX FRANÇAIS

Enfin, au Musée du Louvre, du 3 au 31 mai, dans la Galerie d'Apollon, seront rassemblés les joyaux français disséminés dans le monde. Initié par un tailleur de diamant au travail, le visiteur de l'exposition « Dix siècles de joyaux français », due au Musée du Louvre, et à « Connaissance des pierres précieuses », pourra admirer les plus fabuleux joyaux d'hier et d'aujourd'hui, comme des bijoux plus modestes mais accessibles, témoignages prestigieux du maintien d'une tradition française millénaire.

DIX MILLIONS DE FEMMES A PARER

Le IIIe SALON INTERNATIONAL DU PRÊT A PORTER FÉMININ, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, groupera plus de 150 exposants (dont une trentaine venus de différents pays). Ils s'y réuniront sous le patronage de la Fédération française des industries du vêtement féminin qui organise également la Semaine du vêtement féminin.

Ces manifestations permettent aux plus grandes marques, ainsi qu'aux plus importantes maisons d'exposer leurs créations, réservées à l'attention exclusive des acheteurs professionnels, des détaillants et des revendeurs.

A l'heure du Marché commun, elles ont permis de constater la place de choix réservée dans le monde à la mode française et à ses fabrications. Ainsi sera révélé aux visiteurs privilégiés, le secret de la mode d'automne et d'hiver 1962-1963.

MIGROS Multipack = ACHATS ENCORE PLUS AVANTAGEUX !

Poudre à lessive TOTAL

(pour automates et machines à laver)

1 paquet de 400 g 1.-

3 paquets de 400 g 2.70

Notre plaisir est de bien vous servir

MIGROS

La gaine «Pantex» ne roulant jamais, ne remontant pas, assure un maintien parfait.

Gaine-culotte « Pantex Youthcraft » en tulle nylon, se distingue par ses larges bandes en Helanca. C'est un article idéal pour être porté sous les costumes et robes étroites. en blanc 39.-

Youthcraft

PANTEX Style #34

La conseillère « Youthcraft » est là... ne manquez pas cette occasion pour vous laisser conseiller sans engagement et examiner les derniers modèles de cette grande marque.

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Pas de repas sans Eptinger,
eau minérale naturelle,
pure et pratiquement exempte de sel de cuisine
– par égard déjà pour votre ligne
et votre santé.

Eptinger

dosage d'acide
carbonique parfaitement approprié.

Dépositaire : Milo GOLAZ, Neuchâtel

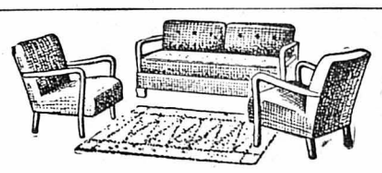

couch transformable en lit à 1 place
les 3 pièces Fr. 370.–
couch seul Fr. 210.—
Grand choix de tissus
KURTH
Avenue de Morges 9 - Tél. 021-24 66 66
Lausanne

J'ai le plaisir d'aviser ma bonne clientèle que, dès ce jour, une

fleuriste de premier ordre

est à son service dans mon magasin de la

Maladière

Tél. 5 32 30. Robert Dürner.

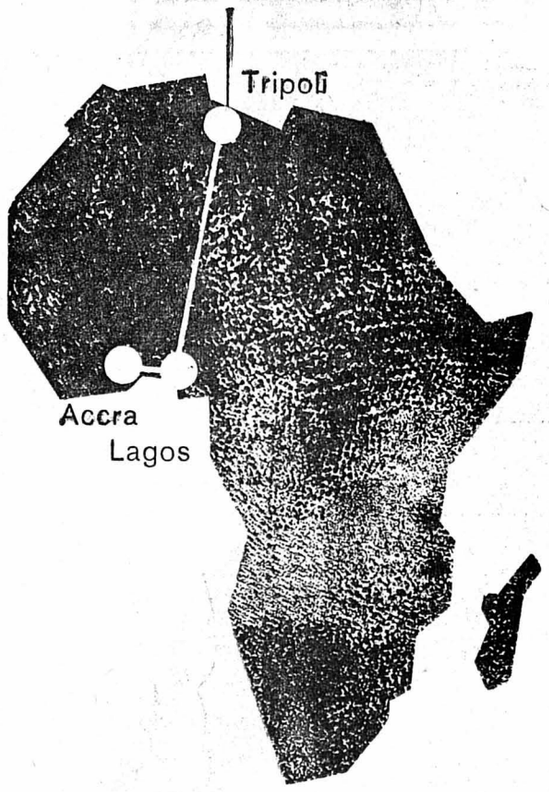

SWISSAIR

étend
son réseau mondial
à l'Afrique Occidentale

Dès le 2 mai 1962,
ses Convair 990 Coronado, les Jets
les plus modernes du monde, relieront deux fois par semaine Genève
à TRIPOLI, LAGOS * et ACCRA

* sous réserve d'approbation gouvernementale

Consultez votre agence de voyages habituelle,
pour le fret votre transitaire, ou

SWISSAIR

Genève, tél. (022) 32 62 20

OUVERTURE

Vendredi 27 avril
Chaussures
Mode

Self Service

Imgrüth - 7, rue des Epancheurs

A partir de vendredi, ne manquez pas la rue des Epancheurs 7, Imgrüth self service vous offre un choix de chaussures mode à des prix sensationnels.

Ligue contre
la tuberculose
Neuchâtel et environs

RADIOPHOTOGRAPHIES
ISOLÉES

Prochaine séance : samedi 28 avril
Inscriptions sur appel téléphonique
No 5 63 32

FINANCE D'INSCRIPTION : Fr. 3.—
Le camion se trouve devant le No 8 de l'avenue DuPeyrou, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 heures

Laque pour
les cheveux
«curlfix»
qualité
renommée
Flacon Spray 2.50

MIGROS

Poissons frais
recommandés cette semaine

Filets de dorsch nature le ½ kg 2.60
panés 2.70

Filet de carrelet le ½ kg 3.80

AU MAGASIN
LEHNHERR FRÈRES
GROS DÉTAIL MAGASIN Neuchâtel
Place des Halles - Tél. 5 30 92
Veuillez s. v. p. passer vos commandes la veille ou le matin avant 9 heures

MARIAGES

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion.
Case transit 1232, Berne.

Jeune chat

noir, castré, beau et affectueux, à donner contre très bons soins. Tél. 5 57 41.

Un coup de téléphone et vos

PANTALONS

sont rétrécis et modernisés. Tél. 5 90 17.

Jeune dame cherche

amie pour sorties

aimant la danse, le cinéma, le sport. Adresser offres écrites à V. M. 2518 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer très jolie

robe de mariée

taille 38. Tél. 8 45 39.

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

PESEUX
Mercerie - Laines

à remettre à gérante avec possibilité de reprise. Logement à disposition. Offres sous chiffres C. U. 2499 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu une

montre or

avec bracelet or, dimanche, entre Grandchamp et Boudry. Communauté de Grandchamp, Areuse, tél. 6 34 92.

Reflets de la vie du pays

Deux audiences du tribunal militaire de division 2 à Fribourg

Le tribunal militaire de division 2 s'est réuni en audience à Fribourg, le 18 avril 1962, sous la présidence du colonel H. Hof, grand juge. Les majors Yves Maître et Edouard Drexler soutenaient l'accusation.

La recrue G., né en 1941, a fait du service à l'école de recrues des troupes blindées. Il donna satisfaction à ses chefs les premières semaines de l'école, mais se relâcha sérieusement par la suite. Pour éviter de passer quelques nuits sous la tente, il ne rentra pas d'un congé qu'il préféra passer avec son amie. G. est de caractère très instable ; l'expert psychiatre qui l'a examiné conclut à une responsabilité limitée. Reconnu coupable d'inobservation de prescriptions de service et d'absence injustifiée, il est acquitté pénalement et puni disciplinairement de 20 jours d'arrêts de rigueur, sous déduction de 7 jours de détention préventive.

H. C., né en 1941, incorporé dans les troupes du génie, n'a pas donné suite à l'ordre de marche le convoquant à l'école de recrues pour y terminer son instruction. Depuis sa sortie de l'école, H. n'a jamais travaillé régulièrement. Il a déjà à son « actif » quatre condamnations pour vols et est actuellement en détention pour une nouvelle affaire. Reconnu coupable d'insoumission, il est condamné à une peine ferme d'un mois de prison à titre de peine supplémentaire.

L'automne dernier, le sgt C. R., né en 1940, a fonctionné comme sergent-major dans une école de recrues du génie. Comme il était peu capable de remplir ses fonctions, on lui déclara qu'il serait licencié le lendemain et qu'il devrait procéder à la reddition des comptes. Cette mesure, qui était brusquement prise à son égard, le mit dans une situation délicate car il avait utilisé pour ses besoins personnels certaines sommes provenant d'encaissements faits pour matériel militaire. Il prit peur et s'éloigna de la troupe avant d'avoir remis ses fonctions à son successeur. Reconnu coupable de désobéissance et d'abus de confiance, C. est condamné à une peine de 4 mois d'emprisonnement, moins 6 jours de détention préventive. Le sursis lui est accordé pour un délai de trois ans. Le tribunal ne suit pas l'auditeur qui avait requis la dégradation, estimant que C. était bien incapable de fonctionner comme sergent-major, mais n'était pas indigne de servir comme sergent.

Le tribunal condamne encore par défaut trois soldats à des peines d'emprisonnement de 3, 4 et 6 mois pour inobservation de prescriptions de service et insoumission.

La deuxième audience

Le tribunal militaire de division 2 s'est réuni une seconde fois à Fribourg le 19 avril 1961 sous la présidence du colonel H. Hof, grand juge. Le major E. Drexler fonctionnait comme auditeur.

Le fus. P. M., né en 1936, a perdu sa mère alors qu'il avait dix ans. Son père s'étant remarié il ne s'entendit pas avec sa marâtre et fut placé dans un orphelinat. Epris d'aventure il chercha à 18 ans à s'engager à la Légion mais fut renvoyé à sa famille.

Il récidiva en octobre 1957 et fit ses cinq ans en obtenant trois citations. Entre temps le tribunal militaire l'avait condamné à 8 mois d'emprisonnement pour service militaire étranger et insoumission. Jugé à nouveau le tribunal le reconnait coupable des mêmes délits mais ramène la peine à trois mois et lui accorde le sursis.

Alors qu'il était stationné à Serrières le sdt B. W., né en 1922 s'est mis sans droit au volant de son camion pour se rendre à Neuchâtel. Etant pris de boisson il perdit la maîtrise de sa machine et endommagea une voiture civile. Cette fugue vaut à l'accusé une série d'inculpations. Le tribunal retient les délits d'absence injustifiée, d'abus et dilapidation de matériel, d'inobservation de prescriptions de service, d'infractions à la L A conduite en état d'ivresse notamment) et le condamne à 3 semaines d'emprisonnement sous régime militaire, le sursis n'étant pas possible en raison de condamnations antérieures également pour fautes de circulation.

R. M. recrue grenadier, né en 1941, n'a pas trouvé dans sa famille les bases morales indispensables à tout jeune homme, son père ayant été condamné pour délit de mœurs. Bien que très jeune, il a déjà été condamné au civil à deux reprises pour vols, peines qu'il a d'ailleurs subies. A l'école de recrues R. s'empara d'un porte-monnaie contenant une somme de 32.— francs. Reconnu coupable de vol, il est condamné à une peine ferme de 2 mois d'emprisonnement moins 7 jours de détention préventive sous régime militaire.

Le tribunal condamne encore deux soldats par défaut l'un à 3 mois et l'autre à 8 mois pour inobservation de prescriptions de service, insoumission et service militaire étranger.

SOLEURE

Un ouvrier tué par un rail

GERLAFINGEN (ATS). — Lundi matin, des ouvriers des usines Louis de Roll, à Gerlafingen, étaient occupés à décharger de vieux rails d'un vagon de marchandises. Un rail se détacha brusquement de la grue et atteignit mortellement l'un des ouvriers, M. Fritz Dubach, âgé de 61 ans, de Derendingen.

VALAIS

Un Italien fait une chute mortelle

SION (ATS). — Au pré de foire, à Sion, un saisonnier italien, M. Francesco Luizzi, âgé de 39 ans, père de famille, a fait mardi une chute de plusieurs mètres, un bloc de pierre ayant cassé l'échelle sur laquelle il se trouvait. Le malheureux a été tué sur le coup.

FRIBOURG

Les paysans fribourgeois sont mécontents

(C.P.S.) Le comité cantonal de l'Union des paysans fribourgeois a tenu séance à Fribourg, sous la présidence de M. A. Brüger, ancien député. Au cours d'une discussion assez animée, il a pris position concernant l'attitude du Conseil fédéral concernant le prix du lait et la décision y relative de la direction de l'Union suisse des paysans.

Les revendications paysannes au sujet des prix des produits agricoles ne furent que partiellement satisfaisantes durant l'année dernière ; la situation de l'agriculture suisse ne s'est pas améliorée depuis, comme la preuve en est clairement formulée par le rapport élaboré le 10 mars par le secrétariat de l'Union suisse des paysans. Le Conseil fédéral a reconnu que les recettes, dans la plupart des exploitations agricoles, n'ont pas atteint la parité, en comparaison des autres secteurs de l'économie nationale ; l'agriculture suisse n'est aucunement responsable de la «surchauffe» actuelle. Le comité cantonal de l'Union des paysans fribourgeois considère l'agrément donné par l'Union suisse des paysans au Conseil fédéral en ce qui concerne le prix du lait comme une capitulation. Malgré la promesse formelle du Conseil fédéral de relever le prix du lait de 2 centimes (par kilo-litre) dès le 1er novembre, le comité exprime son étonnement qu'aucune adaptation de prix ne soit intervenue, notamment pour les blés, le colza, et qu'aucune promesse ne soit formulée à cet effet par les autorités.

LA VIE RELIGIEUSE

Prise de costume et examens d'infirmières à Saint-Loup

(S.P.P.). Le 28 mars, quatre novices ayant achevé leur formation professionnelle à Saint-Loup et confirmé au terme d'une retraite leur désir d'entrer dans la communauté ont revêtu pour la première fois le costume de diaconesse. Ce sont sœurs Hédy Rechberger, de Saint-Gall, Betty Dubois, du Locle, Suzanne Nydegger, de Winterthour et Cilli Isenschmid, de Zurich. Par ailleurs, quatre élèves laïques ont passé avec succès, ce printemps, leurs examens d'infirmières leur donnant droit au diplôme de la Croix-Rouge suisse et ont reçu la broche de l'école. Ce sont Mlles Rosette Chatelanat, de Granges-sous-Trey, Esther Maulaz, de la Côte-aux-Fées, Maria Patini, de Naples (Italie) et Yvonne Walther, du Landeron.

CONFÉDÉRATION

La nouvelle route du Gothard

Le gouvernement tessinois vient de transmettre au parlement cantonal son rapport et ses propositions concernant la construction de la nouvelle route sur la partie supérieure de la rampe sud du Gothard, entre Motto-Bartola et le sommet du col. Cette voie, érigée en route nationale de 3me classe, sera à deux pistes non séparées, d'une largeur totale de 7 m 50.

A l'inverse de la route actuelle de la Tremola, le nouveau tracé, à partir de Motto-Bartolo, prend de la hauteur en s'engageant dans le Val Bedretto puis revient en arrière en direction du col du Saint-Gothard. Ce parcours, qui permet de renoncer à la succession de virages en épingles à cheveux que l'on trouve sur celui de la Tremola, autorise une vitesse de 75 km/h. La route actuelle, qui disparait encore sous des amoncellements de neige, a atteint aujourd'hui la limite de sa capacité d'utilisation. L'été dernier, on a compté à Airolo jusqu'à 7106 véhicules automobiles un jour ouvrable et 9419 un dimanche ! Ainsi, en l'espace de six ans, le volume du trafic a doublé, voire triplé. Le coût de la nouvelle route s'élèvera à 44 millions de francs, dont la Confédération prendra 92 % à sa charge.

Dans le message qu'il joint à son projet, le Conseil d'Etat tessinois déclare que l'édification de cette nouvelle artère ne diminuera en rien ses efforts en vue de la construction d'une liaison routière permanente du canton avec le reste du pays, par quoi il faut entendre, bien entendu, le percement d'un tunnel routier à travers le Gothard, ouvrage considéré comme d'une urgente nécessité. L'ouverture de cette voie permanente n'enlèvera d'ailleurs rien de son attrait à la nouvelle route touristique pendant la belle saison. Car, à l'intérieur d'un tunnel, la vue est nécessairement quelque peu limitée... (C.P.S.)

Le trafic de Pâques aux CFF : 372 trains spéciaux

BERNE (ATS). — Les Chemins de fer fédéraux ont assuré un trafic de Pâques exceptionnellement fort. Les chiffres de l'année dernière ont été dépassés aussi bien en trafic international qu'en trafic interne suisse. Du Jeudi saint au mardi de Pâques, 372 trains spéciaux ont été organisés. Pour les seuls ouvriers italiens, 74 trains spéciaux et de dédoublement (en 1961 : 58), furent mis en marche le Jeudi saint et dans la nuit de Vendredi saint, dont 53 par le Saint-Gothard et 19 par le Simplon.

Les transports automobiles au Saint-Gothard et au Simplon ont dépassé tout ce qu'on avait connu jusqu'ici. Du jeudi au lundi de Pâques, 1128 courses navettes ont été nécessaires pour transporter 21,946 véhicules à moteur à travers le tunnel du Saint-Gothard (1961 : 15,406). A cause du temps pluvieux au sud des Alpes, les retours se firent plus tôt que d'ordinaire. Malgré cela, on a enregistré un nouveau record le lundi de Pâques, jour où l'on a transporté 5875 véhicules à moteur sur les deux voies du Saint-Gothard. Dans le même laps de temps, 9484 véhicules à moteur ont été transportés à travers le Simplon. Là aussi, de nouveaux records ont été établis : 2464 véhicules le jour de Vendredi saint (1961 : 481) et 2596 le lundi de Pâques (1961 : 504).

Tout le trafic de Pâques des Chemins de fer fédéraux s'est déroulé sans perturbation notable et sans accident. Par rapport à l'année dernière, les retards ont été en régression. Les répercussions de la grève des cheminots français sur le trafic ferroviaire suisse ont été insignifiantes. Mardi, alors que la situation était normale à tous les points frontières, on a enregistré quelques perturbations à Genève où l'express Genève - Vintimille n'a pas circulé. Lundi, le « Cisalpin » (TEE Paris - Milan) n'a circulé que jusqu'à Dijon. Il est arrivé mardi à 18 heures.

Réduction de la durée du travail dans l'industrie du bâtiment

Le contrat collectif de travail national pour l'industrie de la construction expire à fin mars prochain. C'est dire que le renouvellement de ce contrat va donner lieu à d'âpres discussions, aggravées encore par la décision de l'Union syndicale suisse de lancer une initiative pour la réduction de la durée du travail. A l'heure actuelle, les ouvriers du bâtiment réclament, paraît-il, une diminution de 4 heures de la durée hebdomadaire du travail, cette diminution devant être effective en l'espace de 4 ans. Et l'on réclame aussi la smaine de 5 jours. Or, en moyenne annuelle, les ouvriers du bâtiment travxaillent au maximum 48 heures à la campagne et 44 heures dans les villes, ce qui n'est nullement exagéré, on en conviendra.

Dans leur propagande politique, les milieux socialistes et syndicalistes sont les premiers à déplorer la hausse du coût de la constrution et l'augmentation des loyers qui en est la conséquence ; mais, d'un autre côté, ils contribuent à augmenter le prix de la construction en poussant à la roue pour la réduction de la durée du travail. Par conséquent, ces réductions de la durée du travail, ce sont les ouvriers eux-mêmes qui en feront aussi les frais, puisqu'ils devront payer plus cher les logements qu'ils occupent. Cela nous prouve, une fois de plus, que tout le tam-tam fait autour de la réduction de la durée du travail par les dirigeants syndicalistes et socialistes ne poursuit guère que des buts politiques et n'a pas grand-chose à voir avec l'intérêt bien compris du monde ouvrier. (CPS)

BERNE

Une deuxième locomotive double sur la ligne du Loetschberg

BERNE (ATS). — La deuxième locomotive double « AE 8/8 » du B.L.S. a été remise, après deux ans de construction, et dans les délais fixés, à la ligne du Loetschberg par les deux maisons suisses auxquelles cette commande avait été passée. Elle a pu être mise immédiatement en service pour assurer le trafic pendant les fêtes de Pâques. Elle sera utilisée dans le trafic marchandises lourd et contribuera à augmenter les prestations de la compagnie.

La locomotive « AE 8/8 » dont le premier exemplaire a été livré il y a trois ans, a une longueur de 30 mètres, et est à même de transporter une charge de 900 tonnes à une vitesse de 75 km à l'heure, avec une déclivité de 27 %. Cette machine a fait ses preuves tant du point de vue technique que du point de vue de l'exploitation.

LES VOISINS

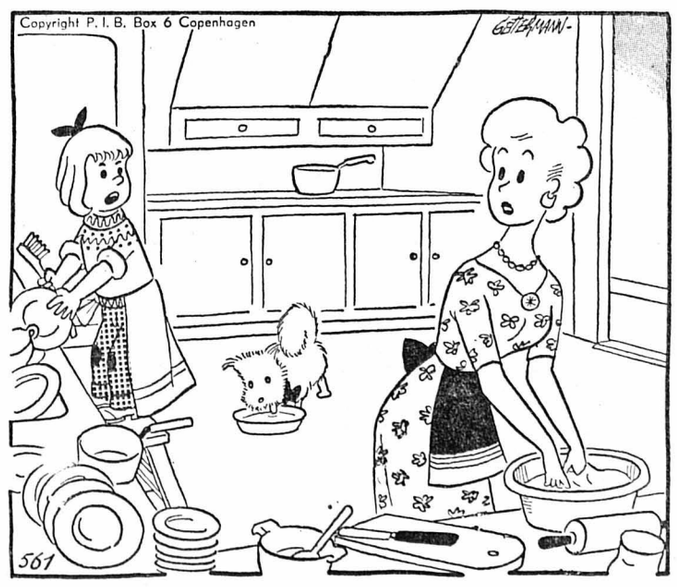

— Je m'en moque de la machine à faire la vaisselle, après je serai bien forcée de la laver !

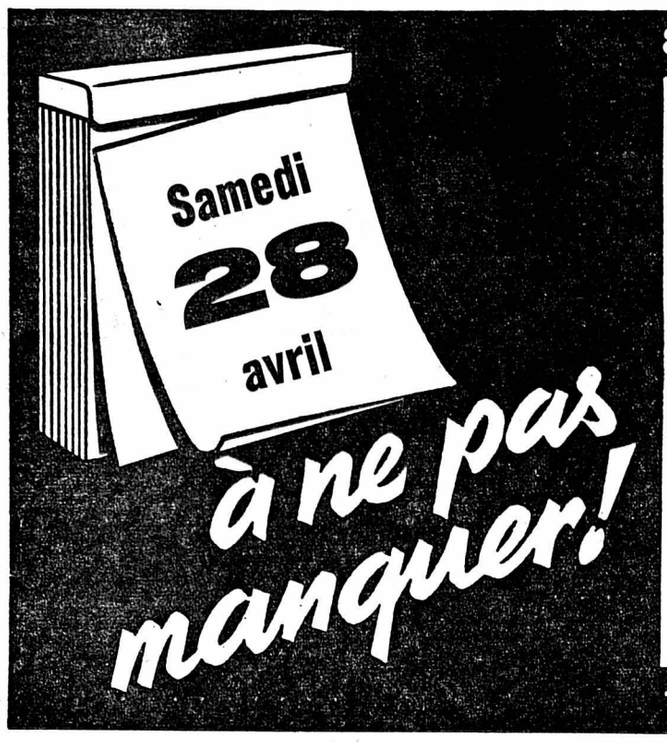

80 ans Pfister-Ameublements SA. – 80 ans de confiance! Nous vous remercions!

Voyage gratuit à SUHR!

directement à la Fabrique-exposition, nouvelle et agrandie, de Pfister-Ameublements SA

Réservez à temps les places gratuites si désirées pour la course en car à Suhr

Heures de départ	**La Chaux-de-Fonds,** Place de la Gare	12 h. 30
	Neuchâtel, Terreaux 7	13 h.
	Bienne, Place de la Gare	14 h.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier tous nos clients de la confiance témoignée et restons à leur entière disposition pour toute question d'ameublement.

Pfister Ameublements SA

Neuchâtel, Terreaux 7
Tél. (038) 5 79 14

Fiancés, parents, célibataires et amateurs exigeants, notre collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes.

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte: **Plus de 600 ensembles-modèles** de tous styles pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. 1321/1

1961: plus de 50 000 visiteurs à la fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau!

nof

nettoie et protège la couleur, la laque et le brillant!

Il est particulièrement indiqué pour les cadres des portes, des fenêtres et meubles peints.

NOF est imbattable pour nettoyer les carrelages de cuisine, salles de bain, sols en plastique et carrosseries d'automobiles.

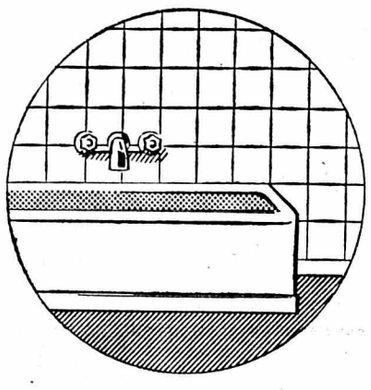

Produit liquide, donc d'un usage facile. Très économique

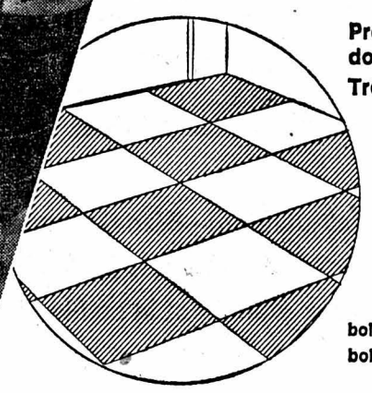

boîte de 405 g Fr. 2.80
boîte de 810 g Fr. 4.–

Avec 20 points SILVA extra!

Fabricant: A. Sutter, Münchwilen / TG

VIE PRIVÉE!

Est-ce réellement celle de B. B.? Jugez-en vous-même en voyant le film qu'elle a tourné à Genève

ARCADES

✆ 5 78 78

Dès aujourd'hui à 15 h

Admis dès 18 ans

LA PRESSE ÉCRIT :

Brigitte Bardot n'a jamais été mieux, ici, livrée à son naturel et pleine de grâce, elle est parfaite.
LE PARISIEN LIBÉRÉ

Louis Malle a réussi un film direct, vigoureux, vrai, une œuvre d'une pleine maturité qui retrouve à travers la virtuosité technique découverte dans « Zazie » la sincérité des « Amants ».
L'EXPRESS

Aujourd'hui jeudi lundi et mercredi à 15 h	Samedi et dimanche à 14 h 45	Tous les soirs à 20 h 30	Faveurs suspendues	LOCATION OUVERTE jeudi et vendredi, de 14 h à 17 h 30 Samedi et dimanche, dès 13 h 45

Samedi et dimanche à 17 h 30 ***Prolongation***

LA FAMILLE FENOUILLARD
avec
Jean Richard Sophie Desmarets

Grand choix en cuisinières et réchauds

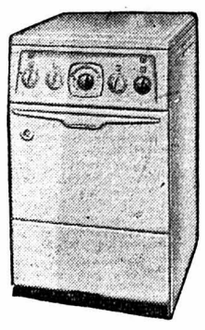

En achetant chez le spécialiste vous ferez des économies

Cuisinière électrique, 3 plaques, complètement équipée

Fr. 395.-
ou
Fr. 17.80 par mois

Cretegny & Cie, appareils ménagers
Boine 22 Neuchâtel Tél. 5 69 21

Marc Morin
Le meilleur

ÉCRITEAUX
en vente au bureau du journal

L'AUSTIN FRONT 850 est le type de voiture le mieux adapté à nos problèmes actuels... et pour longtemps encore.

Faites sans tarder un essai sans engagement et quand vous saurez qu'elle ne coûte que **4890.—**

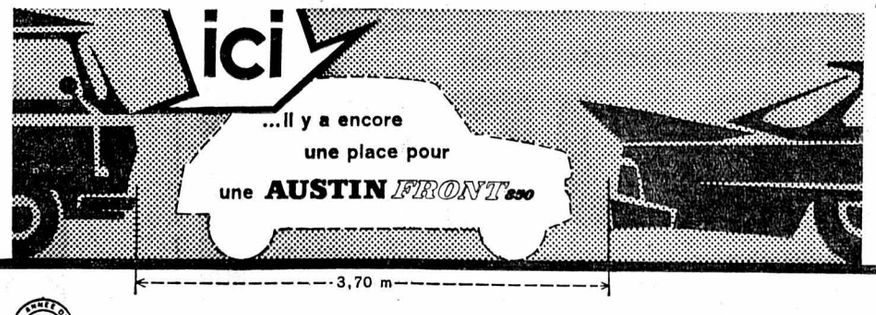

Traction avant. Moteur 4 cylindres, soupapes en tête. Implantation transversale. 4,3-37 CV. Boîte à 4 vitesses dont 3 synchronisées; suspension à éléments de caoutchouc. Place pour 4 personnes et beaucoup de bagages. Plus de problème de parcage! Centre de gravité très bas.

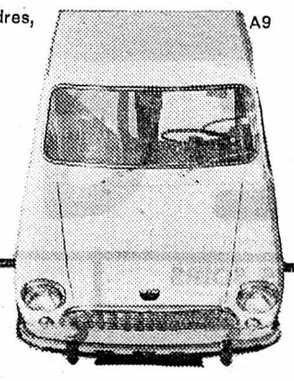

SAINT-BLAISE :
Garage D. Colla
14, route de Neuchâtel
Dombresson : Garage A. Javet & Fils; Fleurier : R. Dubied, Garage Moderne; le Landeron : J.-B. Ritter, garage; Morat : Garage Théo Lutz; Praz : Paul Dubied, garage du Vully

Prix à partir de Fr. **4890.—**
Station-wagon : à partir de Fr. **5930.—**

Année de garantie AUSTIN
Représentation générale pour la Suisse : Emil Frey AG, Motorfahrzeuge, Zurich 1
Distributeur pour la Suisse Romande : Cartin SA, Lausanne et Genève

EXPOSITION FIAT

Le Garage des Jordils A. Bindith, à Boudry

Tél. (038) 6 43 95

Se fait un plaisir de vous inviter à son **Exposition « FIAT - Modèles 1962 »** qui aura lieu devant son garage les

Vendredi 27 avril, de 1700 à 2100
Samedi 28 avril, de 0900 à 2100
Dimanche 29 avril, de 0900 à 2100

ACHETEZ MIEUX ET PLUS AVANTAGEUSEMENT DANS UN BON MAGASIN DE CAMPAGNE

Toiles stores
à partir de Fr. 12.60 le m²
Parasols (4 systèmes)
Balançoires de jardin
Tables pliantes
Fauteuils superposables
Sièges Relax
Paravents pratiques
et nombreuses exclusivités étrangères

Venez les voir ou les essayer à **COLOMBIER** chez le spécialiste qui possède le plus grand choix de la région — Tél. **6 33 12.**

TOSALLI • MEUBLES DE JARDIN

Utilisez le

CREDIT-AUTO
TEL. (038) 5 44 04/05
BANQUE EXEL BANK
NEUCHATEL
BANQUE EXEL

pour acheter ou changer votre voiture

ÉCOLE D'ART MODERNE
DESSIN PEINTURE
Tél. (038) 5 06 20

Ecole Tamé
Avenue de la Gare 10 Tél. 5 18 89
Cours de sténodactylographie
SECRÉTARIAT

A deux pas de chez vous...
TANNER
Dîme 52 - Tél. 5 51 31

LE CINÉMA Tél. 5 56 66 **PALACE**

vous présente, dès aujourd'hui à 15 h, une grande réédition française en technicolor

5 GRANDES VEDETTES

GINA LOLLOBRIGIDA
RAYMOND PELLEGRIN
ARLETTY
JEAN-CLAUDE PASCAL
PETER VAN EYCK

LE ROMAN D'UN GRAND AMOUR DANS LE LUXE DE PARIS ET L'ATMOSPHÈRE TROUBLE DU QUARTIER RÉSERVÉ D'ALGER.

LE GRAND JEU

TOUS LES SOIRS à 20 h 30	SAMEDI et DIMANCHE 2 matinées à 14 h 45 et 17 h 30	DÈS 18 ANS

Avoir soif... quel plaisir avec

RIVELLA

Aaah, que ça fait du bien! - Rien d'étonnant: Rivella est à base de lactosérum... et le lactosérum fait du bien! - Ses sels minéraux étanchent la soif la plus ardente.

Chronique régionale

VAL-DE-RUZ

Belles fêtes de Pâques

(c) Dans tous les villages du Val-de-Ruz la fête de Pâques annoncée tôt le matin par la fanfare de la Croix-Bleue a été célébrée dans la joie et le recueillement. Les églises étaient pleines de fidèles entourant partout les catéchumènes prenant part pour la première fois au service de sainte cène. Sur tout le vallon, un chaud soleil dardait ses rayons printaniers. A la fin de l'après-midi une pluie d'orage se mit à tomber doucement sur les prairies qui prirent aussitôt une fraiche couleur d'émeraude. Encore quelques jours et les pissenlits seront en fleurs et transformeront toute la vallée en un riant tapis tissé d'or.

LE PAQUIER

L'assemblée de commune adopte les comptes de l'exercice 1961

(c) L'assemblée de la commune du Pâquier s'est réunie le 17 avril, sous la présidence de M. Olivier Jeanfavre, président.

Elle a adopté les comptes de l'exercice 1961 qui se présentent en résumé comme suit :

Dépenses 64,960 fr. 95. Recettes 72,559 fr. 80, bénéfice brut 7598 fr. 85, réparti comme suit : Amortissement pour dépenses sur recherches d'eau en 1961 4843 fr. 40, amortissement cour du collège et chemin des Bugnenets 2470 fr., d'où un bénéfice net de 285 fr. 45.

Les impôts ont rapporté 16,578 fr. 65, les immeubles productifs 4690 fr. 05, les taxes 1577 fr. 35, alors que le service électrique laissait un boni de 3140 fr. 35. Le produit brut de la vente des bois est de 82,283 fr. 05.

Aux charges communales, relevons 12,148 fr. 10 pour l'administration, 2418 fr. 35 pour les immeubles administratifs, 19,284 fr. 35 pour l'instruction publique, 5097 fr. 65 pour les travaux publics et 11,220 fr. 45 pour l'assistance. Les amortissements légaux ont été de 9511 fr. 80.

Nominations statutaires. — Sont élus : MM. Olivier Jeanfavre, président, Francis Leuba, vice-président et Philippe Cuche, secrétaire. Les vérificateurs de comptes sont nommés comme suit : MM. Claude Cuche, Rodolphe Wälti et Mme Fl. Leuba, suppléant : M. Walther Hadorn.

CERNIER

Fêtes pascales

(c) Les fêtes pascales ont été célébrées avec ferveur dans notre paroisse. Nombreux furent ceux qui assistèrent aux cultes de circonstance. Douze catéchumènes, qui ont ratifié le vœu de leur baptême le jour des Rameaux, ont participé, pour la première fois à la sainte cène le matin de Pâques.

Dans l'église catholique, des cérémonies spéciales ont également eu lieu à l'occasion de la Semaine sainte.

Congrès des témoins de Jéhovah

Le congrès des témoins de Jéhovah, qui s'est tenu du 20 au 22 avril à Montbéliard, fut un grand succès, et le nombre d'assistants prévu fut largement dépassé.

Dans sa conférence publique sur le sujet : « Qui gouvernera le monde ? ». M. J.-L. Prisi, de Couvet, compara les 6000 ans de l'histoire humaine à un drame en trois actes. Le premier acte fut la rébellion de Satan. Le deuxième acte amène Jésus-Christ comme futur gouverneur du monde et Prince de la Paix et le troisième acte voit le dénouement qui selon les témoins de Jéhovah a lieu de nos jours. Ni l'Est ni l'Ouest ne triompheront, mais ce sera le Royaume de Dieu qui selon la prophétie de Daniel (2 : 44), subsistera éternellement et remplacera tous les gouvernements actuels. 433 personne étaient présentes pour suivre avec grande attention son exposé.

Les sessions se terminaient dimanche soir par les dernières remarques du présiden tdu congrès qui remercia chaleureusement les autorités et la population de Montbéliard de l'aimable accueil.

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN

Un nouveau président de paroisse

(c) Après avoir été assermenté, le conseil de paroisse s'est constitué. M. Raymond Thévoz a été nommé président de paroisse de Delley-Portalban. Le nouvel élu jouit de l'estime de la population des deux communes, Delley et Portalban.

YVERDON

Au tribunal correctionnel

(c) Dans sa dernière séance, le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. O. Cornaz, a condamné G. L., né en 1906, domicilié à Renens, à deux mois de prison, moins 4 jours de préventive avec sursis pendant 3 ans plus les frais, pour injures, menaces et lésions corporelles simples par négligence. Le casier judiciaire de l'accusé est assez chargé. G. L. est connu pour ses excès de boisson. Rentrant chez lui ivre, il avait injurié son épouse et, dans le courant de la nuit, il lui avait fait peur en brandissant un couteau. Affolée, Mme L. voulut s'enfuir, mais en la retenant, son mari l'avait blessée superficiellement à l'épaule gauche. L. a été interné à Cery et sa responsabilité est légèrement diminuée. Le tribunal lui a imposé de s'abstenir de toute boisson alcoolique pendant un an.

VIGNOBLE

PESEUX

Le Synode se réunira le 20 juin dans notre paroisse

(c) La semaine dernière, le Collège des anciens s'est réuni sous la présidence de M. H. Gerber, pasteur, avec un ordre du jour chargé. Il fut parlé, entre autres, de la campagne « Pain pour le prochain » et du prochain rassemblement protestant de Lausanne.

D'autre part, nous apprenons que la paroisse aura l'honneur de recevoir, le 20 juin, le prochain Synode neuchâtelois. Souhaitons que nos autorités de l'Eglise trouvent un accueil favorisant leurs travaux et les débats importants qui ne manqueront pas d'avoir lieu.

COLOMBIER

Après la Fête cantonale des chanteurs

(c) Le comité d'organisation de la Fête cantonale des chanteurs qui s'est déroulée à Colombier en juin dernier, a tenu sa séance de clôture à l'hôtel de la Couronne. M. Auguste Hauser, président de la société de chant « L'Union », salua les participants et rendit hommage au doyen de la société, M. Paul Chuat, qui devait, lors de la fête cantonale, être fêté à l'occasion de ses 60 années d'activité et qui, malheureusement, étant malade, ne put assister à cette journée.

M. René Strohhecker, président du comité d'organisation, remercia tous ses collaborateurs, releva le résultat financier satisfaisant, et évoqua ce beau dimanche de juin 1961 qui fut une grande réussite et qui laissa à tous un souvenir durable.

Séance extraordinaire du Conseil général d'Hauterive

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Jacques Flammer, l'autorité législative communale s'est réunie à la Maison de commune, pour tenir une séance extraordinaire.

● *Demande de crédit pour l'éclairage public.* — Le Conseil communal demande un crédit de 5500 fr. pour améliorer l'éclairage public au correfour du chemin du Dernier-Batz, — route de Beaumont et au début de la route de Champréveyres, jusqu'à la hauteur des derniers immeubles construits récemment. Cette modernisation marquera une première et modeste étape de l'amélioration générale du réseau communal de l'éclairage public. En effet, de nombreux quartiers du village sont insuffisamment éclairés, principalement dans le haut de la localité. Le Conseil communal procède actuellement à une étude complète du problème. Toutefois, la construction récente de sept immeubles à la route de Champréveyres et les travaux de réfection de la dite route — qui vont commencer très prochainement — ont incité les autorités à profiter de ce « chantier » pour aménager maintenant déjà l'éclairage public de ce quartier. Après une brève discussion, le crédit demandé est accordé par 16 voix sans opposition.

● *Demande de naturalisation.* — Après avoir entendu le rapport de M. René Pellaton, chef du dicastère de la police, l'assemblée accorde par 17 voix contre 1 et une abstention l'agrégation communale au ressortissant italien Ferdinand Piemontési, domicilié à Hauterive depuis sa naissance.

● *Problèmes d'urbanisme.* — Moyennant certaines réserves, le Conseil général décide d'autoriser le Conseil communal à délivrer le permis de construction en faveur d'un projet de garage privé à la route de Beaumont qui, en raison de la situation particulière du terrain, ne peut être retiré à 3 m de la limite du domaine public. C'est l'occasion pour M. André Clottu (lib.), de souligner que le plan d'alignement de la route de Beaumont, encore à l'état de projet, défavorise par trop les propriétaires bordiers du côté nord de cette route, dont l'élargissement reste problématique.

Un autre projet rencontre l'approbation unanime du Conseil général ; il s'agit d'autoriser la construction d'un entrepôt dans l'excavation de l'ancienne carrière des Longs Champs. Cette autorisation sera grevée de servitudes en faveur des voisins immédiats, de telle sorte que seule une activité ne gênant en rien au voisinage sera admise et il ne sera toléré aucun bruit, ni émanation d'aucune sorte, de façon à ne pas altérer le caractère résidentiel du quartier. Précisons que la construction envisagée ne sera pas visible et de ce fait ne risque pas de compromettre l'aspect harmonieux d''un quartier particulièrement beau.

● *Tarif et règlement des eaux.* — Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil communal, présenté par M. André Lugeon, chef du dicastère des services industriels, et sans grande discussion, l'assemblée adopte les textes proposés par 17 voix sans opposition. En fait, le Conseil communal propose d'adopter définitivement le tarif du service des eaux, appliqué maintenant depuis quelques années. Une seule correction y est apportée, en ce sens que le coût minimum de la consommation d'eau pour jardin est abaissé de 15 fr. à 5 francs. Les autres modifications proposées par le Conseil communal sont essentiellement d'ordre rédactionnel et permettent de préciser certaines dispositions.

● *Divers.* — Cette rubrique est abondamment utilisée. C'est tout d'abord M. H. Perrinjaquet (soc.) qui interpelle le Conseil communal à propos du stationnement de roulottes sur la place de camping au port d'Hauterive. C'est l'occasion pour M. Roger Vionnet, conseiller communal, chef du dicastère des finances, d'apporter à l'assemblée des précisions sur les tractations en cours avec le T.C.S. au sujet de ce terrain de camping que la commune lui loue. Le Conseil communal a dénoncé ce bail pour la fin de 1964. Le problème de sa reconduction est très délicat, en raison des prétentions du T.C.S.

C'est ensuite M. André Clottu (lib.) qui interpelle les autorités à propos du petit scandale local de la saison : « La commission scolaire, rompant avec une tradition séculaire, a fait son souper annuel en dehors de la localité. Elle s'est même rendue à ... Neuchâtel ! » Heureusement que la présidente de la commission scolaire est membre du Conseil général et peut immédiatement apporter des précisions sur cette escapade, organisée avec la complicité — oh ! horreur — du Conseil communal ! Il se trouve, qu'en fait, ce souper ne pouvait avoir lieu au village pour diverses raisons qui relevaient soit de la volonté d'un restaurateur soit de la volonté de la commission. Mais l'honneur altaripien est partiellement sauf : le restaurateur de la ville étrangère est originaire d'Hauterive ! ... et les convives ont bu du vin du village offert par le Conseil comunal, conformément à la tradition. Souhaitons néanmoins que l'année prochaine ce repas annuel puisse être organisé selon les us et coutumes.

M. Ed. Sandoz (rad.) demande si le Conseil communal a accepté le nouveau tarif des ramoneurs, dont l'augmentation de 15 % a été proposée par le Conseil d'Etat. Le Conseil communal, dans sa réponse, déclare qu'il n'a pas approuvé cette augmentation. Ce problème a été porté devant le groupement des communes du Litoral. A noter que la majorité des communes consultées refuse cette augmentation. Pour sa part, le Conseil communal estime que ce tarif doit être revu dans son ensemble, car tel qu'il est pratiqué, il est insuffisamment contrôlable par les ménagères. Ainsi donc, le nouveau tarif du ramoneur n'est pas encore applicable à Hauterive !

Le Conseil général de Boudry a procédé à l'examen des comptes

De nouveaux bâtiments prévus pour l'administration communale

De notre correspondant de Boudry :

Le Conseil général de Boudry a tenu sa première séance de l'année 1962 mercredi dernier sous la présidence de M. André Udriet. L'appel fait constater la présence de 30 membres sur 41. Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, M. Udriet prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de M. Oscar Bovet, conseiller général trop tôt disparu, puis il salue la présence de M. Jean-Marie Buschini, nouveau membre de l'autorité législative.

● **Comptes de 1961.** — Le Conseil général passe ensuite à l'examen des comptes. Le total des recettes, y compris le rendement net du fonds des ressortissants, 118,200 fr. 85, s'élèvera à 783,570 fr. 59. Celui des dépenses, y compris les amortissements légaux des emprunts, 39,457 fr. 25 et l'amortissement des services industriels 48,463 fr. 75 se monte à 667,693 fr. 22, laissant un bénéfice brut de 115,877 fr. 37 dont les attributions sont les suivantes : au fonds d'épuration des eaux, taxe spéciale, 18,846 fr. 90 ; chemin des Ca ames endommagé par l'éboulement, 20,000 fr. ; toit du collège, 30,000 fr. ; places de sports, 15,000 fr. ; entretien et réfections des chemins, 10,000 fr. ; canal-égout d'Areuse 10,000 fr. L'exercice laisse ainsi un bénéfice net de 12,030 fr. 47 au lieu du déficit de 32,859 fr. prévu au budget.

● **Bourgeoisie d'honneur ratifiée.** — M. René-Frédéric Favre, ancien président de commune, avait été élu par acclamation l'an dernier bourgeois d'honneur de la ville de Boudry. Cette nomination a été ratifiée à l'unanimité par le vote d'un arrêté disant : En témoignage de reconnaissance et d'attachement, le droit de cité d'honneur de la commune de Boudry est accordé à René-Frédéric Favre, ainsi qu'à son épouse. Le Conseil communal délivrera l'acte d'agrégation.

● **Agrégations.** — C'est à l'unanimité qu'a été votée au bulletin secret l'agrégation de Mlle Flora-Eva Rusillon qui a enseigné dans nos écoles pendant 45 ans et demi et ne laisse que de bons souvenirs à Boudry. Le Conseil général décide qu'en témoignage de gratitude la commune prendra les frais de l'agrégation à sa charge.

L'agrégation, sous réserve de naturalisation par le Grand Conseil, est également accordée à M. Victor Albagli, médecin à l'hôpital psychiatrique de Perreux, et par là même à son épouse, par 24 oui contre 6 non.

● **Nominations.** — M. Jules Berger a été élu membre de la commission scolaire en remplacement de M. André Udriet dont la fille a été nommée institutrice à Boudry. M. Ernest Sauvain remplacera M. Oscar Bovet à la commission des services industriels.

● **Modification et dérogation.** — Le nouvel article 38 du règlement communal, concernant les votations au sein du Conseil général aura la teneur suivante : La votation a lieu à l'appel nominal lorsque trois membres de l'assemblée le réclament.

Elle a lieu au bulletin secret si la demande en est faite par la majorité des membres présents.

Une demande de dérogation au règlement déterminant l'aménagement du territoire communal sollicitant l'autorisation de construire une maison de 12 à 16 appartement, haute de 14 m et longue de 38 m, vis-à-vis de la propriété des Cèdres, aux Gillettes, est repoussée à l'unanimité malgré la lecture d'une lettre annonçant qu'une fabrique occupant au début 23 ouvriers serait installée dans la dite maison.

● **Chemin des Isles.** — Le chemin situé dans le nouveau quartier des Isles est cédé sans frais à la commune et tombe ainsi dans le domaine public avec l'assentiment du législatif.

● **Crédit pour réparer le drainage des Sagnes.** — La réparation de ce drainage devait avoir lieu maintenant. Elle est sagement remise à cet automne, car les travaux de jardinage ont déjà commencé sur le terrain des Sagnes. La surface à assainir atteint 2 hectares. Le crédit demandé, fixé à 9500 fr. est voté sans opposition.

● **Nouveaux locaux pour l'administration communale et les services industriels.** — Un crédit de 98,000 fr. est demandé pour acheter l'immeuble de la rue Oscar-Huguenin appartenant à l'hoirie de Coulon et anciennement occupé par l'étude du notaire. L'ensemble comprend des bâtiments de 225 m2, une place de 44m2 et un jardin de 333 m2. Un crédit complémentaire de 12,000 fr. est sollicité pour les frais de transfert et les premiers aménagements nécessaires. Un crédit ultérieur sera nécessaire pour l'installation du chauffage à mazout. Les deux crédits ont l'adhésion unanime du Conseil général.

● **Commission d'urbanisme.** — M. Hermann Hauser rappelle que l'exécutif a été appelé à présenter une proposition pour la création d'une telle commission au Conseil général. Il est déçu que rien n'ait été fait et demande que cette commission soit discutée dans la prochaine séance du Conseil général, car il y a beaucoup de bonnes volontés disponibles et pouvant être de bon conseil dans les décisions à prendre concernant l'urbanisme

● **Sous le pont.** — M. Charles Fauguel a remarqué que le désordre règne dans le parcage situé sous le pont routier. Il aimerait que les places de parcage soient marquées M. Meisterhans lui répond que le Conseil communal est en train d'étudier la chose.

● **Esplanade du château.** — M. Marcel Courvoisier remercie le Conseil communal pour le travail accompli. Il aimerait qu'une surveillance soit exercée sur l'esplanade du château où, par leurs jeux, les enfants causent des dégâts. M. René Aubée prend la défense des gosses en disant que les dommages causés par des automobilistes roulant dans les plates-bandes sont beaucoup plus importants que ceux faits par les enfants.

● **Repaires et Merdasson.** — M. Pierre Hess rassure M. Henri Meisterhans en lui disant que le chemin des Repaires sera mis en chantier ces prochains jours et que la réfection sera terminée pour cet été. Répondant à M. Fauguel, il lui dit que la commune fera un nettoyage des rives du Merdasson mais qu'il n'est pas question de faire le curage du lit de ce ruisseau. M. Pierre Udriet fait remarquer que certaines inondations du Merdasson sont causées par des barrages que le locataire du ruisseau construit pour procurer des bassins aux truites dont il fait l'élevage. La construction de tels barrages devrait être interdite.

● **Vignoble des Calames.** — Parlant au nom du Conseil communal, M. Hermann Kuffer demande que cette autorité puisse disposer de la réserve de 20,000 fr. destinée à financer les premiers travaux sur le terrain de l'éboulement sans en référer au Conseil général, ce qui est accordé par le législatif. M. Kuffer fait remarquer que depuis deux ou trois ans l'étang qui se formait dans le creux de la gare ne s'est plus reproduit et qu'il y a peut-être une relation entre cette disparition et l'eau de source qui a été une des causes de l'éboulement.

● **Stand.** — Enfin, M. Pierre Hess annonce que l'installation de la ciblerie sera terminée à la fin du mois de mai. Les cibles sont déjà arrivées. Il y a encore certaines difficultés à aplanir avec un propriétaire, mais une expropriation est envisagée si ce dernier s'obstine à refuser tout arrangement.

STUDIO ✆ 5 30 00

Dès aujourd'hui à 15 h.

EN TECHNICOLOR ET TECHNIRAMA

Une comédie endiablée...

D'après la brillante comédie de HUGH et Margaret WILLIAMS, réalisée par STANLEY DONEN

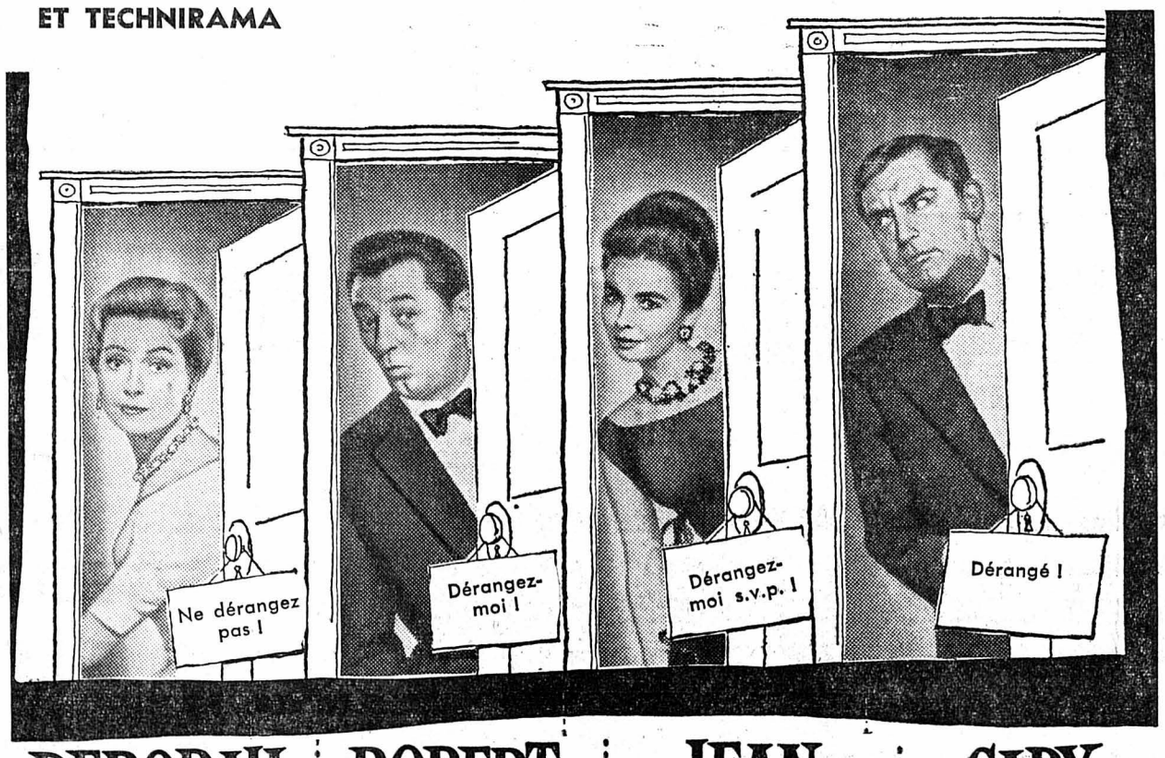

DEBORAH KERR | ROBERT MITCHUM | JEAN SIMMONS | CARY GRANT

Ailleurs l'herbe est plus verte

« Le metteur en scène Stanley Donen, a bien de la chance de réunir un pareil quatuor de comédiens. » *Louis Chauvet, Le Figaro*

On rit, on sourit, on est charmé !

Aujourd'hui jeudi et mercredi prochain à 15 h | Samedi et dimanche à 14 h 45 | TOUS LES SOIRS à 20 h 30 | ADMIS DÈS 16 ANS

Location ouverte : jeudi de 14 h à 17 h 30 Samedi et dimanche dès 13 h 45

Samedi et Dimanche à 17 h 30 PROLONGATION

101 Dalmatiens de WALT DISNEY

Meubles Victoria

Demandez le nouveau catalogue de Meubles Victoria « Art et Habitation » auprès d'un concessionnaire de la branche

RENTRÉE DES CLASSES

Parents, vous n'ignorez pas que vos enfants doivent être assurés contre la maladie dès leur entrée à l'école.

La Société fraternelle de prévoyance

50 sections dans le canton met à votre disposition toutes les modalités d'assurances-maladie que vous pouvez désirer : frais de guérison, accidents, hospitalisation, tuberculose, poliomyélite, paralysies.

Pour tous renseignements, adressez-vous, soit à l'Administration centrale de la société, à Saint-Martin (Val-de-Ruz), tél. 7 13 49,

au président de la section locale,

ou à M. Sam Humbert, faubourg de l'Hôpital 94, Neuchâtel, tél. 5 38 70, pour les districts de Neuchâtel et de Boudry.

Travail effectué dans les ateliers du spécialiste

Saars 14 - Tél. 5 23 30

MAISON FONDÉE EN 1920

17/61

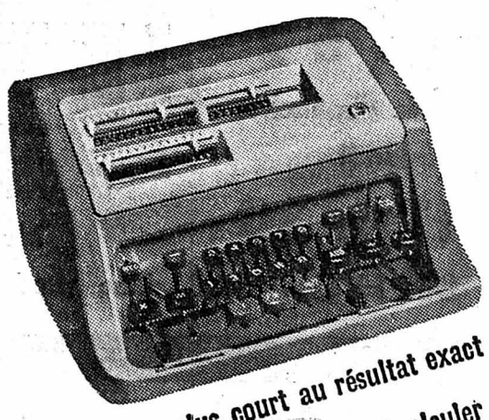

Le chemin le plus court au résultat exact passe par les touches de la machine à calculer FACIT. L'opérateur expérimenté comme le débutant apprécient l'aisance de sa manipulation. La machine à calculer Facit frappe par ses performances étonnantes et le nombre de ses possibilités. Quand pourrons-nous vous faire une démonstration des modèles les plus récents ou vous remettre une Facit à l'essai sans aucun engagement pour vous ?

Baldegger

Machines de bureau
Bienne 4, rue de la Gare Tél. 032/3 77 91
Berne Kapellenstr. 22 Tél. 031/2 55 33

APOLLO Tél. 5 21 12

Dès aujourd'hui

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi et dimanche, matinées à 14 h 45

DÈS 18 ANS

Un film de SUSPENSE et d'action !

DIANA DORS

GEORGE
BAKER

TERENCE
MORGAN

Deux frères s'affrontent...
...une femme les sépare !

Il faut payer cher l'amour de « Coquelicot » la blonde capiteuse !

En 5 à 7
Samedi, dimanche, lundi
à 17 h 30
Dès 16 ans

LE TROISIÈME — HOMME —

Musique d'Anton KARAS
Une production KORDA-SELZNICK

Orson **WELLES**
Alida **VALLI**
Joseph **COTTEN**

BIO Faubourg du Lac 27 Tél. 5 88 88

Tous les soirs à 20 h 30
Samedi-Dimanche à 14 h 45
Mercredi à 15 h

L'ANGE DES MAUDITS

Marlène Dietrich
patronne d'un ranch mal famé...
Tout y est permis, mais à quel prix ?
avec
Arthur Kennedy
Mel Ferrer
TECHNICOLOR
Admis dès 16 ans

LE BON FILM LE PLAISIR
Samedi-dimanche à 17 h 30
D'après Guy de Maupassant,
une distribution éclatante : Pierre Brasseur, Jean Servais, Gaby Morlay, Jean Gabin, Daniel Gélin, Danielle Darrieux, Claude Dauphin, Ginette Leclerc
Admis dès 18 ans
Au Festival d'Edimbourg, « Le Plaisir » a passionné l'Angleterre

SJEC

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

organise un

COURS DE FRANÇAIS

pour élèves de langue étrangère, tous degrés.

DURÉE DU COURS : 12 leçons de 2 heures à raison de deux soirs par semaine, le lundi et le jeudi.

DÉBUT DU COURS : lundi 14 mai 1962, à 20 heures, au Collège latin (1er étage).

PRIX DU COURS : Fr. 20.—.

Renseignements et inscriptions au secrétariat romand, rue de l'Orangerie 8 (tél. 5 22 45).

La bonne friture au Pavillon

A LA PRAIRIE tous les jours choucroute garnie sur assiette, Fr. 3.-

Escargots d'Areuse
Dégustation tous les jours
Lundi excepté

LA PAIX
PLAT DU JOUR à Fr. 3.50
(abonnement = Fr. 3.20)
SUR ASSIETTE Fr. 2.70
(avec potage)

10e pièce d'or CENTAURE gagnée par
Herr G. Walt
Oberstr. 107, St. Gallen-West

L'Escale
Ouvert tous les soirs
jusqu'à 2 heures
à l'exception du lundi

Excursions FISCHER

Dimanche 29 avril :
Landsgemeinde à Sarnen
(par Lucerne — retour par le Brünig)
Départ 6 h **Fr. 30.—** diner compris

Inscriptions, renseignements :
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou Voyages & Transports (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

CAISSE D'ÉPARGNE DE DOMBRESSON
Exercice 1961

Bilan du 31 décembre 1961

ACTIF

Caisse, chèques postaux, compte de virements		Fr.	86,245.29
Avoirs en banque à vue		»	14,134.05
Effets de change		»	801.50
Comptes courants débiteurs :			
en blanc	Fr. 4,449.—		
garantis par hypothèque	» 20,538.—		
garantis par autres gages	» 157,311.60	»	182,298.60
Avances à terme fixe gagées		»	76,398.05
Placements hypothécaires		»	1,882,610.60
Titres		»	386,010.—
Immeubles		»	285,000.—
Autres postes de l'actif		»	20,285.90
		Fr.	2,933,783.99

PASSIF

Comptes créanciers à vue	Fr.	81,665.15
Dépôts d'épargne	»	1,850,321.45
Bons de caisse	»	32,500.—
Banque de lettres de gages	»	700,000.—
Autres postes du passif	»	24,612.25
Capital	»	202,650.—
Fonds de réserve	»	42,000.—
Pertes et profits, report	»	35.14
	Fr.	2,933,783.99

Pertes et profits

DOIT

Intérêts passifs	Fr.	65,008.25
Organes de la banque	»	11,974.50
Frais généraux	»	3,858.85
Impôts	»	3,571.70
Dividende 4 %	»	8,106.—
Versement au fonds de réserve	»	1,000.—
Report à compte nouveau	»	35.14
	Fr.	93,554.44

AVOIR

Intérêts actifs	Fr.	74,533.10
Commissions	»	3,957.65
Produit des titres	»	7,352.10
Produit des immeubles	»	7,685.95
Report de l'exercice précédent	»	25.64
	Fr.	93,554.44

Avals et cautionnements Fr. 17,800.—

Visitez
Morat
la ville pittoresque
BELLE EN TOUTES SAISONS

BÉBÉ ORCHESTRE

Reprise des cours jeudi 26 avril — Classes de violon violoncelle solfège, guitare, mélodica, nouveau : classe d'ondioline

DIRECTION **MADELEINE JOST,** tél. 8 19 37

ENSEIGNEMENT DU VIOLON, leçons individuelles par :

THÉO LOOSLI, diplôme de soliste du Conservatoire national de Rome

REPRISE 26 AVRIL

ANYNIA KETTERER, école d'art classe de chorégraphique, tél. 5 29 19

DAISY PERREGAUX, piano, tél. 5 58 52

Pour tous renseignements, prière de téléphoner le matin

THÉÂTRE

Vendredi 4 mai à 20 h 30
Le Centre dramatique romand
présente l'œuvre puissante de
JEAN-PAUL ZIMMERMANN

« LES VIEUX-PRÉS »

avec
Jane Rosier, Corinne Coderey, Paul-Henry Wild, Claude Mariau, Jacques Bert, André Mauriand, Félix Clément, Gilbert Divorne, Marcel Imhoff

MISE EN SCÈNE DE CHARLES APOTHÉLOZ
Décor de Lermite

Prix des places : Fr. 3.50 à 10.— (taxes comprises)

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie Reymond
Tél. 5 44 66

SPECTACLE HORS ABONNEMENT

HISTOIRE DE L'ART

LA PEINTURE VÉNITIENNE

Cours public donné par
M. DANIEL VOUGA, conservateur du Musée des beaux-arts, à

L'ACADÉMIE Maximilien de MEURON

12 conférences, avec projections, données le lundi, de 17 à 18 heures et répétées le jeudi, de 18 à 19 heures. Les auditeurs peuvent assister, à leur meilleure convenance, tantôt le lundi, tantôt le jeudi.

Inscriptions et renseignements au bureau de l'académie, cour de l'hôtel Du Peyrou, à Neuchâtel, mercredi 25 et vendredi 27 avril, de 17 h à 18 h 30.

Les auditeurs de ce cours bénéficient de la jouissance d'une bibliothèque d'art.

Société neuchâteloise de science économique

Lundi 30 avril 1962, à 20 h 30
AULA DE L'UNIVERSITÉ

Conférence publique de

M. Alain Hirsch

chroniqueur financier du « Journal de Genève »

Le projet de loi fédérale sur les cartels et le Marché commun

Entrée : 1 fr. pour les non-membres.

La grillade des gitans aux Halles

CARTES DE VISITE au bureau du journal

Le Pavillon des Falaises est ouvert

Transports Déménagements
Toutes directions
M. CEPPI, Neuchâtel
Tél. 5 42 71

Dernières dépêches de la nuit

Un succès des savants américains

Lancement réussi d'une fusée «Saturne»

Après avoir atteint une altitude de 104 kilomètres et répandu 95 tonnes d'eau, cette fusée, la plus puissante du monde, a été détruite automatiquement

CAP CANAVERAL (ATS et AFP). — **La fusée la plus puissante du monde, une « Saturne » de plus de 1,300,000 livres de poussée, a été lancée, mercredi matin, à Cap Canaveral.**

Cette fusée à trois étages a fait un vol à une altitude de 104 kilomètres et a été ensuite détruite par une explosion commandée de Cap Canaveral. L'expérience a permis de répandre, dans la haute atmosphère, 95 tonnes d'eau contenue dans les deux étages supérieurs de la fusée.

Les savants de la N.A.S.A. sont très satisfaits du succès de l'expérience, tant du lancement lui-même que du résultat obtenu par l'explosion de l'engin. L'eau répandue à l'altitude de 104 kilomètres a formé immédiatement un immense nuage dans le ciel clair de Floride, nuage formé de particules glacées apparentées à la neige. Le nuage s'étendait sur une trentaine de mètres en forme de champignon.

Huit puissants moteurs

La destruction de la fusée s'est produite 160 secondes après le lancement. Les huit puissants moteurs du premier étage ont fonctionné pendant 115 secondes, donnant à l'engin de 463 tonnes une poussée suffisante pour l'envoyer à une altitude de 56 kilomètres. A cette altitude, les moteurs, qui avaient une puissance de 30 millions de chevaux-vapeur, se sont arrêtés. La fusée a continué de monter jusqu'à l'altitude de 104 kilomètres.

Les savants vont suivre l'évolution du nuage qui s'est formé dans l'atmosphère. Ils espèrent ainsi recueillir de nouvelles informations sur la haute atmosphère.

Le projet « Saturne »

Les savants sont très heureux et se réjouissent à Cap Canaveral du succès complet de l'opération. Le projet « Saturne » vise à transporter trois hommes sur la lune à bord d'une cabine « Apollon » propulsée par la fusée « Saturne ». mais ce lancement n'est pas prévu avant cinq ou six ans.

Deux échecs

Deux échecs ont été enregistrés, mardi, aux terrains d'essais de Cap Canaveral, dans le lancement de deux engins balistiques, un « Persming » et un « Minuteman ».

Les deux fusées, lancées à quelques heures d'intervalle, ont dévié dans leur trajectoire et ont dû être détruites quelques secondes après le départ.

La «journée revendicative» des cheminots français

Trafic désorganisé sur l'ensemble du réseau, particulièrement sur les lignes de banlieue

PARIS (ATS et AFP). — **Le mouvement de grève déclenché mercredi à l'aube pour une durée de 24 heures, par les fédérations C.G.T. (communisante) et C.F.T.C. (chrétienne), a désorganisé le trafic sur tout le réseau ferroviaire français.**

Le service international a été le moins touché puisqu'il a été assuré à 80 % avec quelques retards à l'arrivée à Paris. Plusieurs départs de la capitale étaient prévus dans la soirée. Pour la province, une trentaine de trains devaient quitter Paris et une soixantaine étaient attendus.

Ce sont les lignes de banlieue qui étaient particulièrement touchées par la grève. Celle-ci était totale dans la plupart des gares. Seule la gare de l'Est assurait le trafic à 75 %. Conséquence : les services d'autobus qui connaissaient par ailleurs certaines défaillances, devaient suppléer au manque de trains et il n'était pas rare de voir des files de personnes de 150 mètres de longueur attendre aux arrêts d'autobus.

Les syndicats satisfaits

Il n'est pas possible d'établir un pourcentage de grévistes par rapport à l'ensemble des effectifs de la Société nationale des chemins de fer, certains cheminots ayant débrayé une heure et d'autres toute la journée.

Les organisations syndicales qui ont déclenché cette « journée revendicative » se déclarent satisfaits de la participation des cheminots au mouvement. La C.F.T.C. réclame l'ouverture, rapidement, « de véritables discussions pour améliorer la situation des cheminots » et la C.G.T. affirme qu'il ne s'agit que « d'un avertissement sérieux ».

On estime généralement dans les milieux syndicaux que le travail reprendra normalement jeudi matin sur l'ensemble du réseau. Certains cheminots font d'ailleurs état du départ, jeudi matin, d'une délégation de cinq dirigeants de la Fédération des cheminots C.G.T. accompagnés d'un représentant de la C.F.T.C. et un de la C.G.C. (cadres), pour Moscou où ils seront reçus par leurs collègues soviétiques pour les fêtes du 1er mai.

M. Khrouchtchev en a parlé devant le Soviet suprême:

L'UNION SOVIÉTIQUE AURA UNE NOUVELLE CONSTITUTION

MOSCOU (ATS et AFP). — **M. Khrouchtchev a été nommé hier président de la commission de 97 membres chargés de préparer le projet de la nouvelle constitution de l'Union soviétique.**

Au cours de la dernière session du Soviet suprême de l'URSS, M. Khrouchtchev, aussitôt après avoir présenté la composition de son gouvernement, prend la parole pour présenter une proposition de réforme de la constitution soviétique.

M. Khrouchtchev affirme qu'après les constitutions successives de 1918, de 1924 et de 1936, on peut dire que « cette dernière a été dépassée dans la situation actuelle qui voit l'URSS accéder à l'ère de l'édification du communisme ». La nouvelle constitution, déclare M. Khrouchtchev, doit être celle d'un « Etat populaire » et il faut, dit-il, l'asseoir sur la doctrine léniniste.

Selon M. Khrouchtchev, la constitution soviétique actuelle a l'inconvénient de ne pas « définir les principes de la politique étrangère de l'URSS ». Il insiste sur le fait qu'il existe actuellement un « système socialiste mondial ». Par conséquent, dit-il, il convient de « formuler les principes fondamentaux régissant les relations entre les Etats ».

Au cours d'une interview accordée mardi à un journaliste américain, M. Cowles, M. Khrouchtchev a d'autre part déclaré « qu'un accord sur Berlin et la question allemande devrait précéder tout accord sur le désarmement, ce qui ne signifie nullement, a-t-il souligné, que la première question soit plus importante que la seconde. Au contraire, a affirmé M. Khrouchtchev, le désarmement est « le problème des problèmes ». Néanmoins, le leader soviétique a maintenu toutes ses positions sur l'inspection des installations nucléaires, qu'il ne considère que comme une forme déguisée d'espionnage.

Le nouveau gouvernement soviétique

MOSCOU (ATS - AFP). — Voici, selon l'agence Tass, la composition du nouveau gouvernement soviétique qui a reçu hier matin l'investiture du Soviet suprême. Ses principaux membres sont :

Président du conseil des ministres : M. Nikita Khrouchtchev.

Premiers vice-présidents du conseil : MM. Alexis Kossyguine et Anastase Mikoyan.

Affaires étrangères : Andrei Gromyko.

Culture : Ekaterina Fourtseva.

Défense : Rodion Malinovski.

Finances : Vassili Garbouzov.

Agriculture : Konstantin Pysine.

Commerce extérieur : Nikolai Patolitchev.

Education nationale : Vyacheslav Yelioutine.

M. Youri Joukov, ancien président du comité d'Etat pour les relations culturelles avec l'étranger, est nommé directeur de la « Pravda », organe officiel du comité central du parti communiste et principal quotidien politique de l'URSS.

Des radio-amateurs suisses réussissent un exploit

ZURICH, (ATS). — Les nuits des 22 et 23 avril, un groupe germano-suisse de radio-amateurs a réussi, pour la première fois, à lancer vers la lune un signal, dont l'écho lui est parvenu au bout de 2,5 secondes. La station, qui se trouve à Hedingen (Zurich), travaille sur la longueur de 24 cm = 1296 megahertz.

Ces radio-amateurs, déjà connus pour leur collaboration aux travaux de l'année géophysique, à savoir MM. H. Raetz, d'Hedingen (Zurich), H. Lauber, de Zurich, E. Kane, de Lamperthe, en Hesse, K. Eckert, d'Hinterzarten, dans la Forêt-Noire, et J. Wasmuss, de Bad-Homburg, dans le Taunus, travaillaient depuis un an à réaliser leur projet d'utiliser la lune comme réflecteur de leurs signaux radio.

Peu après la seconde guerre mondiale, le corps de signalisation des Etats-Unis parvint, en faisant usage d'un très fort courant électrique et d'antennes géantes, à atteindre la lune pour la première fois.

En 1950, des radio-amateurs des Etats-Unis, faisant aussi usage d'un courant très puissant, avaient réussi à recevoir l'écho lunaire de leur émission sur la longueur de 2 mètres. Ce n'est qu'en 1960 que l'on réussit pour la première fois à relier les côtes Atlantique et Pacifique du continent américain sur une longueur d'onde de 24 cm, avec une forte consommation d'énergie.

Les Européens ne sont parvenus que cette année à enregistrer aussi un succès, en n'employant qu'une faible partie de l'énergie utilisée par les Américains. Leurs signaux sont émis par une antenne parabolique mobile, du diamètre de 3 mètres, dirigée vers la lune, et, comme nous l'avons dit, l'écho se fait entendre au bout de 2 secondes et demie, temps nécessaire pour couvrir 768,000 kilomètres.

Le succès est d'autant plus grand qu'il est celui d'un groupe d'amateurs, de simples particuliers ne disposant d'aucun appui officiel. Leur but est d'établir une liaison régulière avec des stations d'Amérique, puis, par la suite, avec les antipodes.

Dernière minute

A Grenade, une secousse sismique provoque un début de panique

GRENADE (UPI). — Une secousse sismique assez violente a provoqué hier soir un début de panique à Grenade. Commencée à 21 h 33 GMT, le phénomène s'est poursuivi pendant plusieurs secondes. Son amplitude, selon les spécialistes de l'observatoire local de Cartuja, était de 6 degrés de l'échelle Richter.

On ne signale pas de victime, mais de nombreuses vitres ont été brisées et les habitants surpris se sont précipités dans les rues.

L'épicentre se trouverait dans la Sierra Nevada, à sept kilomètres seulement de Grenade.

FRANCE

Tremblement de terre dans la région de Grenoble

GRENOBLE (ATS et AFP). — Une violente secousse tellurique a été ressentie hier matin à Grenoble et dans toute la région environnante. De nombreuses cheminées sont tombées des toits, et une passante a été blessée.

Sur le plateau de Villard-de-Lans, on signale de nombreux immeubles fissurés. Dans une localité voisine, des plafonds se sont effondrés et le clocher de l'église a été endommagé.

C'est à 5 h 47 qu'a été enregistrée la secousse, qui a duré une quarantaine de secondes.

C'est le petit village de Coroncon, situé à six kilomètres de Villars-de-Lans — il compte 150 habitants — qui semble être l'endroit qui a le plus souffert du mouvement sismique. Les quarante maisons de la localité portent toutes de profondes lézardes et l'église, dont le clocher risque de s'abattre, a été fermée. Dans le cimetière, les pierres tombales ont été renversées et des cercueils apparaissent au jour.

Explosion à Alger

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Peu après, vers 11 h 45, les haut-parleurs de l'autorité militaire de la Basse-Casbah lançaient un appel au calme qui était réitéré par les responsables F.L.N. Tous les rassemblements sur la place du Gouvernement et la place Lavigerie devant la cathédrale d'Alger, étaient interdits. Aussitôt, répondant à ces injonctions et à celles tout aussi pressantes des responsables F.L.N., la foule musulmane qui s'était jetée dans les ruelles et qui rentrait chez elle avec la fin de la matinée, regagnait ses demeures.

Tension persistante

D'importants éléments de forces de l'ordre, prenaient place dans le quartier. Le calme revenait lentement, mais la tension persistait. C'est ainsi que, quatre heures après l'explosion de la voiture piégée, le quartier de la place du Gouvernement a été le théâtre d'une effervescence brutale au cours de laquelle un autocar a été attaqué et ses occupants frappés à coups de bâtons. A la suite de ce premier incident, quatre Européens ont été l'objet de violences mais leurs jours ne seraient pas en danger.

D'autre part, un membre de l'O.A.S., qui faisait partie d'un commando, qui contrôlait et fouillait les musulmans place du Gouvernement, a été lynché par la foule. Des parachutistes l'ont dégagé et appréhendé.

Le bilan des victimes des attentats à Alger et dans sa banlieue, depuis mercredi matin, y compris celles de l'explosion de la voiture piégée et des lynchages d'Européens qui suivirent, était à 18 heures de 14 morts (10 musulmans) et 34 blessés (7 Européens et 27 musulmans).

Terrasses occupées

A Oran, le feu a été mis hier après-midi à la clinique du docteur Larribère qui avait déjà subi d'importants dégâts à la suite de l'éclatement, dans la nuit de mercredi et hier matin, de quatre charges d'explosifs. Le Dr Larribère avait milité dans les rangs du parti communiste et est installé depuis très longtemps à Oran.

Hier matin, les terrasses de deux nouveaux hauts immeubles des quartiers européens d'Oran ont été occupées par les forces de sécurité. Avec les terrasses déjà occupées mardi, ce sont les sommets de cinq immeubles qui sont maintenant transformés en postes d'observation. Les forces de sécurité y disposent d'armes collectives.

Hier après-midi les huit mille ouvriers, employés et cadres des usines et entrepôts commerciaux de la zone industrielle d'Oran, ont déclenché une grève illimitée pour protester contre l'insécurité qui règne sur les lieux de travail.

Le bilan des attentats commis hier jusqu'à 18 heures, à Oran, s'élevait à cinq morts musulmans dont une femme et un militaire.

34 morts, 42 blessés

Aux dernières nouvelles, on apprend que le bilan connu des attentats en Algérie pour la journée de mercredi s'élève à 34 morts et 24 blessés.

Le gouvernement Pompidou

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Plus de réserves que d'approbation franche

Par ailleurs, la présence à la tête de l'exécutif d'une personnalité choisie en dehors des mandataires du suffrage universel inspire plus de réserves que d'approbation. Certes, l'assemblée jugera le premier ministre sur pied, c'est-à-dire, dans l'immédiat, sur son programme gouvernemental, et dans l'avenir sur le résultat concret de sa gestion. Il reste que, dans le moment présent, la caution de Gaulle, aussi prestigieuse qu'elle soit aux yeux de l'opinion publique, ne donne pas entière satisfaction aux députés, pour ne rien dire des sénateurs. La personnalité du premier ministre n'est pas en cause, ses mérites particuliers pas davantage, ce qu'on discute de lui, c'est ce qu'on pourrait appeler ses « origines professionnelles ».

Un « inconnu dans la maison »

Oubliant, peut-être volontairement d'ailleurs, qu'avant d'avoir été appelé à un poste de directeur de la banque Rothschild, M. Pompidou a été successivement universitaire et membre du Conseil d'Etat, une fraction non négligeable de l'Assemblée nationale, dans les travées de gauche surtout, a fait à son endroit une sorte de réserve ombrageuse teintée de scepticisme nuancé d'ironie, quand, dans les conversations de couloir, la question vient à être soulevée quant à ses qualités d'homme de gouvernement. En réalité, personne ne connaît M. Georges Pompidou, plus exactement très rares sont les députés qui ont eu l'occasion de l'approcher. C'est donc, on le voit, un inconnu dans la maison, pour reprendre le titre d'un film qui connut un vif succès voici quelques années, qui va se présenter aujourd'hui devant l'Assemblée nationale. La curiosité est très grande de l'entendre et davantage encore de le voir répondre aux questions qui lui seront posées sur le programme gouvernemental.

Large majorité prévue

Ceci étant, et les choses étant ce qu'elles sont, il est certain que le nouveau premier ministre n'a pas grand-chose à craindre de l'examen de passage auquel il s'est volontairement et sportivement soumis. Dans sa manche il a les voix de l'U.N.R., celles du M.R.P., celles d'une partie des indépendants. Au total, l'effectif des oui accordés au gouvernement Pompidou devrait osciller aux alentours de 290 à 300 voix, c'est-à-dire beaucoup plus que n'en exige le règlement intérieur du Palais-Bourbon.

M.-G. G.

bases de l'autodétermination que sont les accords d'Evian ».

M. Farès, qui a ajouté que l'ensemble des problèmes de la situation algérienne avaient été évoqués au cours de cet entretien, a indiqué que la date de l'autodétermination était un « secret d'Etat ». Le président de l'exécutif provisoire algérien a confié qu'il devait rester encore une semaine environ à Paris.

M. Farès a également été reçu par M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes.

Bombe américaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Des instruments scientifiques avaient été placés dans la tête de la fusée, qui a été lancée lorsque le sous-marin se trouvait à plus de 15 mètres de profondeur.

Objections infondées

Un savant soviétique, le professeur Apatoli Alexandrov, a déclaré mercredi au Soviet suprême que l'URSS avait effectué en février une explosion atomique souterraine afin de déterminer si ces explosions peuvent être détectées.

Le choc a été, selon l'agence « Tass », enregistrée en Suède, en France et dans d'autres pays.

Une explosion souterraine qui eut lieu le 10 décembre au Nouveau-Mexique a d'autre part été enregistrée en Russie avec un équipement de détection normal.

On peut en déduire, a dit le professeur Alexandrov, que les objections des puissances occidentales contre un système de contrôle national ne sont pas fondées.

Partira-t-il ?

En ce qui concerne l'annonce faite hier par M. Gromyko à Moscou d'une reprise des essais nucléaires soviétiques en réponse aux expériences américaines, le porte-parole a refusé de dire, si la menace de M. Zorine de quitter la conférence en cas d'explosions à l'île Christmas était toujours valable ou non.

Plus tard, l'agence Tass a publié cependant un communiqué dans lequel elle déclare notamment :

« La reprise des essais nucléaires par les Etats-Unis prouve que la déclaration faite le 3 mars dernier par le président Kennedy sur sa prétendue intention de renoncer à de tels essais, à condition qu'un accord adéquat soit conclu entre l'URSS et les Etats-Unis avant la mi-avril, constitue peut-être la plus flagrante affirmation mensongère de toutes celles que l'Occident a faites jusqu'ici. Aucune manœuvre de propagande de Washington ne saurait cacher le fait que le plus grand crime contre l'humanité a été commis aujourd'hui. »

CHRONIQUE RÉGIONALE

Fait nouveau dans l'«affaire» des déblais du canal de la Broye

Tourbe et matières organiques risquent de polluer plus encore les eaux du lac de Morat

Dans quelques jours, lundi ou mardi au plus tard, la drague de 180 tonnes montée à Morat et halée jusqu'à l'ébauche de port qui se creuse jour après jour dans les rives sablonneuses de Sugiez, attaquera le lit du canal de la Broye. Ce sera, en quelque sorte, l'officiel « feu aux poudres » dans cette petite guerre qui échauffe les esprits de la région.

Mais, depuis peu, un fait nouveau est intervenu et qui n'arrangera pas les choses. Il ne suffit plus au « pauvre » lac de Morat que le « sang des Bourguignons » le pourrisse, et que les déblais des péniches le souillent. Le danger de pollution des eaux prend de plus en plus corps : la drague retirera du fond du canal de la Broye de la tourbe et des matières organiques...

LA POLLUTION A UN STADE CRITIQUE

C'est pourquoi le Conseil communal de Morat vient d'adresser une demande au Conseil d'Etat fribourgeois, afin que des dispositions soient prises pour arriver à une solution qu'il espère satisfaisante de ce problème épineux. Dans cette lettre, le Conseil communal évoque les travaux de la deuxième correction des eaux du Jura et met l'accent sur les dangers qu'ils provoquent et sur la pollution des eaux du lac.

Cette lettre rappelle d'ailleurs les termes d'une conférence donnée il y a quelques jours à Bienne par le professeur Jaag, directeur de la FAWAG, Association suisse pour la protection des eaux. Il y a dix ans, on avait demandé au professeur Jaag d'établir une expertise sur les dangers de pollution du lac de Morat. En 1955, il présenta un rapport de 200 pages, rédigé avec le concours des services techniques de l'Ecole polytechnique fédérale. Ce rapport fut communiqué au Conseil d'Etat fribourgeois, et le document concluait en affirmant que la pollution du lac en était arrivée à un stade critique.

POUR FRIBOURG L'EXEMPLE PEUT VENIR DE NEUCHATEL

Lors de ces mêmes conférences de Bienne, auxquelles assistait également M. Muller, directeur des travaux de la deuxième correction des eaux du Jura, on a, bien sûr, demandé au professeur Jaag ce qu'il pensait des déversements de déblais du canal de la Broye dans le lac de Morat. Sa réponse ? Tout d'abord, dans l'élaboration de son rapport, il ne se doutait nullement qu'une pareille action puisse être envisagée. Et, contrairement à l'avis du directeur des travaux, M. Jaag estime que le danger est d'autant plus marqué qu'il y a, dans les fonds du canal de la Broye, d'épaisses couches de tourbe et des dépôts de matières organiques qui, on s'en doute, ne peuvent exercer qu'un effet nocif sur la pureté des eaux.

En réponse, M. Muller a déclaré qu'il ne changerait rien aux méthodes de travail en cours, tant qu'il ne recevrait pas de nouvelles directives de la part du Conseil d'Etat fribourgeois. C'est pourquoi l'affaire a été portée devant cette instance.

Par ailleurs, il se confirme qu'un arrangement est intervenu entre la ville de Neuchâtel et la direction des travaux en vue du remblayage du lac et de la création d'une station d'épuration de la ville. Il semble probable qu'un même accord puisse intervenir prochainement entre la direction des travaux et le Conseil d'Etat du canton de Fribourg.

«Oran sera reconquis» déclare le secrétaire d'Etat à l'information

PARIS (ATS - AFP). — « Oran ne sera pas laissé aux mains de l'organisation armée secrète. Aucune partie de la ville ne doit échapper à l'autorité centrale. Des mesures extrêmement énergiques viennent d'être prises dans ce but. Les efforts entrepris seront poursuivis jusqu'à leur terme ». Ainsi s'est exprimé devant la presse le nouveau secrétaire d'Etat français à l'information, M. Alain Peyrefitte, qui résumait l'exposé que venait de faire au conseil des ministres M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes.

On apprend de bonne source que M. René Thomas, actuellement préfet de la Charente-Maritime, a été désigné dans les fonctions de préfet inspecteur général régional d'Oran. La préfecture et l'igamie d'Oran étaient sans titulaire depuis plusieurs semaines.

UN AVOCAT DU GÉNÉRAL JOUHAUD REÇU A L'ELYSÉE

Le général de Gaulle a reçu hier en fin d'après-midi l'un des deux avocats du général Jouhaud, Me Charpentier, qui avait demandé audience au chef de l'Etat à l'issue du procès. Personne ne peut dire si le président de la République s'est borné à écouter Me Charpentier ou bien s'il lui a fait part de sa décision quant au recours en grâce.

Entretien Pompidou-Farès à l'hôtel Matignon

PARIS (ATS et AFP). — M. Georges Pompidou, premier ministre, et M. Abderrahmane Farès, président de l'exécutif provisoire algérien, se sont entretenus hier après-midi pendant 45 minutes à l'hôtel Matignon.

A l'issue de cet entretien, M. Farès a déclaré : « Cette réception a été sympathique, loyale et franche. Notre souci commun est d'arriver à réaliser dans les faits et par tous les moyens les

dernière heure sportive

Cyclisme

La première étape du Tour du Sud-Est, Marseille - Saint-Tropez (153 km). a été remportée par le Français François de Her devant son compatriote Elena. Tout le peloton a terminé dans le même temps que le vainqueur.

● La troisième étape du Tour de Belgique, Zwevegem - Ostende (212 km) a été gagnée par Rik van Looy qui a précédé dans l'ordre Vannitsen, Luyten, Troonbeeck, Wouters et Forcé. Au classement général, le Belge de Wolf conserve la tête avec quatorze secondes d'avance sur son compatriote Foré.

● Voici le classement du Tour du Piémont, troisième et dernière épreuve comptant pour le championnat d'Italie sur route : 1. Vito Taccone, les 248 km en 7 h 02' 48" (moyenne 35 km 092) ; 2. Cribiori ; 3. Battistini ; 4. Sabbadin ; 5. Fallarini ; 6. Conterno ; 7. Massignan ; 8. Fontana ; 9. Trape ; 10. Defilippis, tous même temps.

Classement final du championnat d'Italie : 1. Nino Defilippis, 39 points ; 2. Guido Carlesi, 35 ; 3. Cribiori, 34 ; 4. Rochini, 32.

Nino Defilippis, qui s'est déjà adjugé le titre en 1960, est né le 25 mars 1932 à Turin.

Football

L'équipe de Tchécoslovaquie a battu celle d'Italie par 2-1 (1-0) en match de qualification du tournoi juniors de l'U.E.F.A., à Bucarest. Les demi-finales se joueront demain, à Bucarest, dans l'ordre suivant : Yougoslavie - Tchécoslovaquie ; Roumanie - Turquie.

● Championnat de France de première division : Angers - Nîmes 8-3 ; Strasbourg - Saint-Etienne 2-1 ; Nancy - Lens, 1-0 ; Racing - Monaco 3-0 ; Toulouse - Metz 6-1.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Le trafic ferroviaire entre Genève et la France paralysé

BERNE (ATS). — Le trafic avec la France par Vallorbe a été normal. En revanche, aucun train n'a quitté Genève pour le Midi. Seuls un train en direction de l'Espagne et un train pour Paris devaient partir de Genève-Cornavin dans la nuit de mercredi. De même, seuls deux trains (d'Espagne et de Paris) sont arrivés mercredi matin à Genève. Tout autre trafic ferroviaire entre Genève et la France est paralysé.

GENÈVE

A 100 km à l'heure dans un virage: 7 blessés

GENÈVE (UPI). — Dans un virage de la route d'Ambilly à Genève une collision s'est produite entre deux voitures. Sept personnes ont été grièvement blessées. Un étudiant français, au volant de sa voiture, a abordé un virage à 100 km à l'heure et a débordé sur le côté gauche de la route. Une voiture, venant de Genève, n'a pu l'éviter et ce fut le choc.

FRIBOURG

Un mari meurtrier devant la cour d'assises

Vendredi matin s'ouvriront dans la salle de la Grenette, à Fribourg, les débats de la cour d'assises du deuxième ressort, sous la présidence de M. Charles Guggenheim. L'accusé est le nommé Louis R., âgé de 39 ans, de Fribourg, qui, le 4 décembre dernier, dans sa demeure du quartier de la Neuveville, porta à sa femme, qui voulait le quitter, un coup de couteau dans le ventre, provoquant une hémorragie mortelle. Le jury aura à trancher la question de la préméditation qui déterminera la qualification de cet acte en meurtre ou en assassinat.

AVIS TARDIFS

Assurance maladie obligatoire

Rentrée des classes :
Parents, assurez vos enfants contre la maladie à la

Société vaudoise de secours mutuels
Section de Neuchâtel
Demandez les formules au bureau permanent de la caisse, Etude Eric Walter, Saint-Honoré 3, tél. 5 76 76

Bar ALBA
cherche
serveuse
entrée immédiate. — Tél. 4 02 32.

On cherche, pour la durée de la FOGA, du 23 mai au 3 juin,
CHAMBRES
à l'intention des exposants et de leur personnel. — Faire offres avec prix au Bureau officiel de renseignements (ADEN), Maison du Tourisme, Neuchâtel (tél. 5 42 42).

26 avril

Aujourd'hui

SOLEIL	Lever	05.23
	Coucher	19.26
LUNE	Lever	23.58
	Coucher	08.22

au Jour le jour

Une coccinelle printanière

On connait les buts du Service d'aide familiale du littoral neuchâtelois. Cet organisme vient au secours des mères fatiguées ou absentes pour cause de maladie, fournit des « mères » remplaçantes qui dirigeront un ménage désemparé. Il fournit également une aide ménagère et morale aux personnes âgées. Il a prouvé amplement son utilité depuis sa création, il y a quelques années. L'an dernier, il a aidé 290 familles, ce qui représente 3147 jours de travail pour les collaboratrices du Service. Celles-ci touchent un salaire, qui s'est élevé au total à 63,143 fr. 10, alors que les familles, du moins celles qui le pouvaient, ont versé 25,766 fr. 55. La différence entre ces chiffres est comblée par les cotisations, des versements des communes, des dons d'œuvres diverses et par la vente annuelle de coccinelles.

Cette vente a lieu ces jours, jusqu'à samedi. Faites bon accueil aux coccinelles en chocolat. Elles nous arrivent en même temps que le vrai printemps, comme les bêtes à bon Dieu authentiques. Mais à la différence de celles-ci, les coccinelles de l'Aide familiale sont comestibles. Deux raisons pour nous de remplir nos poches de chocolat en remplissant la caisse du Service d'aide familiale, une œuvre qui est au service de tous.

nemo

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 avril. Attinger, Serge-Dominique, fils de Gilles, imprimeur à Hauterive, et de Marie-Claire, née Huguenin-Bergenat.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 24 avril. Lorenzi, Andrea, tapissier à Rebstein, et Nascivera, Ernesta-Rita, précédemment à Neuchâtel ; Herzog, Hans, employé de commerce, à Affoltern a/A., et Schori, Marlene, à Schaffhouse ; Stucki, Heinrich, dragueur, et Spitaler, Ilse-Maria, les deux à Bâle ; Kirschbaum, Emil, rédacteur, et Osmer née Reimer, Rosemarie-Elisabeth, les deux à Bâle.

MARIAGES. — 19 avril, Wehren, Roger-Marcel, fonctionnaire A.I. à Colombier, et Pirock, Marie-Thérèse-Ginette, à Neuchâtel ; Ernst, Charles-André, horloger complet à Peseux, et Berger, Monique-Elie, à Neuchâtel ; Roulet, Georges-Edy, professeur à Boudry, et Georghiou, Sophie, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 10 avril. Mathez, Fritz-Henri, né en 1888, ancien manœuvre à Neuchâtel, veuf de Julie-Eva, née Peugeot. 16. Zehnder née Portner, Margaritha, née en 1889, ménagère à Neuchâtel, veuve de Zehnder, Alfred. 19. Jeanneret née Robert-Nicoud, Emma, née en 1874, ménagère à Neuchâtel, veuve de Jeanneret, Arnold. 20. Hofer, Aimé-Ami, né en 1889, viticulteur à Bevaix, veuf de Marie-Marguerite, née Barret ; Isch, Walther-Ernest, né en 1888, ancien représentant à Neuchâtel, veuf de Marie-Alice, née Vuillemin. 22. Barbezat, Numa-Ariste, né en 1873, ancien ouvrier sur cadrans à Neuchâtel, célibataire. 23. Borel née Bardet, Olga-Jenny, née en 1878, ménagère à Neuchâtel, veuve de Borel, Louis-Ami.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 25 avril. — Température : moyenne : 16,7, min. : 9,7, max. : 23,5. Baromètre : moyenne : 725,7. Vent dominant : direction : sud ; force : faible jusqu'à 17 h 30, ensuite nord, faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.

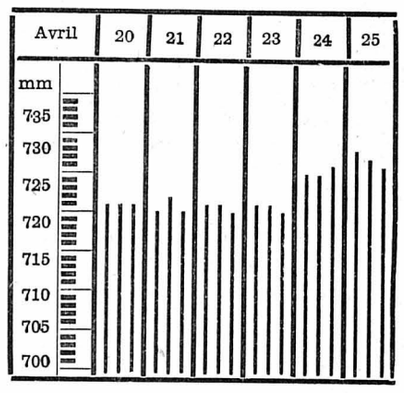

Niveau du lac du 24 avril, à 7 h : 429,79

Niveau du lac, 25 avril, à 7 h : 429.80

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel par moments nuageux, mais en général beau et chaud. Averses ou orages locaux, principalement en montagne. Températures comprises entre 20 et 25 degrés en plaine l'après-midi. En montagne, vent d'est faible à modéré.

Sud des Alpes et Engadine : en général beau temps par ciel variable. Températures comprises entre 20 et 25 degrés en plaine l'après-midi. En montagne, vents du secteur est à nord-est.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-David ROULET-FRIEDRICH ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Marie - Anne - Dorit

17 avril 1962

Clinique Bethesda, Bâle — 113, Steinbühlallee, Bâle

Monsieur et Madame Jean-Paul JACOT-RUCHTI et Jean-Daniel sont heureux d'annoncer la naissance de

Liliane - Andrée

le 24 avril 1962

Landeyeux — Boudevilliers

A Neuchâtel et dans la région

CONFÉRENCE DE PRESSE HIER A NEUCHATEL

Le renouveau de l'industrie horlogère suisse

Captivante conférence de presse hier après-midi dans les salons de l'hôtel Terminus à Neuchâtel. La Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, plus connue sous les initiales de F. H., avait tenu à renseigner les journalistes, et par eux, l'opinion publique, sur les énormes efforts qui sont accomplis dans l'industrie suisse de la montre depuis l'adoption du nouveau statut horloger.

Il appartenait à M. Raoul Perret, vice-président de la F. H. d'ouvrir les feux oratoires. Son propos liminaire mit en relief les progrès qui se réalisent jour après jour. Sous l'inspiration de M. Gérard Bauer qui depuis des années lutte avec une confiance inébranlable pour le renouveau et l'assainissement, l'industrie horlogère est traversée par un souffle nouveau. Les idées jaillissent et elles se réalisent. Bref, on peut dire que désormais, chaque semaine, chaque mois qui passent renforcent et améliorent cette industrie vitale pour notre canton et notre pays.

Gestion industrielle

Plusieurs collaborateurs de la F. H. prirent ensuite la parole. M. Schmidt, d'abord, parla de l'économie d'entreprise appliquée à l'horlogerie. Un plan comptable unifié avait été mis à la disposition des fabricants en 1958 déjà. Depuis lors, une comptabilité industrielle, adaptée d'une part aux établisseurs, d'autre part aux manufactures, a été élaborée. Les fabricants qui le désirent — et ils sont toujours plus nombreux — peuvent donc, grâce à ces méthodes, disposer d'un véritable outil de gestion, d'une sorte de tableau de bord qui leur permet de contrôler toujours mieux la marche de leur entreprise. Les premières comparaisons inter-entreprises qui ont été organisées l'an passé et se poursuivent en 1962, ont permis de dégager des indices-pilotes, grâce à la collaboration de l'Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il est donc possible, maintenant déjà, de comparer les entreprises entre elles, ce qui est d'un intérêt évident tant pour l'industriel lui-même que pour la branche horlogère dans son ensemble.

Ce n'est pas tout : des groupes de fabricants ont pris le « bâton du pèlerin » et ont été rendre visite à d'autres industries, en Suisse comme à l'étranger. Les contacts qu'ils ont noués leur ont permis de comparer des méthodes de gestion différentes, mais souvent complémentaires. Des « jeux d'entreprises » ont été organisés. Ils permettront aux fabricants de gérer des entreprises fictives dans un temps raccourci grâce à l'emploi de machines électroniques, et par conséquent d'apprécier l'influence et les conséquences des décisions prises sur la marche de leur affaire.

Enfin, la F. H. va publier très prochainement une codification de tous les éléments constitutifs de la montre et des problèmes de remontage, ceci afin de permettre l'introduction systématique de la gestion mécanisée, notamment à l'aide de cartes perforées. Bientôt, une installation mécanographique perfectionnée pourra être mise à la disposition des fabricants.

Formation professionnelle et normalisation

Ce sont décidément des bouffées d'air frais qui traversent l'industrie horlogère. M. Chappuis en a apporté une autre démonstration en parlant des cours pour contremaîtres qui sont organisés depuis l'an passé (nous y reviendrons), et de la « normalisation horlogère » qui conduit à la réduction de la trop grande diversité des éléments fabriqués. Cette normalisation peut se faire tout en laissant aux constructeurs le champ libre quant à l'agencement des mécanismes de la montre et sans restreindre leurs possibilités de recherche. Elle évite simplement la création arbitraire et disparate d'éléments à emplois multiples et dont la fabrication, de ce fait, n'est pas rationnelle. Mais il convient de préciser que dans le domaine de l'habillage de la montre : boîtes, cadrans, aiguilles, la normalisation ne se fera qu'avec une grande prudence afin de ne pas limiter ou unifier dangereusement la diversité indispensable des modèles. A noter que c'est à Neuchâtel qu'est installé depuis 1958 le bureau des normes (N.I.H.S.). Il a déjà fait de l'excellent travail.

Présence de l'horlogerie suisse au Japon

Il appartenait enfin à M. Retornaz de parler de l'activité de l'organisation professionnelle horlogère sur les marchés étrangers. Il annonça la création prochaine au Japon d'un centre d'information de la Fédération horlogère et d'un Centre technique réalisé en collaboration avec Ebauches S. A. Installé à Tokyo, le premier aura pour fonction principale d'encourager la collaboration avec les importateurs, les détaillants et les horlogers-rhabilleurs japonais. Le second centre, placé sous sa surveillance, aura pour tâche d'offrir un entraînement complémentaire aux réparateurs japonais, et cela grâce à des cours et à des séminaires. Il ouvrira ses portes dans le courant du mois de septembre à Yokohama.

Rationalisation, normalisation, gestion industrielle, concentration : ces idées lancées il y a plusieurs années par M. Gérard Bauer ont suivi leur chemin. Tout en renforçant la qualité et en maintenant la diversité de la montre suisse, l'application scientifique de ces méthodes permettra de diminuer les coûts de revient et, par conséquent, de rendre l'industrie suisse de la montre plus compétitive sur les marchés étrangers. Il était temps que le virage soit pris.

J. H.

Conséquences de la grève des cheminots français

Les « Paris-Berne » sont arrivés à Neuchâtel avec un peu de retard

Trafic perturbé entre Morteau et le Locle

Ce sont presque exclusivement les marchandises qui ont souffert du mouvement de grève observé par les cheminots français. En effet, tous les trains de voyageurs — ou presque si l'on pense au trafic perturbé en gare du Locle — ont circulé hier, certains d'entre eux accusant un léger retard à leur entrée en Suisse.

● *En ce qui concerne la ligne Paris-Berne,* le train du matin est arrivé avec trois minutes de retard en gare de Neuchâtel. Mais, alors qu'il était attendu à 14 h 30 en gare de Neuchâtel, le second « Paris-Berne » accusait 27 minutes de retard, retard qui a pu être réduit à 21 minutes au départ sur Berne.

● *La gare de Neuchâtel* attendait, dans la soirée d'hier, un train d'agences qui, venant du centre de la Suisse, devait gagner Paris via Pontarlier. Mais le convoi a été détourné par Fribourg, Lausanne et Vallorbe, évitant ainsi la gare de Pontarlier où environ 50 % des cheminots observaient le mouvement de grève, que ce soient agents de conduite ou personnel de la gare.

● *En gare du Locle,* enfin, la perturbation a été plus vivement ressentie. Un seul train a quitté le Locle hier matin en direction de Morteau : celui de 7 h 13. Par contre, deux autres trains à destination de la France ont été annulés. Un seul train est arrivé dans la soirée de mercredi, celui de 21 h 40, venant de Morteau.

Le nouveau pavillon du jardin d'enfants du Mail ouvre ses portes aujourd'hui

Le 4 septembre 1961, le Conseil général votait un crédit pour la construction d'un pavillon à l'usage du jardin d'enfants du Mail. Ce dernier était logé sur l'esplanade ouest, dans une baraque d'origine militaire, datant de la dernière guerre et devenue vétuste. On avait pensé la déplacer dans l'ancien cimetière pour libérer l'esplanade, mais un déménagement se révéla impossible. Il fallait construire à neuf. Ce qui fut fait. Et fort bien fait. Le nouveau pavillon est prêt pour l'ouverture de l'année scolaire, qui débute, comme tous nos enfants le savent, ce matin.

Hier en fin d'après-midi, la direction des travaux publics avait convié les maîtres d'Etat et leurs ouvriers à célébrer la fin des travaux. Le pavillon est fort avenant, dans son parc, lequel sera bientôt aménagé définitivement, les anciennes pierres tombales ayant disparu. La maison, qui mesure 12 m sur 8 m, a été construite avec des éléments préfabriqués, dès le 20 mars dernier. Elle abrite une grande salle de classe, avec un mobilier à l'échelle de gosses de 5 à 6 ans, un hall-vestiaire, des toilettes pour les filles et pour les garçons, (également à l'échelle) et un réduit. Le pavillon est chauffé au moyen de radiateurs à gaz. Tout est propret, pratique ; les couleurs sont bien choisies. Et Mme Elisabeth Muller, qui dirige ce jardin d'enfants depuis quinze ans, est rayonnante.

M. Fernand Martin, directeur des travaux publics, remercia tous ceux qui avaient participé à la construction du pavillon et le remit à Mme Muller, tandis que M. Philippe Mayor, président du Conseil communal, disait sa satisfaction de voir le jardin d'enfants du Mail doté d'un pavillon mieux adapté à sa destination que l'ancienne baraque.

Lors du vote par le Conseil général, certain conseiller avait quelque peu « renaclé » à la dépense proposée — 60,000 fr. — et laissé entendre que ce projet n'avait pour seul but que de rendre service à la FOGA, en lui permettant de disposer complétement de l'esplanade du Mail. Eh bien ! félicitons-nous de cela, car, en fin de compte, les bénéficiaires de l'opération sont quelque trente enfants du quartier et leur maîtresse, soit une petite société qui laisse un souvenir marquant dans l'existence future des gosses qui en ont fait partie. Les premiers pensionnaires du jardin d'enfants du Mail ont vingt ans aujourd'hui. Aucun n'a oublié sa première année préscolaire et Mme Muller, à laquelle ils restent attachés. C'est dire la signification profonde qu'a un jardin d'enfants. Aussi, faire quelques frais, dans des limites modestes, est pleinement justifié.

D. Bo.

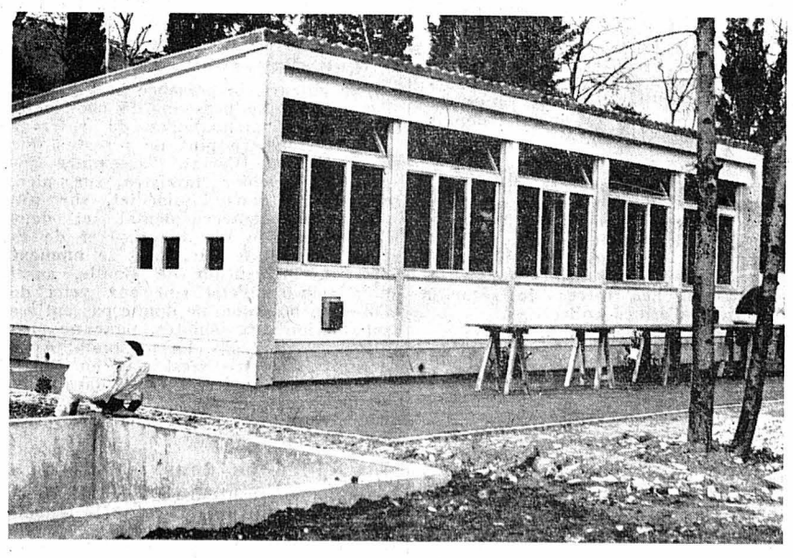

Le nouveau pavillon, avec ses grandes baies vitrées s'ouvrant sur le parc qui a remplacé l'ancien cimetière du Mail. Qui ne voudrait de nouveau avoir 5 ans ?

(Press Photo Actualité)

Chute à bicyclette au carrefour du Vauseyon

Hier matin, vers 7 heures, le jeune Hubert Bedoy, né en 1947 et habitant Peseux, circulant à bicyclette de Peseux à Neuchâtel, a fait une chute au carrefour du Vauseyon. Souffrant d'une légère commotion, le jeune Bedoy a été transporté par l'ambulance de la police locale à l'hôpital des Cadolles.

Un fort tremblement de terre enregistré à l'Observatoire

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré, dans la nuit de mardi à mercredi, à 5 h 46, un tremblement de terre assez fort dont l'épicentre semble se situer dans la région des monts du Vivarais, entre Rhône et Loire, à environ 300 km de Neuchâtel.

C'est là le plus fort tremblement de terre rapproché qui ait été enregistré par l'Observatoire de Neuchâtel depuis le début de l'année. L'épicentre est situé dans une région d'anciens volcans éteints.

Ce séisme a également été ressenti dans de nombreuses régions de Suisse romande, plus particulièrement à Genève où, dans des maisons des objets ont été déplacés et où la grosse cloche de la cathédrale a sonné à trois reprises.

Hier soir, enfin, à 22 h 41, un tremblement de terre a été enregistré en Valais. La secousse a duré trois à quatre secondes et de nombreux habitants ont été réveillés en sursaut.

Nouveaux diplômés en assurances

Du 11 au 13 avril a eu lieu, à Berne, le vingt-cinquième examen pour l'obtention du diplôme en matière d'assurances. Au nombre des lauréats figurent MM. Reto Gloor et Hans Weinmann, de Neuchâtel.

Un voleur de voiture se constitue prisonnier

Le juge d'instruction communique que le dénommé R. G., qui avait volé, il y a une dizaine de jours, une automobile à Cottendart, au-dessus de Bôle, et qui l'avait revendue à Genève, s'est constitué prisonnier mardi.

Les étudiants sont de bonnes femmes de ménage !

Hier soir, sur la place de la Poste, les membres de la société d'étudiants « S.E.T. » (élèves du technicum neuchâtelois), en couleurs, ont procédé à un bruyant nettoyage de printemps, suivi avec intérêt par de nombreux curieux. C'est à l'occasion de l'admission de nouveaux membres dans la société que les meubles du local de la tour de Diesse ont été transportés sur la place publique et dûment nettoyés par les candidats, déguisés en l'occurrence en femmes de ménage !

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Courte foire de printemps

(c) La foire du printemps, qui a été chaude et ensoleillée, a été une des plus fréquentées depuis fort longtemps, mais les agriculteurs, venus nombreux, se sont hâtés de rentrer, les travaux des champs n'étant pas très avancés. En fin de matinée, tout était terminé, et les forains attendirent les rares clients avec beaucoup de patience. Au marché aux porcs, on dénombrait 253 sujets.

ESTAVAYER

Tentative de cambriolage

(sp) Une tentative de cambriolage a été commise dans la nuit de lundi à mardi dans les locaux de la Société broyarde d'agriculture à Estavayer. Des individus, apparemment peu expérimentés, se sont attaqués à une porte située derrière les locaux. Ayant échoué dans leur tentative, ils ont fait sauter les panneaux de cette porte mais, dérangés dans leur besogne, ils ont pris la fuite sans rien emporter. La sûreté enquête.

PERLES

Le restaurant de la gare en partie détruit par un incendie

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 heure du matin, un incendie s'est déclaré au restaurant de la gare, à Perles. Une grande partie du bâtiment a été détruite par le feu. La cause de l'incendie est encore inconnue. Tous les habitants de l'immeuble ont pu être sauvés à temps. Les dégâts sont évalués à plus de cent mille francs.

BIENNE

Une cycliste renversée par une auto

(c) Mercredi, à 18 h 15, une cycliste biennoise, Mlle Monika Baillif, a été renversée par une auto à la rue Göuffi, près des Prés Wildermeth. Blessée au dos et à une main, elle a dû être transportée à l'hôpital de district.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Mort du doyen

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, le doyen du village, M. Charles Blanc, est décédé à l'âge de 96 ans. Il s'était affaibli, et n'avait pas quitté la chambre depuis plusieurs mois. La doyenne du village est désormais Mme Guillaume-Gentil, âgée de 91 ans.

Au Chœur mixte protestant

(c) Lundi soir, le chœur mixte paroissial s'est rendu à Couvet et à Fleurier, grâce aux automobiles mises à sa disposition par des particuliers et a chanté dans les deux hôpitaux du vallon.

COUVET

La semaine de cinq jours dans les écoles

(c) Les écoliers ont repris le chemin des collèges mardi dernier. Avec la rentrée, et pour le semestre d'été, commencera, à titre d'essai, le régime de la semaine de cinq jours, les leçons du samedi matin étant réparties sur les cinq jours de la semaine sans qu'il en résulte une diminution du nombre des leçons hebdomadaires.

Dans sa dernière séance, la Commission scolaire a adopté les comptes de l'année dernière. L'augmentation des dépenses est de 18,255 fr. 98, motivée essentiellement par l'ouverture d'une nouvelle classe et les augmentations de traitements. La dépense totale est de 209,657 fr. 98.

Deux institutrices ont été nommées définitivement ; ce sont Mme Germaine Clerc et Mlle Wilma Grandjean, maîtresse ménagère. En outre, les élèves de 8me et 9me années, dont l'heure de rentrée a été fixée à 21 heures, recevront une carte d'identité leur permettant de justifier leur droit à cette faveur, qui leur est accordée toute l'année. Enfin, la commission a réélu son bureau, composé comme suit : président, M. Pierre Jacopin ; vice-président, M. Jean-Louis de Montmollin ; secrétaire, M. Paul Borel ; assesseurs, MM. Jean-Louis Baillods et Louis Tondini.

LES VERRIÈRES

Un nouveau car postal

(c) Depuis quelques jours, un nouveau car postal circule sur le parcours les Verrières - les Bayards - la Brévine. De couleur jaune crème, il est pourvu du dernier confort.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Noces d'or

(c) M. et Mme Walther Matter-Cuche ont fêté dernièrement le cinquantième anniversaire de leur mariage. Un culte spécial a eu lieu samedi matin au temple au cours duquel ils ont reçu les félicitations et les vœux de la commune et de l'Eglise.

M. Walther Matter fait partie du Collège des anciens de la paroisse depuis 42 ans ; il fut aussi député au synode pendant plusieurs législatures.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Collision au carrefour du Candélabre

(c) Un jeune motocycliste de Payerne, âgé de 23 ans, qui circulait au carrefour du Candélabre, vers 17 h 15, est entré en collision avec une voiture venant en sens inverse. Le motocycliste tomba sur la chaussée, mais se releva sans blessures apparentes. Les deux véhicules furent endomnagés.

Avec les « Petits chanteurs de la Côte-d'Azur »

(c) Cet ensemble, groupant une vingtaine de garçons, a donné un beau concert de musique religieuse (moderne et ancienne), dans l'église catholique de Payerne.

Ceux qui s'en vont

(c) On apprend le décès, après une longue maladie, à l'âge de 66 ans, de M. Auguste Bossy, industriel, codirecteur des Moulins de Corcelles-Payerne. Lieutenant-colonel dans l'armée, le défunt fut durant de longues années suppléant du commandant de la place de mobilisation de Payerne. Il était également officier fédéral de tir.

GLETTERENS

Une cultivatrice blessée par un tracteur

(sp) Mme Marie-Louise Collomb, domiciliée à Gletterens, conduisait un tracteur agricole, lorsqu'elle fit une fausse manœuvre et, étant descendue du véhicule, fut happée par une roue, qui lui écrasa le bassin. On l'a conduite à l'hôpital d'Estavayer-le-Lac.

AVENCHES

Le conducteur d'un scooter renversé par une voiture

(sp) Un conducteur de scooter, domicilié à Oleyres, M. Glauser, qui circulait à Avenches, a été renversé par une voiture vaudoise. Souffrant d'une forte commotion cérébrale et de blessures diverses, M. Glauser a reçu les soins d'un médecin sur place avant d'être reconduit à son domicile.

Départ et arrivée à la gendarmerie

(sp) Le gendarme Janin, depuis plusieurs années au poste d'Avenches, quitte la localité pour continuer sa carrière à Bercher. Il sera remplacé par le gendarme Gétaz, de Lausanne.

MONTAGNE DE DIESSE

Deux évadés repris

(sp) Deux jeunes Argoviens, pensionnaires de la maison d'éducation de la Montagne-de-Diesse, qui s'étaient évadés le jour de Pâques, ont été repris par la police cantonale de Reuchenette au-dessus de Frinvillier. Ils avaient passé la nuit dans une loge au Mont-Sujet et avaient l'intention de passer la frontière dans la région de Bâle.

Un car pour le progymnase de la Neuveville

Afin de favoriser la fréquentation du progymnase de la Neuveville par les élèves de la Montagne-de-Diesse, l'Association des maires du district a mis sur pied un service spécial d'autocar qui fonctionne depuis cette semaine et permet aux écoliers de regagner leur domicile à midi.

A LA FRONTIÈRE

Une ferme en feu à la Mainmorte

(c) Un violent incendie s'est déclaré mardi peu après 16 heures, au lieu dit La Mainmorte, près de Saint-Claude, dans une ferme appartenant à M. Claude Grandclément, industriel à Saint-Claude, exploitée par M. Jean Rota. En un clin d'œil, toute la partie supérieure de l'immeuble fut embrasée. Toute la réserve de foin était en feu et, de la toiture, s'échappait un immense panache de fumée qui se rabattait par instants sur les sauveteurs.

Les pompiers de Saint-Claude, arrivés en un temps record, mirent en batterie un important matériel. Malheureusement, la toiture de zinc de l'immeuble résistait parfaitement au feu et ne permettait pas aux lances d'atteindre le brasier. Les dégâts, sans doute très importants, ne sont pas encore évalués. Ils sont couverts par des assurances, tant pour le compte du propriétaire que du fermier. Une cheminée ayant communiqué le feu au fourrage serait à l'origine du sinistre.

Madame Jules Reber ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Rossier et leurs filles Eliane et Fabienne ;
Monsieur et Madame Yves Reber et leurs enfants Jean-Marie, François et Anne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jules-Ferdinand REBER

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, décédé dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 25 avril 1962.
(Clos-Brochet 25)

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, vendredi 27 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance, de qui aurais-je peur ?
L'Eternel est le rempart de ma vie, de qui aurais-je de la crainte?
Ps. 27.

Mon âme se repose sur Dieu seul, c'est de Lui que vient mon salut. Ps. 62.

Mademoiselle Germaine Houriet, à Courtelary ;
Mademoiselle Elisabeth Houriet, à Courtelary ;
Madame Georges Houriet-Vallecard, à Bex ;
Monsieur et Madame René-Albert Houriet, leur fils Guillaume-Albert et sa sœur, à Bex ;
Madame et Monsieur Jean-Claude Piguet-Houriet et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur François Charmey-Houriet et leurs enfants, à Lutry ;
Mademoiselle Henriette Michaud, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles Tissot, Rossel et Pétremand-Besancenet,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Lucie HOURIET

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine qui s'est endormie paisiblement mardi 24 avril 1962, à l'âge de 70 ans.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Courtelary vendredi 27 avril, à 14 h 15.

Culte pour la famille au domicile à 13 h 45.

Le groupe neuchâtelois des infirmières du Bon Secours, a le chagrin d'annoncer le décès de son amie

Mademoiselle

Lucie HOURIET

survenu subitement le 24 avril, à Courtelary.

La Société des Amis-Gymnastes a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame Salvatore MASSA

mère de notre membre actif Jean Massa.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de famille.

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations Couronnes-Transports
Seyon 23 - Tél. 5 36 04

Bouquets de noce, corbeilles, décors
Revilly FLEURS
2, rue de l'Hôpital Tél. 5 30 55